
00021108I

LETTRES ET MÉMOIRES

DE

MARIE REINE D'ANGLETERRE.

LEIDE, IMPRIMERIE DE L. VAN NIFTERIK HZ.

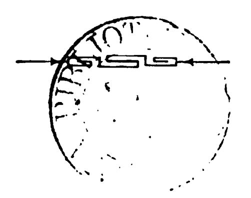
LETTRES ET MÉMOIRES

DE

MARIE REINE D'ANGLETERRE

ÉPOUSE DE GUILLAUME III.

COLLECTION DE DOCUMENTS AUTHENTIQUES INÉDITS
CONSERVÉS AUX ARCHIVES DES COMTES D'ALDENBOURG BENTINCK
ET DU BARON DE HEECKEREN DE WASSENAER.



LA HAYE,
MARTINUS NIJHOFF.

PARIS,
G. FISCHBACHER.
33 rue de Seine 33.

LONDRES,
D. NUTT.
270 Strand.

1880.

Il y a quelques années que j'ai pris sur moi la tâche d'examiner les papiers et les lettres de l'arrière-grand-mère de mon mari, Charlotte Sophie, Comtesse de Bentinck, née Comtesse d'Aldenbourg, héritière de Varel et Kniphausen, qui a passé une grande partie de sa vie aux cours de Berlin et de Vienne du temps de Frédéric le Grand et de Marie Thérèse.

Charlotte Sophie était une femme d'un esprit rare et distingué, connue et appréciée de tous les grands hommes de son époque, ce que montre sa correspondence.

Parmi ces papiers se trouvent des lettres et des mémoires de la Reine Marie d'Angleterre, épouse de Guillaume III, Prince d'Orange, Roi d'Angleterre.

Cette collection porte l'inscription suivante:

„ Mémoires et lettres de la Reine Marie d'An-
„ gleterre, pièces rares."

Plus bas sont ajoutés ces mots de la main de la mère de la Comtesse de Bentinck, Wilhelmine Marie, Princesse d'Aldenbourg, née Princesse de Hesse-Hombourg:

„ Lettres de la Reyne Marie d'Angleterre fort
„ curieuses, de la Reyne Anne sa soeur et
„ d'autres."

Charlotte Sophie, Comtesse de Bentinck, dont je viens de parler, avait épousé en 1733 Guillaume Bentinck, créé Comte de l'Empire par l'Empereur Charles VI, second fils de Hans Guillaume Bentinck, 1er Comte de Portland. C'est probablement par celui-ci, ou par sa mère la Comtesse de Portland, que la Princesse d'Aldenbourg est entrée en possession des lettres de la Reine Marie, le Comte de Portland étant, comme l'on sait, l'ami intime du Roi Guillaume.

On m'avait depuis longtemps conseillé la publication de ces mémoires; quand je m'y suis enfin décidée, mon idée était de retrancher quelques parties, renfermant des détails intimes, qui me paraissaient inutiles et moins propres à la publication. On m'a cependant fait observer que ces parties retranchées ôteraient de la valeur historique et de l'intérêt de l'ouvrage. Je me suis rendue en partie à cette opinion et, à l'exception de trois des articles concernant les questions posées par la Reine Marie à la Princesse Anne sa soeur et les réponses de cette dernière, que j'ai omis, rien n'a été changé à l'original.

J'ai fait faire des recherches dans la bibliothèque du Musée Britannique et feu Monsieur le Pasteur Cohen Stuart a eu la bonté d'examiner pour moi les archives de la Haye pour m'assurer qu'il n'existe pas déjà des mémoires de la Reine Marie. Nous n'avons rien pu trouver.

Je copie ce que dit l'historien Burnet sous l'année 1687, en parlant d'une lettre du Roi Jacques II à sa fille de la même date que celle que j'offre ici *):

---

*) Voir page 4.

„ Le Roi chargea d'une lettre pour la Princesse d'Orange d'Albeville qui était venu rendre compte de sa négociation pendant l'été, et qui ne reprit la route de la Haïe que la veille de Noël. La lettre était datée du quatrième Novembre; et la Princesse la reçut si tard parceque les dépêches de l'Ambassadeur ne purent être plûtôt prêtes.

„ Le Prince d'Orange m'envoïa l'original même de cette lettre avec la réponse qu'y fit la Princesse. Il me défendit de tirer copie ni de l'un ni de l'autre; mais il me permit de les lire aussi souvent qu'il me plairoit. J'en répétai la lecture, jusqu'à ce que j'en eusse gravé à mon souhait le contenu dans ma mémoire; et au moment que je les renvoïai, je pris la plume.

„ La Princesse la reçut, à ce qu'elle me dit, le vingt-quatrième Décembre au soir. Elle participa le lendemain, jour de Noël, à la Sainte Cène, et elle passa la meilleure partie de la journée en dévotion. Son Altesse trouva néanmoins le tems de jetter grossièrement sa réponse sur le papier et de la mettre ensuite au nèt. Le vingt-sixième Décembre elle partit. Il y avoit

peu de ratûres à son brouillon, qui était bien de deux feuilles d'écriture. Le Prince me le fit communiquer."

Les lettres et mémoires qui occupent les pages 1 à 112 sont imprimés d'après une copie *). A mon avis cette copie, qui ne me paraît pas fidèle en tous points, a été prise parceque les originaux ont été détruits en partie d'après le désir exprimé par la Reine dans sa lettre du 25/15 Août 1691 (page 97). Les pièces imprimées aux pages 24 à 55 étaient connues et communiquées en extrait par J. Dalrymple dans l'Appendice au livre V de son ouvrage „Memoirs of Great Britain and Ireland."

J'espère intéresser ceux qui liront ces mémoires en y ajoutant, d'après les originaux, une collection de lettres écrites par la Reine à la Baronne de Wassenaer Obdam, qu'elle nomme tout court Mlle d'Obdam. Elles proviennent des Archives du Baron de Heeckeren de

---

*) Les quelques notes données dans le texte ou au bas des pages, sont imprimées d'après la copie. Celle-ci me paraît faite par un Allemand ou Danois, de la maison de la Princesse Anne.

Wassenaer au château de Twickel près de Delden. Je donne en facsimile la dernière de ces lettres, écrite peu de temps avant la mort de la Reine.

Qu'il me soit encore permis, avant de terminer, d'exprimer une opinion personnelle formée en lisant les lettres et les mémoires de la Reine Marie. On lui a amèrement reproché son indifférence et sa dureté envers son père, le malheureux Roi détrôné Jacques II. Il me semble qu'après avoir appris à la mieux connaître dans ses écrits, on la jugera avec plus d'indulgence à cause des deux motifs élevés qui ont régi toutes ses actions — son amour pour le Roi son mari et son entier dévouement à la cause protestante en Europe.

MECHTILD, Comtesse BENTINCK,
COMTESSE DE WALDECK-PYRMONT.

Middachten, Avril 1880.

Lettre du Roy Jaques II d'Angleterre à Mad^me l'Électrice d'Hannovre [1]).

WINDSOR, le 28 de May 1687.

J'ay reçeu votre dernière du 7me du passé quelque temps avant mon retour de Londre, mais j'y trouvay tant d'occupations sous main que je ne pus y répondre que d'icy. Je vous asseure que le Lord Craven [2]) ne manque jamais à me donner part de tout ce dont vous le chargés à me dire, car vous sçavez, qu'il est fort ponctuel et diligent. Je crois volontièrement que vous êtes bien aise d'apprendre que mes affaires vont aussi bien ici qu'elles le font, et suis persuadé que vous aurez approuvée que j'aye donné liberté de conscience à tous mes sujets, de quelque croyance qu'ils soyent, et que vous serez satisfaite du bon effect que cela a produit, puisque la plus grande partie de la Nation, en paroit fort reconnaissante envers moy, et en effect, excepté quelques uns de l'Église Anglicane et quelque petit nombre de ceux

qui sont malcontents que mes affaires soient en si bon état, tout le reste en sont fort aise. J'espère que tout cela continuera en paix et tranquilité de votre côté de la mer, afin que l'Empereur ait des meilleurs moyens pour continuer la guerre contre le Turc. Je ne diray pas davantage pour le présent, si non que j'auray tousjours pour vous cette estime et bonté que vous pouvez attendre.

JAQUES R.

Le même à la même.

WHITEHAL, le 28me de 7bre 1687.

J'ay reçeu la vôtre du 27 d'Août, justement avant mon départ de Windsor et depuis mon arrivée icy, j'ay été si fort occuppé, comme vous pourrez aisément vous imaginer, pour me préparer contre l'invasion que le Prince d'Orange va faire contre moy, que véritablement j'ay à peine un moment à moi-même, tellement que jusques icy je n'ay pu y répondre. L'on voit à cette heure quel a été le sujet des voyages du Prince d'Orange et de Bentinck [3]) chez plusieurs Princes Protestants, sans le secours desquels il n'auroit jamais pu entreprendre cette invasion, et ainsi que je l'apprens, excepté le Duc

d'Hannovre, tout le reste de vos voisins Protestants y ont contribués d'une manière ou d'autre. J'avoue que j'ay été longtemps, avant que de pouvoir ajouter foy que mon neveu et beau-fils fut capable d'une entreprise aussi méchante, et ainsi j'ay commencé trop tard d'y pourvoir, mais s'il plait à Dieu que le vent continuë comme il est à présent encore quelque peu de jours, j'espère d'être en bon état pour le recevoir. Je suis bien aise de voire par votre lettre que votre fille est accouchée d'un fils, et vous souhaite tousjours toute la satisfaction que vous puissiez desirer. Je vois outre cela par votre lettre, que partout ou vous avez été aussi bien qu'en Hollande, on parle de mon fils comme d'un enfant supposé. Ceux qui ajoutent foy à telle fausseté me doivent croire l'homme le plus méchant du monde. Je suppose qu'ils jugent de moi par eux mêmes, puisque sans cela ils ne pourroyent point me penser capable d'une chose aussi abominable. L'on mande de la Hollande que le Prince d'Orange sera prêt pour embarquer le 5me de notre 8bre, en sorte qu'après ce terme j'ay à l'attendre par le premier vent d'ost, ce qui est tous ce que je vous diray à présent, en vous asseurant de la continuation de cette estime que j'ay tousjours eu pour vous.

JAQUES R.

Les raisons de Jaques II pour son changement de Religion, dans une [lettre] à sa fille la Princesse d'Orange.

WHITEHAL, le 4me de Nov. 1687.

Monsieur d'Abbeville [4]) m'ayant dit, que vous souhaitiés de sçavoir les motifs principeaux de ma conversion, je vous en manderay ici autant de particularités que mon loisir voudra me permettre. Il faut vous dire dabord, que j'ay été élevé membre très exact de l'Église Anglicane par le Docteur Stuard, auquel le Roy mon père donna des instructions particulières pour cela, et j'étois si zélé, que lorsque la Reine ma mère tâcha d'élever mon frère le Duc de Glocestre dans la Religion Catholique, je fis mon possible (en gardant toutefois le respect du envers Elle) de le maintenir ferme dans ses premiers principes, et ainsi que les jeunes gens font souvent, je pensois que c'étoit un point d'honneur d'être fermement attaché aux sentiments dans lesquelles on a été élevé, sans examiner si l'on est dans le droit ou dans le tort. J'en usois donc ainsi, ce qui fait voire dans quelles dispositions j'étois à l'égard de la Religion, et je puis bien dire, que pendant tout le tems que j'ay été au delà de la mer, nul Catholique, ny qui que ce soit, ne m'a jamais dit quel-

que chose qui tendit à me persuader à changer de Religion, et je continuois à être dans ces dispositions pour la plus part du temps que j'ay été hors du païs, sans me mettre en peine touchant ce qui la concernoit. La première pensée qui me vint en tête d'aucune chose de cet espèce, et qui me portat à une considération plus sérieuse fut la grande dévotion que je remarquay parmy tant de Catholiques de tout genre, en tous les endroits où je me suis trouvé parmy eux, les grands aides et secours qu'ils ont à l'entretenir, et que chaque jour je rencontrois quelques uns de mes connoissances qui étant de cette oppinion, abandonnoient leur vie licentieuse et menèrent une vie convenable à des bons Chrétiens, bien que plusieurs de ces personnes restèrent dans le grand monde. Lorsque je trouvois cela, et que j'observois la manière décente dont ils servoient Dieu, leurs Églises si bien ornées et les grandes charités qu'ils faisoient, tout cela me fit commencer d'avoir meilleure oppinion de leur Religion et m'obligea m'en enquérir plus précisément, et alors je trouvois bientôt qu'eux et leur Religion a été fort mal représentée; ce qui me porta à faire comparaison de cette Église avec les Églises Reformées. Quand j'eus fait cela je considérois les raisons qui sont produites de la plus part des Réformateurs pour leur séparation, et plus particulièrement par ceux de l'Église Anglicane. Je parcourrus les histoires écrites dans

les chroniques des règnes sous lesquels elle arriva. Je repassois avec soin l'Histoire de la Réformation écrite par le Docteur Heyling, de même que la préface de la Police Ecclésiastique de Hoockers; ayant fait cela, je parlois à des gens de cette croyance (je veux dire de l'Église Anglicane) sur le même sujet, et ne trouvois point des raisons satisfaisantes de ce qu'ils avoient fait. Je me mis donc à rechercher les raisons que les Catholiques donnent sur l'infaillibilité de leur Église, que je trouvois bientôt ne leur pouvoir être dénié sans bouleverser les fondements même du Christianisme. Et comme j'étois une fois satisfait sur ce point (qui est le principal à considérer) tout le reste tomba ensuite. Qu'une personne raisonnable qui ne soye point préoccuppée lise ce que notre Sauveur dit à St. Pierre nommément, et à tous ses Apôtres en général Math. 16 v. 18 et 19, et il luy apparoitera manifestement, qu'il a laissé une Église infaillible, contre laquelle les portes de l'Enfer ne prévaudroient point; en poursuivant ce point, je considérois que les Apôtres et toute la congrégation des Fidels assemblée à Jérusalem, étoient manifestement de ce sentiment, sans quoi ils ne se seroient point servis de cette phrase dans les Actes des Apôtres Ch. 15 v. 28: Car il semble bon au St. Esprit et à nous, dans le décret qu'ils firent dans cette assemblée.

Par après, je m'enquis quelle autorité il y avoit

pour la Ste Écriture elle-même et trouvois, après un examen très exact, qu'elle avoit été déclarée canonique par l'Église, quelques livres qui furent présentés ayant été mis à côté comme n'étant point tels, et seulement ceux-là furent acceptés qui étoient aprouvés par elle. Maintenant on ne sçauroit penser, que nul autre put être interprête plus propre des Écritures Saintes, que celle qui en a asseuré la certitude et l'autenticité. Outre cela n'est-ce pas de même jugé raisonnablement que cette Église, qui a une succession constante dès le temps des Apôtres jusques à ce jour, doit être plus en droit que des hommes privés, qui sous prétexte de réformation ont été auteurs d'oppinions nouvelles, et avoient leurs têtes plus remplies de ce qui concernoit le temporel que non pas le spirituel, comme Luther, Calvin, et les autres réformateurs icy en Angleterre. Ce seroit trop long pour cette lettre à prouver cecy, quoyque cela se pourroit fort aisément et à la satisfaction de tout homme qui ait quelque discernement, et faire voir que ce qu'ils ont fait, ne leur a point été inspiré par le St. Esprit, puisqu'au lieu de tâcher à réformer les moeurs et d'accroître la dévotion des hommes, ils firent justement le contraire, en frayant le chemin au relâchement et libertinage par leur indulgence envers les convoîtises de l'homme et en diminuant la révérence deue à Dieu dans la manière de le servir, laissant, pour ainsi dire, le Christianisme

dans un état de dissolution, en encourrageant un chacun à se croire juge compétent de la Ste Écriture, et par conséquent de la pouvoir interpréter selon sa propre fantaisie. C'est cela qui a fort ébranlé les fondements du Christianisme, et y a fait naître tant de sectes et oppinions dangereuses et a fait que les Sociniens et Latitudinariens se sont si fort accru icy en Angleterre parmi nous. Au commencement le Christianisme gagna du crédit, et s'établit par les miracles et la prédication puissante des Apôtres. Le sang des martyrs, la semence de l'Église, la rendit extrêmement fertile et glorieuse par les exemples étonnants de la grandeur du courage et de la constance chrétienne; par après une soumission humble l'a préservée depuis, puisque sans soumission on ne sçaurait être Chrétienne. C'était cette considération qui principalement me fit embrasser la communion de l'Église Romaine, n'y ayant aucune autre, qui prétende ou puisse prétendre à l'infaillibilité qu'elle seule, car il faut de nécessité qu'il y ait une Église infaillible ou autrement ce que notre Sauveur dit ne sçaurait être, et les portes de l'Enfer prévaudroient sur elle. La pratique de l'Église Anglicane me confirme dans cette croyance, ayant agi tousjours depuis la Réformation de manière comme si elle se croyoit infaillible elle-même, quoiqu'elle ne veuille point l'avouër, car sans cela, comment auroit elle été si sévère contre tous ceux qui ont différé d'elle dès

le commencement de la Réformation, et luy auroit fait faire des loix aussi rigoureuses contre eux, lesquelles de temps en temps ont été exécutées encore plus rigoureusement, comme cela est connu généralement, et cela aussi bien contre les Nonconformistes Protestants que les Romains. A présent je voudrois sçavoir voloutièrement comment l'Église Anglicane peut désaprouver ceux qui l'abandonnent, quand ellemême leur en a montré le chemin, en quittant la communion de l'Église Catholique, de laquelle elle a été membre elle-même, n'ayant pas plus de droit d'en user ainsi, qu'en auroit aucun comté d'Angleterre de se séparer par des loix différentes de ceux qui sont établis par tout le Royaume. Ce serait exéder les limites d'une lettre à dire davantage sur ce sujet, et quand on ajoutera à ce que j'ay dit les papiers du Roy mon frère et de la feue Duchesse, je pense que, sera suffisant si non de convaincre un esprit qui n'est point prévenu, du moins assez pour faire naître une opinion plus favorable de la cause des Catholiques.

J. R.

Réponse de la Princesse d'Orange au Roy son Père, sur les raisons qui l'ont portées à changer de Religion.

De la Haye, le 26me de Déc. 1687.

Sire, Depuis ma dernière, j'ay reçeu deux lettres de V. M., l'une par la poste, et l'autre par Mr. d'Abbeville. Je vois par la première, qu'Elle avoit oublié le jour de poste et que c'étoit pour cela que je n'avois point eu de ses lettres. Vous avez la bonté, Sire, d'être tousjours si exact, que j'ay toutes les raisons du monde de m'estimer heureuse par les marques de son affection, et bien que je ne veuille point qu'Elle oublie encòre le jour de poste, je n'ay pourtant nulle raison de me plaindre, particulièrement lorsqu'il Luy plait de s'exprimer si tendrement sur l'intérêt qu'Elle prend à ma santé. Je suis persuadée que rien au monde ne contribuë tant à sa conservation que le contentement du coeur, comme je croy au contraire que le chagrin est le plus grand ennemi imaginable qu'elle puisse avoir.

Vous devez donc croire, Sire, que votre affection contribuëra autant qu'aucune chose du monde (après Dieu) à la préservation de la mienne. Mr. d'Abbeville m'en a donné plusieurs asseurances, et j'ay autant de grâces d'en rendre à votre Majesté. Quand au

papier qu'il vous a plu de m'envoyer par luy, j'avouë que j'ay fort souhaitée de sçavoir les raisons de son changement de Religion, et je regarde la bonté qu'Elle a eu de me vouloir bien satisfaire sur ce sujet comme une grande faveur, de même que les voeux qu'Elle fait pour moy dans sa lettre. Que la différence de Religion ne soit jamais aussi grande, que je doive m'estimer enfant si malheureux, de n'avoir point les prières et bénédiction de mon Père, que je demanderay tousjours. Mr. d'Abbeville m'assure que V. M. voudra me permettre que si j'avois quelque chose à dire sur les raisons qu'il luy a plu me donner au sujet de son changement, de le faire en toute liberté. Mais, Sire, la tâche est trop difficile pour moy, et je crains bien d'être obligée à dire plusieurs choses que pourroient offenser. Je supplie cependant V. M. de croire que ce n'est nullement un point d'honneur qui me rend ferme dans ma Religion. J'ay une grande obligation à ceux de l'Église Anglicane qui ont pris soin de moy avant que j'aye quittée l'Angleterre pour m'instruire dans la Religion qu'on y professe. Mais ils ne m'ont point cachez ce qui étoit de bon dans la Religion Romaine, et je suis persuadée qu'ils sont même bien aise que l'on prenne connoissance de l'une et de l'autre, afin que l'on puisse voire sans partialité le bon et le mauvais de chacune, et que, comme dit l'Apôtre, l'on puisse éprouver tout et retenir ce qui est bon.

J'étois jeune lorsque je quittois mon Païs, mais toute fois je ne laissay point en arrière l'envie d'être bien informée, ny les moyens d'y parvenir. Je me pourvû de livres et j'avois auprès de moy ceux qui étoient capables d'éclaircir les doutes que je pouvois avoir. Je n'étois ny d'humeur, ny n'avois [esté] instruite à croire par autruy, ayant trouvé dans l'Écriture S[te] que je devois m'employer moy-même à mon salut avec crainte et tremblement, et que chacun devoit rendre compte de ses oeuvres; je pensois donc être de mon devoir, d'avoir moy-même soin de mon âme, et je louë Dieu que par sa grâce je me vois si bien instruite et satisfaite, que je ne suis Protestante non pour avoir été élevée telle, mais parce que je suis persuadée par mon propre jugement d'être dans le droit chemin. Je crains que V. M. pense que ceux de notre Religion ont moins de dévotion que ceux de la Religion Romaine, mais il faut que je la prie à ne vouloir point censurer la Religion à cause de la vie déréglée de ceux qui la professent. Ceux qui en usent ainsi luy sont en scandale, et asseurément ce ne sont point les principes de leur Religion qui les portent à vivre de la sorte. Je ne diray rien des manières différentes à exprimer nos dévotions, car de plusieurs choses auxquelles les Romains atribuënt beaucoup de Religion, dont nous ne faisons cependant pas grand cas. S'il plaisoit à V. M. de considérer, je croy qu'Elle trouveroit dans

toutes les Religions un nombre égal de gens qui vivent mal, mais j'avouë que nous, que nous appellons nous-mêmes Réformés, devons montrer par notre vie que nous sommes tels, et j'espère que plusieurs le font, et peuvent davantage par la grâce de Dieu. Ce seroit une trop grande présomption à moy, de prétendre vouloir deffendre notre Réformation, et si V. M. voulut se donner la peine d'écouter ce qui pourroit y être propre, il se trouvent assez de vos sujets très capables pour cela. Je diray seulement cecy, que l'Église Anglicane a l'avantage de n'avoir rien fait tumultuairement, mais tout a été procédé selon les loix, et s'est établie ainsi. Quant à l'infaillibilité de l'Église Romaine je n'ay jamais entendu qu'il fut décidé, même par les Catholiques Romains, en quoy elle consiste, et il reste en dispute si elle est dans le Pape seul, ou dans un Concile général, ou bien dans tous les deux ensemble, et j'espère que V. M. voudra me permettre à demander où elle était, lorsqu'il y avoit quelquefois trois Papes en même tems, chacun ayant son Concile, qu'ils appellèrent général, et foudroient les anathèmes l'un contre l'autre? La succession n'étoit-elle du moins point interrompuë? On n'a pas besoin à lire beaucoup l'histoire, pour trouver que tous les Papes n'ont point étés guidés par le St. Esprit, et je ne sçai pas, si pour lors ils ont néantmoins continués d'être successeurs de St. Pierre,

quand leurs vies étoient si ouvertement opposées à sa doctrine. Cependant le passage Math. Ch. 16 (que je sçay bien être allégué généralement pour prouver l'autorité de St. Pierre au dessus des autres Apôtres) est interprétée par nous autrement. Nous pensons, que la question que notre Sauveur répète par trois fois: Simon, fils de Jonas, m'aimes-tu? luy étoit faite uniquement à cause du triple reniement de cet Apôtre, afin que par cette triple confession il put être rétabli de rechef après sa chute, et ce passage est (ainsi qu'il plait à V. M. de le mentioner Ellemême) dit à tous les Apôtres, ou sans cela St. Paul a peu connu l'intention de notre Sauveur, lorsqu'il prétend aux mêmes priviléges, et non par cela seulement, mais résista encore St. Pierre en face parce qu'il était à blâmer, et s'il ne put luy-même soutenir cette autorité, je ne sçai comment ses successeurs y puissent prétendre. Aucun Chrétien voudroit nier que les Apôtres étoient infaillibles dans leur Doctrine, étant manifestement guidés par le St. Esprit. Mais cependant les dons, aussi bien que les autres miracles, ont cessé depuis longtemps, et l'Église Romaine d'à présent est si différente de l'Église primitive, que tous ceux du party de la dernière nommée sont bien aise de se séparer de l'autre. Et le soin principal de l'Église Anglicane qui l'obligea à se séparer, étoit uniquement pour effacer tous les abus qui s'étoient glissés dans l'Église et pour préserver sa

pureté primitive, autant qu'il se pourroit dans l'âge corrompu du monde. Quant à la lecture de la Ste Écriture je souhaite seulement que V. M. veuille se resouvenir, que notre Sauveur Luy-même commanda aux Juiffs de s'enquérir diligemment des Écritures. St. Paul ordonne que ses Épitres fussent lues à tous les saints frères et leur dit: Je vous parle comme à des hommes sages, jugez ce que je vous dis. Et sous la Loix Mosaïque, lorsqu'elle fut luë publiquement, il n'étoit point ordonné que seulement les Scribes et Docteurs et les gens de Loix y seroient présents, mais même les femmes et les enfants. Je pourrois faire mention de plusieurs passages de l'Écriture Ste sur ce propos, mais je serays trop long; tout ce que j'ajouteray est que Dieu nous crée pour être créatures raisonnables, veut asseurément que nous mettions en usage la raison donnée, en matière de Religion. Car bien que notre foy soit au dessus de notre raison elle n'y est pourtant nullement contraire, et notre sauveur ne se sert d'aucune autre voye pour convaincre l'incrédulité de St. Thomas qu'en luy faisant mettre ses doigts dans les empreintes des cloux de ses mains, et de mettre sa main dans son côté, et le laissa ainsi se convaincre par sa propre raison, et non par celle de ses condisciples qui étoient déjà persuadés. Il est seur que plusieurs gens font un mauvais usage de l'Écriture Ste et la plus part des sectes y trouvent quelque chose, ce qu'avec bien

de la peine ils prétendent être propre à faire leur affaire. Mais il me semble que cela n'est point une raison suffisante pour que le libre usage en fut interdit au reste des hommes. Mais il est certain, ainsi que V. M. l'observe Elle-même[1], que pourvu que l'on croye l'infaillibilité de l'Église Romaine, tout le reste devient une conséquence nécessaire, puisqu'alors ses décrets doivent être crus comme tels, et la Ste Écriture même ne signifie rien, ou autre chose, que selon qu'il luy plait de l'avoir. Mais j'ay déjà fait voir mon oppinion là-dessus. L'Église Romaine ne souffre point de contradiction. L'Église Anglicane ne fait certainement nulle prétension à l'infaillibilité, mais elle est très malheureuse qu'on mette à sa charge toutes les persécutions employées contre les Nonconformistes, lorsqu'il est notoire que toutes ces loix sévères ont été faites pour des crimes d'état, et que c'est le Gouvernement et non pas l'Église qui les a jugés nécessaires. Depuis la Réformation les adversaires ont tousjours fait leur étude à faire naître des dissensions parmi nous, et malheureusement ils n'ont que trop bien réussi. Mais s'il plaisoit à V. M. de considérer, Elle trouveroit une grande différence entre l'Église Anglicane se séparant de la Communion Romaine et nos Nonconformistes nous abandonnant. Mais cela emporteroit trop de temps, que d'en dire d'avantage que j'en ay dit, et je n'ay donnée que trop d'ennuy à V. M. par la longueur de

celle-cy; mais je ne l'ay fait uniquement, que pour faire voir les raisons qui me rendent ferme dans ma Religion. Cecy et bien plus encore, dont je n'ay point voullu incommoder V. M., me semble si convainquant de la vérité que contient, que j'ay la confiance en Dieu, qu'il voudra m'y préserver le reste de mes jours, et je m'appuye avec tant de confiance sur les paroles de notre Sauveur: que les portes de l'Enfer ne pourront prévaloir contre, puisqu'il est avec son Église jusques à la fin du monde. J'espère, Sire, qu'en écrivant si librement mes sentiments, Elle trouvera pourtant que j'ay gardée le respect que je Luy dois, et que je ne perdray jamais. Cependant Elle voudra bien me pardonner, de l'avoir incommodée par une lettre si longue, et de croire, que nulle différence de Religion ne changera jamais mon devoir, celle que je professe m'apprenant ce que je Luy dois. Je tâcheray tousjours de me montrer avec tout le respect imaginable

de Votre Majesté

très obéïssante fille et servante

Marie.

Voicy ce que j'ay écrit au Roy mon Père, sur le sujet du livre cy mentionné.

à LA HAYE, le 17 de Févr. 1688.

Sire, j'achevay hier de lire le premier livre que Mr. d'Abbeville [4]) m'avoit prêté, appellé: Réflexions sur les différents de la Religion, et puisque c'est par ordre de V. M. que j'ay fait cette lecture, j'espère qu'Elle me permettra que je Luy en rende compte. Je trouve que celuy cy n'est que le commencement d'un plus grand ouvrage, cependant il dit, que c'est un abrégé du tout. Mais je ne pense point me trouver au nombre de ceux pour lesquels ce livre a été écrit. Car bien que je ne sois point assez habile pour disputer, toutes fois je ne manque point d'instructions nécessaires, ayant assez de connoissance pour la satisfaction de mon esprit et pour le repos de ma conscience; en sorte que je ne l'ay lu que pour témoigner combien je souhaite de complaire à V. M. Cependant Elle ne doit point pour cela me taxer d'obstination dans mes oppinions, et bien que je soye ferme dans ma Religion, je verray néantmoins très volontiers ce qui peut être dit par d'autres, pour prouver la leur. Je ne suis qu'un mauvais juge, mais selon moy cet auteur a une manière très aisée et agréable à s'énoncer; il semble

de même être très sérieux et religieux, se servant aussi fréquemment qu'il le fait de prières éjaculatoires pour demander les bénédictions Divines sur son ouvrage, que je crois qu'il souhaite réellement qu'il puisse avoir sur ses lecteurs ce qu'il appelle un bon effect. Outre cela, il paroit avoir la juste oppinion des manières ou moyens, dont on se doit servir pour convaincre les hommes, lorsqu'il dit: Jamais on n'a persuadé quelqu'un en luy disant des injures. Mais je suis portée à croire, que la première édition de son livre a été publiée avant que le Roy de France commença à convertir par les Dragons, sans cela on pourroit conjecturer, par les louanges qu'il y donne vers la fin au Roy, qu'il ne voudroit point contredire ou blâmer si ouvertement une chose si fort à la mode. Il dit que tous les Protestants selon leurs principes sont obligés à un examen particulier de la Religion, ce que les Catholiques Romains ne sont pas. Selon ce sentiment le chemin de se sauver, tant des ignorants aussi bien que des sçavants, est de croire sur l'autorité de l'Église. Je confesse que cela est le plus facile, au moins cela est bientôt dit, s'il n'y avoit autre chose à faire pour être sauvé. Mais ce n'est pas assez, que d'avoir une foy simple. St. Jaques nous dit: que les Diables croyent aussi et tremblent; mais qu'un chacun doit être capable à rendre raison de l'espérance qui est en luy, comme St. Pierre le

dit. Je pense donc, qu'on doit examiner et s'instruire soi-même, pourquoi l'on est plus tôt de cette croyance préférablement que d'une autre, puisque sans cela on répondroit mal, si l'on étoit appellé pour cela. Il a raison certainement en ce qu'il avance, que chacun doit étudier et examiner sa Religion pour être aussi satisfait dans ses sentiments, que le furent nos premiers Réformateurs. Ce seroit en effect plus qu'il ne conviendroit à la capacité de plusieurs, si non à la plus part, d'étudier autant qu'ils le firent. En sorte qu'il trouve un moyen aisé, qui est de se soumettre imédiatement à l'Église, et vous dit: qu'il n'y a point à chicaner sur le mot d'Église, mais il conclud pour soi même: Cecy est mon chemin, et il est si persuadé que cette Église est le guide infaillible, qu'il n'avance rien pour le prouver, comme cela seroit nécessaire pourtant, puisque sans cela, il ne me persuadera jamais qu'une Église soit telle, que l'on voit si ouvertement d'avoir été dans l'erreur sur tant de sujets. Mais au lieu de cela, il veut faire voire, que quelque claire que nous pensons être l'Écriture, néantmoins Luther et Calvin ne purent jamais s'accorder touchant le Sacrament de la Ste Cène. Il me semble cependant que ce n'est qu'un mauvais argument, que nous devons aban donner notre Religion parceque tous les Protestants ne sont pas exactement d'un même sentiment. Je suis seure, que la différence, qui se trouve par-

mis eux, n'est point d'une conséquence dangeureuse, comme les oppinions de l'Église Romaine le sont. Mais je crains d'ennuyer votre Majesté, c'est pourquoi à toutes les difficultés qu'il propose dans l'Examen de la Religion, au sujet des femmes et des ignorants, je répondray briévement sur l'un et l'autre de ces articles, de même que sur un troisième ou il témoigne être fort en peine touchant ceux qui ne sçavent point lire. Il est certain, que nous ne sommes point de la capacité d'étudier autant que les sçavants, cependant il est tout aussi certain, que nous devons connoître notre Religion, et que nos âmes sont aussi précieuses aux yeux de Dieu que celles de plus sages, car devant Luy il n'y a point d'égard pour les personnes. En premier lieu Dieu exige d'un chacun ce qu'il a et non pas selon ce qu'il n'a point; par sa miséricorde il nous a laissez une Parole écrite qui est claire et nette, et bien que les sages et les sçavants y puissent trouver des distinctions raffinées, nous autres ignorants ne le faisons point. S'il y en a quelqu'un qui ne sçache point lire, la Parole de Dieu est constament et publiquement luë dans toutes les Églises Réformées, tellement que ceux la même peuvent apprendre tout ce qui est nécessaire pour le salut, pourvû qu'ils ayent des oreilles. Car pour nous, il n'est pas besoin d'en sçavoir tant pour disputer, mais nous pouvons tous sçavoir, si nous servons Dieu d'une manière con-

traire à cette Parole que nous entendons ou que nous lisons; comme par exemple, quand notre Sauveur dit dans l'Évangile selon St. Jean Ch. 5 v. 39: Enquérez vous diligeament des Écritures, et St. Paul commande aux Colossiens que son Épitre fut luë dans l'Église des Laodiceans, et plusieurs autres endroits que j'obmets de citer pour la briëveté, les plus ignorants peuvent trouver, que c'est leur devoir de sçavoir l'Écriture Ste, ce qui n'est pas permis par l'Église de Rome. Quand St. Jean dit dans le 20me Ch. v. 31: Ces choses sont écrites afin que vous croyiez etc., il est certain que nous devons donc sçavoir ce qui est écrit, sans cela, nous ne pouvons dire ce qui est à croire. Quand nous entendons notre Sauveur commander à ses Disciples: Buvez tous de cecy, et que le Texte ajoute: ils en burent tous, il est aisé à voire, combien contraire est la pratique de ceux qui refusent la coupe au peuple. Quand notre Sauveur dans le 6me Ch. de St. Jean, voyant les Juiffs scandalisés sur ce que parlant de manger sa chair et boire son sang, leur dit: Les paroles que je vous dis, sont esprit et vie: c'est l'Esprit qui vivifie, la chair ne profite de rien, chacun peut comprendre, que notre Sauveur veut les avoir entendu spirituellement, et peut voire la bévuë de ceux qui les appliquent au Sacrament et cela de propos déliberé. Quand St. Paul parle tant contre les prières faites dans une langue inconnuë, comme il le fait

dans sa première Épitre aux Corinthiens Ch. 14, les moins lettrés peuvent voire incontinent, que ceux là agissent au contraire qui prient ainsi. Quand St. Paul dit à Thimothée, combien expressément le St. Esprit parle que dans les derniers temps quelques uns déchoiront de la Foy, et les caractères qu'il en donne consistent spéciellement dans ces deux points, que je laisse aux plus ignorants à juger, s'ils conviennent aux Protestants ou aux Catholiques Romains, sçavoir: défendant de se marier, et commendant de s'abstenir des viandes que Dieu a créées pour les fidèles et pour ceux qui ont connu la vérité, afin d'en user avec action de grâces. Il y a plusieurs autres passages toutes aussi claires, mais je crains d'avoir été trop long desjà. J'ay dit cecy seulement pour faire voire, que ce n'est pas une chose si difficile que d'examiner notre Religion par l'Écriture Ste et cela même encore par les plus petits génies. Et comme j'ay entrepris de répondre seulement pour les ignorants, je ne veux point prendre la place des sçavans en répondant aux citations et passages des Pères. Je ne prétendray jamais à plus de connoissance que je n'ay; mais j'ay lu des livres écrits par des hommes sçavants, qui pourront répondre à chaque passage du sien; mon affaire est uniquement de faire voire à V. M. que rien dans ce livre ne me peut convaincre ny même me faire pencher le moins du monde pour son oppinion, puisqu'il ne

peut me convaincre que l'Église de Rome puisse être infaillible, ainsi que je l'ay dit ci-dessus, lorsqu'il est si ouvert qu'elle a errée presque dans chaque point, en sorte que les Réformateurs n'ont point délaissés la véritable Église Catholique mais seulement les abus qui s'y sont glissez. Je demanderay à Mr. d'Abbeville le reste de ce livre, ou quelques autres si V. M. voudra me commander à les lire. Si j'ay été trop ennuyante dans mes réponses j'espère qu'Elle me le pardonnera, etc.

Lettres de la Princesse Anne de Dannemarc à sa soeur la Reine Marie, alors Princesse d'Orange, du temps de la Révolution, et touchant la grossesse de la Reine, et de son accouchement du Prétendent, 1688.

I.

LONDRE, DE COCKPITT, le dernier de Janv. 1688.

Je suis à présent dans une si grande affliction pour ma pauvre enfant, qu'à peine aurois-je écrite avec le porteur de celle-cy, si je ne le luy avois promis à le faire depuis la semaine passée. Je ne sçauray cependant dire la moitié de ce que j'ay envie de

vous faire sçavoir, parce qu'il faut que je retourne incontinent auprès de mon pauvre enfant, car je suis plus inquiette quand je suis absente d'elle. Mais puisque j'ay cette occasion, je ne puis m'empêcher de vous dire, que je crains fort que le Roy encourage si fort les Papistes, que je pense qu'il est bien à craindre que l'envie qu'a le Roy à lever le Test et les autres loix contre eux, est seulement un prétexte pour introduire le Papisme. Si ce que je vous mande icy avec ce que je vous ay dite touchant Mr. d'Abbeville (que je le crois un espion) seroit sçeu, je seray perduë. Cependant je ne sçauray m'empêcher à vous dire franchement mon sentiment en toutes choses, m'y croyant en effect obligée tant comme amie que soeur. Il faut que je vous dise encore une chose, qui est que je crains que le Roy ne se repose trop sur Mylord Sunderland et Godolphin, puisqu'il est connu d'un chacun qu'ils ont été autrefois autant ses ennemis qu'il en eut jamais, et leurs propres coeurs peuvent dire seulement quelles sortes de convertis qu'ils sont. Quand au premier, avec toute son apparence extérieure, il faut que ce soit un grand fourbe (si je puis me servir de cette expression en parlant d'un ministre d'État) car il avance et pousse avec fierté l'intérêt des Papistes; et cependant il ne va à aucune Église, ny n'a fait nulle déclaration publique de sa Religion. Quoiqu'il en soit je crains qu'il n'en a aucune. Tout ce que

nous pouvons faire, c'est de prier Dieu d'ouvrir les yeux au Roy, et à vouloir diriger le tout pour le mieux, afin que cette pauvre Nation ne soit point renversée par le Papisme. Voylà tout ce que je puis dire à ma chère soeur sur ce sujet jusques à ce que j'aye une autre occasion. Mais je vous prie, ne donnez part à personne de ce que je vous ay dit.

II.

De Cockpitt, le 13 de Mars.

Cette lettre passant par des mains sures je hazarde de vous écrire mon sentiment avec une entière liberté. Et premièrement il faut vous dire, que la satisfaction que je m'étois promise de vous voire ce printemps, m'a été refusée, ce qui ne m'a pas été d'un petit chagrin, ainsi que vous pourrez aisément vous imaginer, et la traverse m'en a été d'autant plus sensible, que le Roy m'avoit d'abord accordée la permission que je Luy avois demandée; car le soir avant mon départ de Richemont je le priois de permettre au Prince d'aller faire une tour en Dannemarck, et à moy en Hollande, ce qu'il m'accorda incontinent et sans la moindre difficulté; mais peu de jours après il me dit: que je ne devois point partir, tellement qu'il est certain, qu'il en avoit

parlé à quelqu'un qui luy avoit persuadé le contraire, et il est tout aussi certain, que ce quelqu'un a été le Lord Sunderland, car le Roy se confie en luy en toutes choses, et luy, qui avance avec hauteur et fierté l'intérêt des Papistes, a peur que vous ne soyez instruite de son véritable caractère, et je crois effectivement, que c'est la raison pour laquelle on m'a refusée d'aller chez vous, bien que peut-être luy et les prêtres ensemble en donnent d'autres raisons au Roy. Puisque donc je ne dois point voire ma chère soeur, je me crois obligée à vous mander la vérité de toutes choses touchant cette matière, afin qu'il ne puisse être au pouvoir de personne (si je puis l'empêcher) à vous tromper, et par la tendresse que vous me marquez dans toutes vos lettres, j'ay lieu de croire que vous vous en fierés plus à moy qu'à aucun autre, tant comme soeur que comme amie. Et afin que je mérite tousjours ces noms, j'agiray envers vous avec toute la sincérité possible. Vous vous souviendray que j'ay cy-devant hazardée une fois à vous mander, que je croyois le Lord Sunderland un très méchant homme, chaque jour me confirme dans cette oppinion. Tout le monde sçait combien de fois cet homme a tourné casaque du temps du feu Roy, et à cette heure, pour accomplir ses vertus, il travaille de tout son pouvoir pour introduire le Papisme. Il est continuellement avec les prêtres, et pousse le Roy à

faire les choses avec plus de hâte, que je ne croy point qu'il le feroit de soy-même. Les affaires sont venues à un tel point, que si cela continuë de même encore un peu plus longtemps, je crois que dans peu aucun Protestant ne sera capable de vivre icy. Le Roy ne m'a jamais plus dit mot touchant la Religion depuis le temps dont je vous ay parlée, mais je m'y attens à tous moments, et suis resoluë à subir plustòt toutes choses, que de changer ma Religion, même si l'on le porteroit à tels extrémités je choisiray plustôt à vivre d'aumônes, que de changer. Ce digne Lord S. ne va point à la messe publiquement, mais il l'entent en cachette dans la chambre d'un prêtre, et ne souffre jamais que personne y soit présent qu'un seul de ses valets, en sorte qu'il n'y a que le prêtre qui puisse dire l'avoir vu à la messe, car il est certain que son valet sera tousjours de son party, tellement qu'il pense conduire ses affaires dans un état flottant, et espère que vous n'apprendrez rien de tout cela, afin qu'il puisse être tousjours aussi grand qu'il l'est à présent. Sa femme encore est toutte aussi extraordinaire dans son espèce, car c'est une femme flateuse, dissimulée et fausse, mais avec tout cela elle a des manières si caressantes et si prévenantes, qu'elle trompera d'abord tout le monde, et il n'est pas possible à découvrir ses détours dans un petit espace de temps. Elle ne se met point en peines aux dépens de qui elle

subsiste, mais ne paye jamais personne, Elle trompe, ne fut ce que pour des bagatelles. Elle a eu ses galants, quoyque peut être pas autant que d'autres dames en ont, et avec toutes ces bonnes qualités elle hante constament les églises, en sorte que selon l'apparence extérieure on la croiroit une Sainte, et à l'entendre parler l'on ne sçauroit penser autrement sinon qu'elle est très bonne Protestante; mais elle est aussi peu l'une que l'autre, étant certain que son mary ne fait rien sans elle, et par ce que je viens de vous dire, vous pouvez juger entre quelles bonnes mains se trouve le Roy et le Royaume, et quel chagrin ce doit être à touts honêtes gens de se contraindre pour vivre d'une façon honête avec des personnes comme le sont ce Lord et sa femme. Ce n'est que la semaine passée que j'ay reçeu votre lettre, par Mr. Dieckfield [5]). Mais je n'ay jamais osée luy parler d'affaires, parce que je ne suis point accoutumée d'en parler avec personne, et ce Lord S. est si fort au guet que j'ay peur de luy. Ainsi j'ai prié le Lord Churchill (qui est un de ceux à qui je puis me fier, et dont je suis assurée que c'est un très honnêt homme et un bon Protestant) de parler avec Mr. Dyckfild de ma part, pour me faire sçavoir ce qu'il a à me dire, et j'y répondray par la première bonne occasion, car on n'oseroit écrire librement par la poste. Il y a encore une chose que j'oubliois de vous dire touchant ce noble Lord, qui

est, que l'on croit que si les affaires n'iront point ainsi ou'il le voudroit, qu'il fera alors une querelle à la Cour et s'en retirera, et par ce moyen il est possible qu'il pensera vous faire sa cour. Mais je vous ay donnée un portrait si juste et véritable de son caractère et de celuy de sa femme, que j'espère que personne ne sera jamais capable à vous faire penser autrement de l'un et de l'autre. Je ne puis m'empêcher à vous dire encore mon sentiment touchant une affaire qui vous regarde vous même, qui est: Que si le Roy dut vous prier et le Prince d'Orange à venir icy pour luy faire une visite, je crois qu'il seroit mieux (si vous pourriez trouver quelque excuse honnête) de ne le point faire; car bien que j'ose jurer que le Roy ne pourroit avoir telle pensée contre l'un de vous, cependant comme l'on peut dire une chose et en faire pourtant une autre on ne peut s'empêcher de craindre, si l'un ou l'autre de vous deux viendroit icy. Je seray ravie de vous voire, mais en effect si vous ou le Prince veniés icy, la peur me feroit perdre l'esprit de crainte qu'il n'arrivât quelque malheur à l'un ou l'autre. Je vous prie que personne ne voye cecy, ny n'en parlez point, et ne donnez part, je vous en supplie, de ce que je vous ay dit à qui que ce soit, excepté au Prince d'Orange, car tout ce que j'ay dit e(s)t trahison, et le Roy me commanda à ne rien (dire) du tout de ce que j'avois pensée aller en Hollande, et

je crains que s'il devoit apprendre que cela ne fut plus un secret, il seroit fâché contre moy. C'est pourquoy je vous prie de brûler celle-cy, aussitôt que vous l'aurez luë, car je ne voudrois pas, que personne outre vous et le Prince d'Orange sache ce que j'ay dit.

III.

DE COCKPITT, le 14 de Mars.

NB. Mansel est le Roy. Mad. Mansel la Reine.

Quoyque je n'aye que peu de choses à vous dire pour le présent, cependant je n'ay point voullu manquer de vous écrire par le porteur de celle-cy, par lequel vous m'avez dit de pouvoir vous écrire hardiment; c'est pourquoy ne sachant point d'autres choses de conséquence à vous mander, il faut que je vous dise, que je ne sçauray m'empêcher de croire que la grossesse de la femme de Mansel est un peu suspecte. Il est bien vray qu'elle est fort grosse, mais elle a meilleur visage qu'elle n'eut jamais, ce qui n'est pas ordinaire aux femmes qui sont aussi avancées qu'elle prétend l'être puisque la pluspart ont pour lors très mauvais visage. Outre cela il est bien étrange que les bains, qui selon le sentiment des plus célèbres médecins auroyent deu luy faire beaucoup de mal, ayent eu un si bon effect, et si

prompt, qu'elle devienne grosse dès la première minute qu'elle et Mansel se rencontrèrent à son retour de Bath. La certitude où elle est que ce sera un fils, et les principes de cette Religion étant tels que rien ne l'arrête, quelque impie que soit le moyen qu'elle met en usage, pourvu qu'il avance ses intérêts, cela donne quelque lieu de craindre que l'on intente quelque tricherie. Je fais tout ce que je puis pour découvrir ce qui en est, et si je fais quelque découverte, je ne manqueray pas à vous en donner part. Je suis bien aise que vous ne désaprouvez point la Lady Huntington, qui j'espère voudra mériter tousjours la bonne oppinion que vous avez d'elle, quelle que puisse être la conduite de son mary: j'avouë que cela m'auroit empêchée de la prendre, si j'avois pu rencontrer une autre qui fut supportable. Mais pas une ne s'étant offerte, qui fut du tout convenable, je me suis hâtée, autant qu'il m'a été possible, à m'engager à celle-cy, de crainte qu'on ne me chargeat d'une Papiste, ou d'une espionne. Comme Bently partira dans peu, je ne diray rien davantage à cette heure, mais finirray celle-cy en vous remerciant de la bonté que vous avez eu de me donner part de ce qui s'est passé entre vous et Mr. d'Abbeville. J'en garderay le secret très seurement: Je n'en ay entendu mot de personne que de vous-même seulement, et vous pouvez être persuadée que je ne sçaurois jamais avoir mauvaise

oppinion de ma chère soeur, malgré tout ce que je pourrois entendre dire, mais que je seray tousjours prête, si jamais je trouve occasion pour cela, à vous justifier et à donner de vous au monde ce caractère que vous méritez etc.

P.S. lisez celle-cy la première,
elle doit être partie avec
Monsr. How [8]).

Je pense que le nom d'Espion seroit un fort bon nom pour le noble Marquis.

IV.

Cockpitt, le 20me de Mars.

J'espère que vous instruirez Bently [7]) de ce que vous voulez, que fassent vos amis si quelque changement devroit arriver, ainsi qu'il est à craindre qu'il en arrivera, particulièrement si Mansel aura un fils, comme je conclus qu'il aura, y ayant tant de raisons de croire que c'est une fausse grossesse. Car il me semble que si cela n'étoit point ainsi après tant d'histoires et railleries qui en ont été faites, elle auroit deu tâcher de convaincre le monde de la vérité, en laissant toucher son ventre par moy, ou par quelque une de mes amies; mais tout au con-

traire, toutes les fois que l'on luy parle de sa grossesse, elle semble avoir peur qu'on ne la touche, et autant de fois qu'il s'est rencontré que j'aye été dans sa chambre quand elle s'est déshabillée, elle s'est tousjours retirée dans la chambre prochaine pour mettre sa chemise. Toutes ces choses donnent tant de justes sujets de soubçonner, que je croy que lorsqu'elle sera accouchée personne ne sera convaincu que ce soit son enfant, exepté que ce ne soit une fille. Pour ma part je déclare que je ne le croiray point, à moins que je ne voye que l'enfant soit séparé d'elle. Le Lord Rochester [9]) m'a prié de vous dire qu'il a été très sensible de voir par une lettre qu'il a reçeu de Mr. Bentinck que vous et le Prince d'Orange étiez l'un et l'autre si fort en colère contre luy, n'ayant jamais fait quelque chose, qu'il sache, pour la mériter, hormis qu'il avoit manqué l'été passé, lorsqu'il fut en païs étranger, à vous présenter ses respects, ce qu'il reconnoit pour une grande faute et dont il vous demande pardon, comme de tous dont vous le jugés être coupable, bien qu'il ignoroit tout autre crime. Je ne sçavois comment luy refuser cecy, m'en ayant parlé deux fois. Il sembloit être fort embarassé, mais c'étoit de manière que cela paroissoit plustôt provenir de la situation pitoyable de son esprit que d'autre part, bien qu'en même temps il m'asseura, que la peine qu'il avoit ne venoit point d'espérance de faire quelque avantage

pour le temps à venir, mais parce qu'il ne voudroit pas que ny vous ny moi le devions croire si ingrat à la mémoire de notre mère, que de faire de propos délibré quelque chose pour déplaire à ses enfants. Je ne puis finir ma lettre sans vous dire que la femme de Roger [10]) fait l'hypocrite plus que jamais, car elle va matin et l'après midy à l'Église de St. Martin, puisqu'il ne se trouve pas assez de gens qui la puissent voire à la Chapelle de Whitehall; elle y va une demy heure avant que le monde y vienne et y reste une demie heure après que tous sont sortis, pour ses dévotions particulières. Elle court d'une Église à l'autre après les plus fameux prédicateurs et fait tant de bruit de sa dévotion qu'en effect cela fait soulever l'estomac. Asseurément, il ne fut jamais coupables mieux assortis qu'elle et son bon mary, car comme elle est dans toutes ses actions la plus grande pendarde qui fut jamais, aussi est il le plus fin coquin que la terre porte. L'incluse devoit être partie avec Mr. How [8]), mais par mégarde elle est restée icy. J'étois resoluë de l'envoyer aujourd'huy avec quelqu'un que Mr. Sidney [11]) me dit être fort seur, mais étant très persuadée de la fidélité du présent porteur, et partant si tôt, je choisis plustôt de la garder, et de vous envoyer les deux lettres ensembles. Adieu, ma chère soeur, et bien que je ne sois point en état à vous dire beaucoup à mon égard, croyez néantmoins mon coeur aussi

sincère qu'il est possible, et soyez persuadée que mon affection pour vous et ma fermeté et constance pour ma Religion ne finiront qu'avec ma vie.

V.

Lorsque j'écrivois à ma chère soeur par Mr. Capell [12]), je n'eus point de temps pour vous dire la moindre chose, et étant très asseurée que ma lettre ne court aucun risque entre les mains du porteur présent, je choisis plustôt à vous écrire librement mes sentiments avec luy, qu'avec Monsr. H. Bellassis [13]). Je suppose que vous aurez appris, que le Roy a envoyé à Cambridge pour y faire recevoir un moine Maître ès Arts, et qu'on la réfusé, dont le Roy est fort en colère, et a fait citer le vice-Chancelier et plusieurs autres encore de l'université. Samdy dernier fut le jour qu'ils apportèrent leur réponse aux Commissaires, pour quoy ils ne pouvoient obéir au Roy. Sur quoy les Commissaires ont demis le vice-Chancelier de sa charge. Il étoit outre cela le chef d'un collége, qu'on luy a ôté de même, et l'on a ordonné que les bénéfices en reviendront à l'université. L'on peut aisément conjecturer par cecy ce que l'on a désormais à espérer, puisque les prêtres ont tant de pouvoir sur le Roy, pour luy faire des choses si directement contre les loix du païs, et en effect

contraires à ses propres promesses. C'est bien une triste perspective pour nous tous de l'Église Anglicane. Tous les Secretaires *) peuvent faire à cette heure tout ce qui leur plaît ayant tous ce libre exercice de leur Religion, sans doute dans le dessein de nous ruiner, ce qui me semble devoir être très clair à tout juge impartial. Pour ma part je m'attens à tous moments que l'on me parlera touchant ma Religion, et suis même fort étonnée qu'on ne l'aye fait desjà. Lorsque le Roy m'en parlera, soyez asseurée que je vous en rendray un compte exact. En attendant tout ce que je souhaite est: que vous n'ajoutiés point de foy aux rapports qu'on pourroit vous faire de moy sur ce sujet, mais que vous fussiez asseurée que je seray tousjours ferme dans mes principes, et que ny menaces ny promesses ne me feront jamais changer ma Religion, de quoy j'espère que vous serez entièrement persuadée sans cela. Ce dernier honneur que le Roy a conféré au Lord Sunderland, luy fera sans doute presser notre destruction avec plus de hâte et avidité qu'il ne l'a fait encore, et selon toutes les apparences sa femme est en train d'être la favorite de la Reine; car à présent que la Lady Rochester est morte, il n'y a personne qui puisse insinuer à la Reine, quelle méchante femme qu'est la Lady Sunderland; bien qu'à la fin la Reine n'aye

*) Sectaires?

plus eu bonne oppinion de la Lady Rochester, toute fois les vérités qu'elle luy dit de la Lady Sunderland empêchêrent celle-cy à s'avancer dans la faveur de la Reine pendant sa vie, mais à cette heure qu'elle est morte, il est à craindre que la Lady Sunderland, avec ses manières flatteuses et insinuantes, et à l'aide de la façon que son mary fait sa cour à la Reine, se mettra en grande faveur, et qu'allors elle jouera sans doute un jeu de diable car elle n'a point de Religion du tout, bien qu'elle prétende en avoir beaucoup, et pourvû qu'elle soit grande et puissante, elle ne se soucie point qui que ce soit qu'elle ruine; et à dire la vérité, son mauvais naturel et le tout ensemble la peut rendre capable à faire beaucoup de mal, car il faut que vous sachiez, que la Reine est d'une humeur orgueilleuse et hautaine, et quoy qu'elle prétend haïr toute façon et cérémonie, cependant l'on s'apperçoit, que ceux qui luy font leur cour de cette manière, sont ceux dont l'on pense le mieux. Elle déclare sans cesse, qu'elle aime la sincérité et hait la flatterie, mais lorsque les flatteries les plus grossières et les plus basses luy sont dites en face, elle semble en être extrêmement contente; en vérité c'en est assez pour faire soulever l'estomac, à entendre quelles choses de cette espèce luy sont dites, et de voire la grande satisfaction qu'elle y prend. La Lady Sunderland, possède en perfection toutes ces manières pour luy faire sa

cour. Elle est à présent bien plus souvent chez la Reine que cy-devant. C'est une chose bien triste et bien ennuyante d'être forcée, comme si c'étoit de bon gré, à vivre civilement avec une femme que l'on sçait nous haïr, et qui fait tout ce qu'elle peut pour perdre un chaqu'un, ce qu'elle fait très certainement. Il faut dire encore une chose de la Reine, c'est qu'elle est la plus haïe du monde de toutes sortes de gens, car chacun croit que c'est elle qui presse le Roy à être plus violent qu'il ne le seroit de soy-même, ce qui est fort vraysemblable, puisqu'elle est très bigotte dans ses manières, par lesquelles on peut aisément voire qu'elle haît tous les Protestants. Toutes les dames de qualité disent qu'elle est si orgueilleuse qu'elles ne se soucient point d'aller plus souvent à la cour qu'elles n'y sont absolument obligées par devoir. Et en effect sa cour n'est plus si nombreuse qu'elle l'a eue autrefois. Elle prétend d'avoir beaucoup d'amitié pour moy, je doute cependant qu'elle soit réelle, n'en voyant nulle preuve mais plustôt le contraire. Il ne m'apartient point de me plaindre, et tant qu'elle ne m'ôte point l'affection du Roy, il ne m'importe de quel sentiment qu'elle soit pour moy, mais je suis resoluë à luy marquer tousjours beaucoup de respect et de luy faire souvent ma cour, afin qu'elle n'aye aucune juste cause contre moy. Ma chère soeur voit à cette heure, que j'en use très librement avec vous, et que je vous

dis ce que je pense de chaque chose et de chaque personne et j'espère que la franchise et sincérité en ce que je vous ay dit vous sera agréable, et en effect je me crois obligée, lorsque j'en ay occasion, à vous faire un rapport exact de toutes choses, craignant qu'il n'y a point d'autre personne, qui voulut vous dire la vérité aussi franchement et sans déguisement ainsi que je l'ay fait. Il y a environ quinze jours que je parlay avec Mr. Dyckfield, et bien que je ne doutasse point de votre affection avant cela, ce me fut cependant un grand plaisir d'en recevoir tant d'asseurances par luy, tant de la part du Prince d'Orange, que de la vôtre. Mr. de Russel [14]) m'a donné les mêmes asseurances; si j'écrivois des volumes entiers, je ne pourrois jamais exprimer combien je suis sensible si bien de l'amitié du Prince d'Orange que de la vôtre; c'est ce que j'estime plus que vous ne sçauriez croire, et j'espère que vous me ferez l'un et l'autre la justice à ne douter en aucune manière de l'amitié que j'ay pour vous, qui durera tant que ma vie, et que je ne veuille la témoigner réellement en toutes occasions. Le Prince pense aller en Dannemarck à la fin de ce mois. Quand il sera parti, je m'imagine que le Roy me parlera touchant ma Religion, puisqu'alors il me trouvera plus seule qu'il n'a fait jusques icy. Le porteur de la présente lettre retournera dans peu de temps, en sorte que j'espère d'en avoir rèponse avec luy, ou si Mr. H. Capell [12]) devroit

venir plustôt encore, vous le pourriez faire avec luy aussi seurement. S'il y a quelque chose dont je n'aye point fait mention, et que vous désiriés de sçavoir, ou que je puisse vous rendre quelque sorte de service icy, je vous prie de me le laisser sçavoir, afin que je puisse vous montrer avec quelle fidélité je veux vous obéir en toutes choses qui sont en mon pouvoir. Chaque jour paroissent des livres nouveaux touchant la Religion, et une grande partie de notre côté sont très bien écrits; si vous souhaités d'en avoir quelques uns, donnez m'en part, et je vous envoyeray ceux qui méritent le plus d'être lu.

Adieu, ma très chère soeur. Voicy selon toutes les apparences la dernière occasion que j'auray avant le départ de Mr. Dyckfield; s'il s'en présente une autre, soyez asseurée que je vous rendray compte de tout ce qui se passe icy.

VI.

Cockpitt, le 18me de Juin.

Ma chère soeur ne sçauroit s'immaginer le chagrin où je suis, d'être si malheureuse d'avoir été hors de la ville du temps de l'accouchement de la Reine, car je ne sçaurais à présent être satisfaite sur l'article de l'enfant, s'il est véritablement son enfant,

ou s'il est supposé. Il se peut que ce soit notre frère, mais Dieu seul le sçait, car jamais elle n'a pris soin de satisfaire le monde ny d'en donner aux gens quelque démonstration. Il est étonnant, si elle a été grosse en effect, qu'elle n'aye permis à personne qu'à Mad. Mazarin [15]) et à la Lady Sunderland de la toucher, pour sentir le mouvement de l'enfant, qui sont gens auxquelles personne ne donnera croyance. Si par orgueil elle ne vouloit point que je la touchasse, il me semble que auroit été fort bien faite pour elle si quelquefois en se déshabillant elle eut laissé voire comme par hazard son ventre à Mad. Roberts [16]), qui est une personne qu'elle connoissoit. Je voudrois croire à cette heure, mais au lieu de tâcher à me donner quelque satisfaction, elle a tousjours été fort réservée pour elle aussi bien que pour moy. Le grand brut qui fut fait, qu'elle feroit ses couches à Windsor, et puis de se résoudre tout d'un coup d'aller à St. James, qui est l'endroit le plus propre pour y jouer une pareille tromperie, et Mad. Turenes [17]) couchant dans sa chambre de lit, la nuit qu'elle tomba en travail d'enfant, et hormis elle aucun autre de la maison n'ayant été délogé de Whitehal, tout cela sont des circonstances, qui donnent grand sujet au soubçon. Mais ce qui paroit le plus évident du monde, c'est qu'elle accouche deux jours après qu'elle eut appris que je devois retourner en ville et de dire que l'enfant est venu à plein terme, quand chacun

sçait par sa propre supputation, qu'il y manquoit un mois. Après tout cela il est possible que ce peut être son enfant; mais pour un qui le croit, il y en a mille qui ne le croyent point. Pour ma part, hormis qu'on ne m'en donne des démonstrations très évidentes (ce qui pour le présent est presque impossible), je seray tousjours du nombre des mescroyans. Je ne trouve point du tout que le peuple en soit découragé, mais il semble être tout d'un même sentiment, ce qui est une chose fort consolante dans un temps comme celuy-cy. Pendant tout le temps que les Évêques furent dans la Tour, tout le monde courut en foule pour les voire, et il y eut grande joye lorsqu'ils en sortirent. Autant de Lords qui le pouvoient, sans tomber dans une p r e m e n i e n s *) [18]), sont intentionné à faire une requête au Roy, mais comme ils ne l'ont point fait jusques icy, cela me fait craindre qu'ils tarderont tant qu'il en sera trop tard. On ne peut s'empêcher de n'avoir mille craintes et pensées mélancoliques; mais quel changement que puisse arriver, vous me trouverez tousjours ferme à ma Religion et fidelle à vous.

---

*) Je n'entens poiut ce mot p r e m e n i e n s, ainsi je l'ay mis icy comme je l'ay trouvé, de peur d'y donner un sens impropre.

VII.

De Windsor, le 22 de Juin.

Ayant appris qu'en Écosse chacun a pris commission nouvelle pour leur charges sans prêter le Test, et croyant cela d'une très grande conséquence, parce que tout ce qui s'est fait là, n'est qu'un avant-coureur, de ce que dans peu peût être fait icy, je me suis cru obligée d'envoyer un express pour vous en avertir aussitòt qu'il est possible, afin que vous puissiez faire quelque chose (si c'est en votre pouvoir) pour y mettre une halte, avant que cela n'aille trop loin. Je suis tout à fait de votre sentiment, qu'en levant le Test et les loix pénales, on nous ôte notre Religion, et si cela se fait, à Dieu notre bonheur. Car si une fois les Papistes auront toutes choses entre leurs mains, tous nous autres pauvres Protestants n'avons que de temps malheureux à espérer. Quoyque nous soyons d'accord sur cet article, je ne puis cependant m'empêcher de craindre que vous n'êtes point de mon oppinion en d'autres choses, parceque vous n'avez jamais fait réponse sur ce que je vous ay dit touchant les femmes de Roger *) et de Mansel †). Je vous prie de me faire sçavoir, si

*) La femme de Mylord Sunderland.

†) La Reine.

nos sentiments diffèrent ou non sur ces sujets. Car il m'est fâcheux que nous n'ayons point de juste intelligence entre nous. Je suis persuadée d'avoir fait mon devoir, en vous faisant un rapport véritable et impartial de toutes les affaires de conséquence qui se passent icy. Jusques icy le Roy ne m'a rien dit encore touchant la Religion, et s'il ne le fait point avant le retour du Prince, je commenceray à espérer qu'il ne le fera point du tout. Pour des nouvelles, je n'en sçay point. Si vous ne sçavez ce que signifient les noms dont j'ay fait mention, Monsr. Dyckfield pourra vous en instruire. A Dieu, ma chère soeur, le porteur de celle-cy a ordre de rester aussi longtemps que vous le luy commenderez. Cependant je seray très impatiente pour la réponse. Adieu encore une fois, ma chère soeur, et croyez moy à jamais toute à vous.

La Reine Marie, lors Princesse d'Orange, fait les Questions suivantes à la Princesse Anne.

Questions faites par ma soeur le 21 *de Juillet* 1688.

I Art. . . . .

. . . .

II Art. . . . .

. . . .

III Art. Si les astringents que l'on dit que la Reine a pris, a été fait ouvertement ou si l'on en a fait mystère? Et quels médecins ont été consultés au sujet de la Reine avant et après son voyage à Bath?

IV Art. . . . .

. . . .

V Art. A quel heure a commencé le travail d'enfant de la Reine?

VI Art. A quelle heure on en avertit le Roy? Si le Roy couchoit à St. James, ou avec la Reine, ou s'il étoit retourné à Whitehall?

VII Art. Si en envoyant chez le Roy, l'affaire fut divulguée à St. James et Whitehall? ou si l'avis fut donné en secret?

VIII Art. Si le Roy envoya pour appeller les conseillers privés, ou s'il prit seulement ceux qui se trouvèrent par hazard à Whitehall?

IX Art. A quel heure le Roy vint avec le Chancellier dans la chambre de la Reine?

X Art. S'il y avoit un paravent au pied du lit entre le lit et le reste de la chambre ou non?

XI Art. Si quelques femmes, hormis les confidentes, virent le visage de la Reine pendant qu'elle fut en travail d'enfant, et si elle avoit le visage d'une femme en travail d'enfant? qui étoient dans la chambre, tant hommes que femmes? à quel temps ils arrivèrent et combien proches ils étoient?

XII Art. Combien de temps le Roy étoit à parler au Chancellier après que l'enfant fut porté dans la chambre prochaine, avant qu'il alla pour le voire? Et sur cette question, comme sur les autres, se rapportant au temps juste, l'on souhaite une réponse aussi exacte et à une minute près s'il est possible.

XIII Art. Quelles femmes de l'une et l'autre sorte y étoient présentes? et si aucune femme ne fut appellée pour tenir la Reine? Et qui prit l'enfant lorsqu'il vint au monde?

XIV Art. Si l'on n'envoya point pour faire venir les dames, ou lesquelles c'étoient qu'on fit venir? et à quel temps l'on envoya avertir la Reine Douairière, comme aussi à quel temps elle vint?

XV Art. Si dans quelques autres couches, la Reine fut délivrée si mistérieusement, si subitement, et où l'on appella si peu de personnes.

XVI Art. Si plusieurs personnes ont observé que les membres de l'enfant étoient minces et chétifs au commencement et que tout d'un coup ils parurent ronds et forts? La Reine semble-t'elle passionnée pour l'enfant?

XVII Art. Comment Mistris Dawson et Mistris Bromly sont avec la Reine? Laquelle de ses femmes de chambre est la plus en faveur?

à l'Art.

XIII. Si dans les accouchements précédents de la

Reine, le Roy n'avoit point coûtume d'être plus proche du lit et de tenir la Reine dans son travail?

à l'Art.

XVI. Si est permis à chacun de voire l'enfant à toute heure, habillé ou déshabillé?

Qui est près de luy, berceuses et gardes?

à l'Art.

III. Si le Docteur W. seul, ou quelqu'autre avec luy, sçeut toutes les particularités de l'état de la Reine?

Réponse de la Princesse de Dannemarck, par après la Reine Anne, à la Reine Marie à tous ces articles.

De Cockpitt, le 24 de Juillet 1688.

Je reçeu hier la vôtre du 19me, par laquelle je vois que vous n'êtes point satisfaite de la relation que je vous ay faite dans ma dernière lettre, mais j'espère que vous me pardonnerez de ne l'avoir faite avec plus de circonstances, si vous considérez que n'ayant point été sur le lieu, tout ce que j'ay pu sçavoir j'ay deu l'apprendre par d'autres, et n'ayant été pour lors de retour que depuis peu de jours seulement, je n'avois pas eu le temps pour m'enquérir si précieusement, comme je l'ay fait de-

puis. Mais avant toutes choses, je ne sçaurois m'empêcher de vous dire, que je crains fort que vous ne me croyez négligente à vous donner part de ce qui est de conséquence. Car bien que je soye généralement assez paresseuse, il est vray pourtant que lorsque j'écris avec la poste, je fais la plus part de ces lettres fort courtes, n'osant vous y parler librement des nouveautés, étant très pauvre en inventions pour les déguiser. Cependant j'espère que vous me pardonnerez ma paresse en vous écrivant ces lettres, puisqu'au moins je n'ay jamais manquée aucune occasion sans vous donner toute l'intelligence dont j'ay été capable, et vous prie de n'être point si injuste de croire, que je puisse penser seulement à trouver de l'incommodité en m'acquitant de ce que vous pouvez désirer de moy, car asseurément, je voudrois volontièrement en faire davantage, si c'étoit en mon pouvoir, que de répondre à vos questions, ce que je feray avec autant d'exactitude que vous le souhaitez.

I. . . . .
. . . .

II. . . . .
. . . .

III. Pour ce qu'ils appellent boissons restringentes, je luy en ay vu prendre deux fois et je ne doute pas qu'elle n'en a pris souvent et ouvertement. Avant qu'elle alla à Bath, le Docteur Walgrave pressa

fort le Sr. C. Scar pour approuver qu'elle y allât, mais il fut si fort contre cette oppinion que l'on fit une autre consultation de médecins, qui furent le Docteur Walgrave, Wheterly, Brady et Brown, après quoy l'on se servit seulement du Sr. C. S. et du Docteur Walgrave. Quant au premier je croy qu'il fut peu consulté excepté une fois lorsqu'elle devoit être saignée, et lorsqu'elle dût aller à Windsor, allors plusieurs autres furent appellez, pour en donner leur avis.

IV. . . . .

. . . .

V. Le travail d'enfant la prit vers les 8 heures du matin.

VI. Elle envoya quérir le Roy dans ce temps-là, qui n'avoit été levé que depuis un quart d'heure, ayant couché cette nuit avec la Reine, et s'habilloit pour lors.

VII. Aussitôt que le Roy vint, il envoya quérir la Reine Douairière et tout le Conseil, après quoy la nouvelle en fut répanduë par tout à St. James.

VIII. La plus part des autres hommes qui furent là, je suppose que c'étoit pour le lever du Roy.

IX. Ils entrèrent dans la chambre dabord après que la Reine Douairière arriva, ce qui fut environ une demie heure avant qu'elle accoucha.

X. Il n'y avoit point de paravent. Elle accoucha dans le lit où elle coucha toutes les nuits, et dans

la grande chambre de lit, comme elle le fit aussi de son dernier enfant.

XI. Les rideaux au pied du lit étoient tirés et les deux côtés ouverts. Lorsqu'elle fut dans les grandes douleurs, le Roy demanda en hâte après Milord Chancellier, qui monta au côté du lit, pour faire voire qu'il étoit là; après quoy le reste des conseillers privez firent la même chose. Allors la Reine pria le Roy de luy cacher le visage avec sa tête et perruque, ce qu'il fit; car elle dit ne pouvoir accoucher étant regardée par tant d'hommes, car tout le Conseil se tenoit proche du pied du lit; et le Chancellier sur le degré.

XII. Aussitôt que l'enfant fut né, la sage-femme coupa le nombril, parce que l'arrière-faix ne suivit point dabord, et après cela elle donna l'enfant à Mistriss Labadie, laquelle, en passant au côté du lit, devant traverser le degré pour le porter dans la petite chambre de lit, le Roy l'arrêta, et dit aux conseillers privés, qu'ils étoient témoins qu'il y avoit un enfant né, souhaitant de passer dans la chambre prochaine pour voire ce que c'étoit. Ce qu'ils firent touts. Car avant qu'ils n'en ressortirent touts, l'on ne déclara point ce que c'étoit, seulement la sage-femme avoit donnée un signe que c'étoit un fils. C'est ce qui s'est fait aussi cy-devant.

XIII. Lorsque la Reine Douairière vint premièrement dans la chambre, elle monta au côté du lit,

mais après elle se tint tout le temps auprès de l'horloge. Il y avoit dans la chambre le Lord Chancellier, le Lord Président, le Lord Garde des Sceaux, les deux chambellans, Lord Powis, Lord Dover, Lord Peterborow, Lord Melford, Lord Dartmouth, Sr. I. Ernely, Lord Preston, Sr. N. Buttler, le Duc de Beaufort, Lord Berckley, Lord Murray, Lord Castelmaine. Ceux-cy étoient du Conseil, et pour les autres il y avoit Lord Feversham, Lord Arran, Sr. St. Fox et Mr. Griffin, outre *les pages of the backstairs* et les prêtres. Les femmes qui y furent étoient la Lady Peterborough, Lady Bellassis, Lady Arran, Lady Tyrconnel, Lady Roscomon, Lady S. Buckley, Lady Powis, Lady Strickland, Lady Cares, Mistriss Cran, deux des Portugaises de la Reine Douairière, Mistriss Bromley, Mistriss Dawson, Mistriss Walgrave, Lady Wentworth et Mistriss Turain. Toutes celles-là se tenoient aussi proches qu'elles le purent. Lady Bellassis donna à la sage-femme *the recevir* *). Et Mistriss Dawson étoit derrière une chaise Hollandaise, sur laquelle la sage-femme étoit assise pour faire son office. Je n'ay point entendu que pendant tout ce temps, et jusques à ce que l'enfant fut séparé d'elle, personne soutint la Reine, hormis le Roy qui étoit sur le lit auprès d'elle pendant tout ce temps.

---

*) Je ne sçauray rendre encore ce mot en François.

XIV. Je n'ay point entenduë qu'on eut envoyé quérir aucune autre dame que la Reine Douairière, qui arriva à 9 heures et un quart. Je vous ay déjà dit la place où elle se tenoit et à quelle heure on l'envoya quérir.

XV. Son travail d'enfant n'avoit jamais été si long.

XVI. Je n'ay jamais rien entendu de ce que vous dites touchant les membres de l'enfant. Quant à ce qui est de le laisser voire habillé ou déshabillé, on l'évite autant que l'on peut, ainsi que je l'ay compris par tout ce que j'ay vu et entendu. Quelques fois on refuse presque à touts de le voire, et c'est lorsqu'ils disent qu'il ne se porte pas bien, et il me semble qu'il y a tousjours du mystère, car l'on ne sçait s'il est malade véritablement, et ils craignent qu'on le sache, ou s'il est en bonne santé. Ils voudroient qu'on crut qu'il est malade, comme les autres enfants avoient accoutumés de l'être. Et bref, tout ce qu'ils font n'est pas fort clair, et pour les femmes de service, elles sont toutes Papistes depuis la première jusques à la dernière.

XVII. La Reine défendit à la Lady Powis de luy apporter l'enfant en présence d'aucune compagnie, mais ils disent qu'elle en avoit usée de même avec ses autres enfants. J'y dînois l'autre jour, lorsqu'on dit que l'enfant étoit fort mal d'une diarée, et véritablement il en avoit la mine. Cependant quand la Reine retourna de la prière, elle alla dîner sans

le voire, et après le dîner elle joua à la Comète, et n'alla point chez l'enfant qu'elle ne fut hors de la Poule.

XVIII. Je ne crois point qu'aucune des femmes de chambre aye quelque crédit auprès de la Reine que Mistriss Turaine, mais l'on dit que Mistriss Bromley a un intérêt avec le Roy.

Je suis sur mon départ pour Tunbridge, mais bien que je voulusse rester icy, je ne pourrois pourtant point observer l'enfant, car il doit être mené à Richemont. Lady Churchil ne va point dabord avec moy; tant qu'elle restera icy, je suis sure qu'elle fera tout ce qui sera en son pouvoir pour vous donner fidellement part, si bien qu'à moy, de tout ce qui arrivera et mérite d'être sçeu. J'ay tâchée de m'informer de toutes choses, car j'ay parlé à Mistriss Dawson et luy ay fait touttes les questions dont j'ay pu m'aviser, car n'ayant point été dans la chambre lorsque la Reine accoucha, il faut s'enquérir de ceux qui y ont été, et j'ay cru qu'elle pourroit m'en dire plus qu'aucune autre, et apparament voudroit moins en parler. Je pris toutte la précaution possible, lorsque je luy parlois, à le faire d'une telle manière, que je pu apprendre toutes choses, et qu'en cas qu'elle dut me trahir, le Roy et la Reine n'en puissent être fachez contre moy. C'est elle qui m'a dit ce que j'ay marquée dans les articles 5, 6, 7, 9, 12, 13, 14 et 15. Elle m'a

dit outre cela, que lorsqu'elle vint chez la Reine, elle trouva Mistriss Touraine et la sage-femme auprès d'elle. Tout ce qu'elle dit semble très étonnant, s'il n'y a point de tromperie, que l'on ne se soye jamais donné la moindre peine pour en convaincre le monde. J'espère d'avoir réponduë aussi pleinement à votre lettre, que vous pouvez le désirer. S'il y a outre cela encore quelque chose que vous souhaittiés de sçavoir, je vous prie de me le mander par la première occasion seure, et vous me trouverés tousjours prête à vous obéïr et à vous marquer par mes actions la réalité et sincérité de mon amitié. Une chose j'oubliois de vous dire, qui est, que la dernière fois que la Reine accoucha, la raison pourquoy elle fut accouchée dans son grand lit, étoit parce qu'elle avoit été surprise. Cette fois cy Mistriss Dawson dit (que), bien que le petit lit de veille fut dressé, la Reine ne voullut point s'y mettre, parceque les matelats n'avoient point étés séchez.

Lettre de Mgr. l'Évêque d'Osnabruck, après Électeur d'Hannovre, à Madame sa femme.

AU GÖHRDE, ce 22 d'octobre 1688.

La lettre que Mr. Schelton [19]) vous a écrite est fort honnête, et le titre d'Altesse Royale, qu'il vous donne,

mérite seul qu'on luy fasse réponse. Si j'étois en votre place, je luy diray que je n'ay jamais pris parti contre le Roy son maître, ny contribué en aucune manière aux révolutions d'Angleterre; que j'auray fort souhaité la continuation de la tranquilité publique, mais que lorsque les Têtes courronnées étoient en guerre les Princes particuliers, comme moy, se trouvent indispensablement obligés de prendre le parti le plus convenable aux intérests de leurs subjects. Qu'au reste vous et moy conserverons pour le Roy Jaques tout le respect et vénération qui luy est deu, et que nous avons eu de tout temps pour sa personne sacrée. Que pour la correspondence, à laquelle Monsieur Schelton s'offre de continuer avec vous, vous souhaités d'en être dispensée, puisque dans la situation, où sont présentement les affaires de l'Europe, elle ne sçauroit être que dangeureuse et de peu d'utilité. J'espère de vous revoir en 10 ou 12 jours pour vous asseurer tousjours d'une amitié et affection cordiale.

Erneste Auguste,
Duc de Brounswic et Lunebourg.

Papiers de la Reine Marie, copiés des originaux écrits de sa main propre.

1688.

Je commence cette année bénie de Dieu de toutes les bonnes dispositions que je puisse désirer, et j'admire la Providence de mon Dieu si gracieux, qu'en mettant ces bonnes dispositions et désirs dans mon coeur, Il m'a préparée à ce que je ne pouvois prévoir, et par ces moyens me fortifie et me rend plus capable à me conduire que je ne l'auray pu faire sans sa grâce particulière.

La lettre que j'avois écrite au Roy, m'a engagée plus avant que je ne m'y suis attenduë. Sa Majesté ne m'a point donnée d'autre réponse que celle-cy: Que puisqu'Elle trouvoit par ma propre lettre la confirmation de ce que Mr. d'Abbeville luy avoit dit, que j'entendois mieux la controverse que la pluspart de mon sexe, qu'elle espéroit que je feray usage de cette capacité, que Dieu m'avoit donné, pour me porter au droit chemin, et, après plusieurs expressions obligeantes, Elle dit de me vouloir envoyer quelques livres et me conseille de lire les papiers du feu Roy et de la Duchesse ma mère, souhaitant que je voulusse écouter ce qui pourra être dit sur ce sujet par un homme qui étoit auprès

de Mr. d'Abbeville. Je répondis à cette lettre avec tout le respect imaginable; je promis à lire tout ce que S. M. voudroit m'envoyer, mais je m'excusois d'écouter le Père Morgan [20]), que Mr. d'Abbeville me dit être l'homme en question. Monsr. d'Abbeville étant assez hardi par luy-même, fut ravi d'avoir les ordres du Roy pour soutien; il vint donc incontinent chez moy pour sçavoir ce qu'il devroit répondre à S. M. Je luy dis, que j'avois déjà fait ma réponse au Roy en peu de paròles, mais que volontièrement je luy en feray la répétition, sçavoir: Que puisque S. M. témoignoit tant de bonté pour moy, que de prendre soin de mon âme (ce que je regarde réellement comme la chose la plus grâcieuse qu'Elle m'aye jamais témoignée), j'étois prête à faire tout ce qui seroit dans mon pouvoir, pour satisfaire et plaire à Sa Majesté; que pour cela je liray volontièrement tels livres qu'Elle voudroit m'ordonner, mais quant aux entretiens avec le Père Morgan, je ne les croyois pas être nécessaires, puisqu'à moins que ces livres n'érigeassent quelques doutes en moy, il ne pourroit m'en dire davantage qu'eux. L'envoyé concéda que ces entretiens ne signifieroient rien, tant que je seray satisfaite de ma propre Religion. Je luy assuray que, par la Grâce de Dieu, je l'étois à ce degré que tout ce que j'avois entendu ou lu n'avoit seulement servi, jusques icy, qu'à me confirmer de plus en plus dans cette oppinion. Le Roy prit

cette réponse pour être trop positive; cependant il dit, que pour cela il ne se laissoit point décourager. Mais il pensoit que le refus d'avoir une conférence avec le Jésuite marquoit que je me defiay de moy-même ou de ma Religion; à quoy je répondis: Que pour ma Religion, j'étois si asseurée qu'Elle étoit la plus conforme à la parole de Dieu, et que je ne craignois en aucune manière que j'eusse ou pourrois même avoir le dessous dans mes disputes. Que pour moy-même je m'appuyois uniquement sur l'assistence de Dieu et nullement sur mes propres lumières, sachant que plusieurs plus sages que moy ont été trompés ayant trop présumez des leurs. Mais que j'espérois que Dieu, qui m'avoit si merveilleusement préservé dans sa véritable Religion jusques icy, voudra m'y préserver jusques à la mort. Je priois le Roy de vouloir excuser la liberté que je prenois en luy parlant si franchement, mais je luy dis, que je me croyois obligée en conscience à ne dire rien que la vérité, particulièrement sur un tel sujet, et que selon mon devoir je ne pouvois faire moins que de luy déclarer mes sentiments avec franchise. Je n'eus point de réponse particulière sur cecy. Mr. d'Abbeville me donna le livre qui a pour titre Réflexions sur les différends de la Religion. Je promis de lire tout, mais je refusai la conférence, parceque je sçavois bien combien de bruit qu'ils en feroient d'abord, pour me faire par là beaucoup de tort.

Et en effet, je croy que cela peut bien être le dessein principal des prêtres, bien que l'intention du Roy fut bonne. Je fus bientôt confirmée dans cette opinion, car dans les trois jours après la première conversation que j'eus avec Mr. d'Abbeville, l'on m'assura qu'il se vantoit à plusieurs de la liberté avec laquelle je luy permettois à m'entretenir de ces matières, et l'ordre qu'il avoit du Roy, non seulement à parler luy-même, mais de recommender encore à ma connoissance le Père Morgan. Lorsque j'appris cela, je m'apperçus qu'il étoit temps à prendre soins que mes amis fussent instruits de la vérité. Pour les y préparer donc j'écrivis à ma soeur et à l'Évêque de Londres. Je le manday au Docteur Stanley [21]), et par luy j'en fis informer l'Archévêque de Canterboury. Je rendis grâces à Dieu de ce que je trouvois dans mon coeur un grand sentiment de sa miséricorde envers moy à cette occasion, car le Prince, auquel je lus la lettre que j'avois écrite au Docteur Stanley, sembloit en être si content, et en étoit si surpris même, ne me croyant capable d'une telle chose, que j'avouë que cela ne flatta pas peu ma vanité. Mais loué soit Dieu! Je m'apperçus bientôt de ma follie, et trouvois combien peu de raisons j'avois d'être glorieuse. Je considéray ce que dit l'Apôtre: Que celuy qui croit être debout, prenne garde à ne pas tomber, et faisant réflexion sur les punissements dus à l'orgueil et à la vanité, je ne

pus être que fort humiliée, afin que le Seigneur ne me délaissât pas à moy-même. C'est pourquoy je devins plus fervente dans mes prières et plus assidue au service de mon Dieu. Quand le premier Dimanche du Février aprocha, je me préparay pour le St. Sacrement et, loué soit Dieu, je fus si sensible de mon peu de mérite, et si touchée de toutes les grâces et miséricorde de Dieu envers moy en particulier, que j'approchay de sa Table ainsi qu'il est commendé, m'appuyant uniquement sur le mérite de mon Sauveur, et trouvay toutes consolations spirituelles que mon âme put souhaiter, et me fortifiay ainsi beaucoup. Je commençay donc à m'acquiter de ma promesse (mes yeux ne me l'ayant point permis plustôt) et lus les papiers du feu Roy, mais je n'y trouvay rien qui put m'ébranler. Je lus encore la réponse qui me donna grande satisfaction. Je lus de même les papiers de ma Mère, et trouvay ses raisons aussi étranges que surprenantes pour une femme, dont j'avois tousjours entenduë qu'elle avoit été douée de beaucoup d'esprit, que je fus sensiblement affligée de voire comme le Seigneur l'avoit abandonnée à un tel aveuglement. Je fis sçavoir au Roy que je les avois lues, mais rien de plus. Il continua d'insister pour la conférence. Mais pendant que je suis ainsi occuppée à remercier mon Dieu de ses grâces sur ce sujet, je ne dois point oublier celle qu'il m'a fait voire sur un autre, qui est la gros-

sesse de la Reine. Aussitôt que j'arrivay à la Haye, elle m'en toucha quelque chose par écrit, toutefois en termes fort douteuses. Deux ou trois postes d'après le Roy en fit autant d'une autre manière, en parlant d'une manière si asseurée, et cela dans un temps ou nulle femme ne sçauroit être certaine, qu'il y en eut assez pour faire naître le moindre soupçon. Je rend grâces à mon Dieu, que cette nouvelle ne me trouble en aucune façon, Dieu m'ayant donnée un esprit content, et point d'ambition que celle de servir mon Créateur et de conserver mon honneur sans tache. Ce qu'il a plu au Seigneur de me faire me suffit, et dans l'état où je suis je puis mieux le servir que si j'étois dans un poste plus éminent, en sorte, ne fut-ce que par rapport à moi seule, je souhaiteray, autant que le Roy lui-même, qu'il eut un fils. Mais pendant que j'étois aussi indifférente pour moi-même, je trouvay que je ne pus le démeurer longtems, puisque l'intérêt de la Religion Protestante en dépend, de façon que quiconque luy souhaite du bien (comme il est du devoir de chaque membre d'icelle à le faire) doit être nécessairement allarmé par la pensée d'un successeur Papiste. Cela me tira donc de la douce et satisfaisante tranquilité dont je jouissois, et me fit voire combien j'étois obligée à souhaiter que je puisse parvenir à la Couronne. Outre l'intérêt de l'Église, l'amour que j'ay pour le Prince me porte à luy souhaiter tout ce

qu'il mérite. Et bien que je regrette de n'avoir que trois couronnes à luy porter, ce n'est point mon amour qui m'aveugle; non, je puis voire ses fautes, mais je dis cecy parce que je connois aussi ses mérites. Je continuë d'être dans ces sentiments, tellement que l'intérêt d'autruy me cause un trouble que le mien propre ne me donneroit jamais. Mais grâces à Dieu, je me confie en Luy et suis si asseurée que son Église sera hors du danger, pourvû que les péchez de la Nation n'attire la vengeance Divine sur elle, que bien que je voye naître un fils, je ne m'en décourageray point, quoique j'appréhende les conséquences de cette naissance sur des esprits foibles. Mon plus grand embarras fut d'en écrire au Roy et à la Reine.

Celle-cy me fournit elle-même le modèle de la manière indifférente dont je luy écrivis. Mais je haïs la dissimulation, et j'auray mieux aimée de passer pour impolie et incivile; si j'avois dit ce que je pensois réellement, je suis sure que je n'aurois point été cruë, peu de personnes ayant cette indifférence que j'ay sur ce sujet, tellement que j'aurois mieux aimé m'en taire entièrement. Toutefois j'allay plus avant encore, car je ne voullus point permettre qu'on en fit icy des actions de grâces publiques, ainsi qu'on l'avoit ordonné dans tous les états du Roy, à fin que le peuple ne pensât que je voulusse dissimuler avec Dieu. Mais pour revenir à ce dont j'ay

fait disgression, je loue mon Dieu que mes sentiments de dévotion et de mon devoir envers luy accroissoient de plus en plus chez moy.

Quand le 30 de Janv. vint, je célébray ce jour, si non en jeûne, du moins en prières et confession de mes propres péchez et ceux de mon païs natal, lesquelles, hélas! ont attirés sur nous tous ce que nous craignons à présent. Je couchais alors sur le papier mes pensées et réflexions sur ce sujet, pour m'être en aide dans mes méditations. Pendant ce temps je continuay à lire le livre que j'avois de Mr. d'Abbeville, et après l'avoir achevé j'en rendis compte au Roy dans une lettre, datée le 17me de Févr.; j'en dis aussi mes pensées à l'envoyé, sur quoy nous eûmes une longue conversation. Il m'apporta le second tome de ce livre et un papier écrit à la main, dont le contenu étoit tiré de St. Cyprien, et que je me fis lire par le Docteur Stanley, l'ayant obligé auparavant de parcourir les oeuvres de ce Père, et il trouva, qu'on n'en avoit traduit aucune chose qui fut de suite, mais qu'on en avoit pris par cy par là quelques sentences, tels qu'on avoit cru convenir à leur propos, ce qui étoit entremêlé de leurs propres inventions, pensant faire passer tout cela auprès de moy sous le titre vénérable de l'antiquité, bien qu'en effect tout ce que St. Cyprien dit de l'Église Romaine, sans autant d'impudence et partialité que se trouve uniquement chez les prêtres (sic).

A tout cecy étoit joint quelques Articles de méditations, comme il les appelle, touchant la Religion. Vers ce temps le Roy demanda les 6 Régiments; Dieu sçait ce qui suivra sur la réponse des États-Généraux. Cependant je lu le papier et j'en écrivis mon sentiment au Roy, mais je ne garday point de copie de cette lettre, dont je suis fâchée à cette heure. La réponse du Roy me fit voire qu'il étoit faché, car il me dit de ne vouloir plus envoyer ny d'autres livres ny écrits. C'est ce que j'avois souhaité, car je trouvay que par ces lectures j'avois perdu beaucoup de temps, et n'en avois eu que fort peu de profit, bien que, grâces à Dieu, je n'y trouvois qu'un effort à séduire des esprits foibles: aucune raison solide, ny rien de tout qui put m'ébranler le moins du monde, tellement, que plus que j'entens de cette Religion et plus je fais réflection sur la mienne, d'autant plus de grâces ay-je à rendre à mon Dieu, pour sa miséricorde en me préservant dans son véritable culte. Pour toutes tes grâces et bontés, oh, mon Seigneur! non à moy, non à moy, mais à ton St. nom soit la gloire et la louange. Je fis réponse au Roy et gardois copie de la lettre, qui est datée le 9me de Mars. Pendant que ces choses se passoient, il se fit un autre changement dans ma maison. Monsr. Verace [22]) demanda tout d'un coup sa démission, sans en donner la moindre raison ny au Prince ny à moy. Cependant la place qu'il quitta avec sa compagnie

en même temps n'étoit point si méprisable qu'il dut le faire sans en avoir aucune. C'étoit un homme qui aimoit à donner des avis et conseils en toutes manières et d'ètre employé, et quand il ne l'étoit point, pensoit que d'autres l'étoient et cela le chagrinoit. Il s'imaginoit qu'il y avoit du mystère partout, et étoit d'une humeur très incommode, trop brutal et impoli pour vivre avec des dames; aussi ne l'avoit il point demandé, mais le Prince, l'estimant un honnêt homme, et qui pouvoit luy rendre service, luy offrit la place de mon Gouverneur *), et en effect il prétendoit à une espèce d'honnêteté rude et austère, laquelle, comme elle n'est point à la mode, ainsi je pense qu'elle tient trop du Philosophe et trop peu du Chrétien, chez lequel la charité doit tousjours être la vertu prédominante, mais dont il avoit bien peu, et au contraire trop bonne oppinion de soy-même, ce que je pense luy être propre, parce qu'il est en quelque façon François, la présomtion étant le vice naturel de cette Nation. Deux ou trois jours avant son départ il me donna avis de plusieurs choses de peu d'importance, mais à la fin il me pria de persuader au Prince d'avoir plus de soin de sa personne, en faisant voire le grand danger où il étoit. Cela me jetta dans une grande frayeur; étant naturellement fort craintive et connoissant la vérité

*) Hoffmeister.

de ce qu'il disoit, je ne fus pas peu allarmée. Le Prince me dit, à l'occasion de son congé, que la manière subite l'en surprenoit, et m'apprit comme on l'avoit averti une fois, qu'un Bude de Verace étoit arrivé avec une mauvaise intention contre sa personne, mais qu'il avoit si bonne oppinion de cet homme, qu'il n'y avoit point eu d'égard. Mais qu'à présent le valet de chambre d'un cousin de Verace, qui étoit au service du Roy de France, luy avoit dit qu'il étoit arrivé icy, mais qu'il évitoit la rencontre de ceux qui le connoissent, et que, pendant une quinzaine de jours il avoit été chaque jour enfermé avec luy. Cette circonstance, se rencontrant justement avant qu'il nous quitte si subitement, donna lieu de soubçonner au Prince. Il le dit au Pensionaire, mais seulement la dernière et non pas la première circonstance, qui luy conseilla que sur toutes choses il devroit faire examiner ses papiers. Ce que fut fait, mais l'on n'y trouva rien qu'un chiffre qui marqua qu'il avoit quelque correspondence secrète avec son frère, qui le luy avoit envoyé avec l'avertissement de ne s'en servir que dans le cas de la plus grande importance, et ce chiffre étant pour tous les noms des Roys et Princes de l'Europe, marquoit qu'il n'étoit point pour l'usage d'affaires privées. Cependant quel jugement qu'on en doive faire, c'est ce que je ne sçais point. Je l'ay tousjours cru un honnêt homme et ne sçaurois condamner personne qu'à regret, ne fusse (fut-ce) qu'en pensées. Néantmoins ayant

expérience de la méchanceté du monde, je fus trop enclin à manquer de charité et étois en grande frayeur tant pour le Prince que pour moy-même, et cela d'autant plus puisque je trouvay, par ce que Mr. d'Ablancourt [23]) me dit, que ses raisons pour nous quitter ne pouvoient être celles qu'il prétendoit qu'on en pensât, puisque, si ses amis ne l'avoient retenus, il nous auroit quitté 9 mois plustôt. Il m'envoya depuis une autre lettre, que je jettay au feu: il m'en avoit écrit une auparavant (que j'avois luë) où il n'y avoit aucune bonne raison pour son départ.

Je dois encore rendre grâces à mon Dieu, qu'avec toute ma frayeur et la raison que j'en eus de plus en plus, que lorsque je considère la bonté et la sagesse de Dieu je ne crain rien. Je sçay qu'il peut renverser les conseils les plus sages et peut préserver son Église, et que s'il luy plait de se servir du Prince et de moy comme des instruments pour faire sa volonté il peut nous préserver, si non, sa volonté soit faite. Je bénis sa bonté de m'avoir donnée tant de résignation à son bon plaisir, que j'espère de ne murmurer jamais, et qu'il m'ait donné tant de confience en sa Miséricorde, que je ne puis rien craindre; quand je pense à l'avantage que je gagne par tous ces sujets de crainte pour la sûreté du Prince et de la mienne, j'espère que cela servira à nous préparer si bien à la mort, que quand elle arrivera elle ne sera pour l'un et pour l'autre de nous deux que

la porte du Ciel. Je rendis à Mr. d'Abbeville les livres et écrits que j'avois eu de luy, en luy disant qui puisque le Roy ne vouloit point m'envoyer d'autres, je n'en voulois aussi plus en accepter. Toute fois à cause de son importunité, j'acceptay encore un autre livre, mais je luy dis en même temps, que je le laisseray reposer auprès de moy. Le 29me de Mars le Prince et moy partîmes ensemble de la Haye. Ce matin le Lord Coote [24]) baisa ma main comme Hoffmeister. Le soir du lendemain le Prince et moy arrivâmes à Loo; j'y vins, grâces à Dieu, sans aucun mauvais accident et dans la même bonne résolution de servir mon Dieu, ainsi que, par sa bonté, il l'avoit mis depuis quelque temps dans mon coeur. Je reçeu bientôt après une lettre du Roy, par laquelle il me marqua combien il étoit surpris que j'avois pris le Lord Coote à mon service, étant (ainsi qu'il le dit) un homme qui en toutes occasions avoit parlé de luy sans aucun respect.

Mais ma surprise fut au moins toute aussi grande, lorsque le Lord Coote, en arrivant le Samedy après moy, me dit qu'il avoit reçeu d'Irlande un ordre sous le grand sçeau, touchant lequel j'avois écrit au Roy avant sa lettre cy-dessus mentionnée, pour faire sçavoir à S. M. que, puisque j'avois pris ce Lord dans ma maison avant qu'il eut reçeu cet ordre, j'espérois que le Roy excuseroit son arrivée icy. Par la réponse que je reçus, je trouvois que cela n'avoit

point fait un bon effect, et bien que le Roy eut reçêu ma lettre touchant les livres rendus à Mr. d'Abbeville, il ne fit point de réponse sur ce sujet. Pendant que je fus ainsi à Loo, louant Dieu pour l'usage de mes yeux, et en les employant aussi bien qu'il me fut possible, et que j'étois ravie d'avoir autant d'occasion de servir mon Dieu, que je me plaisois à ce service, il arriva un accident qui me fit voire combien foible je suis encore. L'Électeur de Saxe fit faire compliments au Prince d'Amsterdam, et lui fit sçavoir qu'il viendroit le voire à Loo, le 22me d'Avril qui étoit le Jeudy avant Pâques, sur quoy le Prince la tint selon le nouveau style qui étoit le Dimanche avant ce jour là. Mais comme c'étoit le Vendredy que nous vint ce message, et croyant que je ne seray guères embarassée par ce Prince, je ne voulus point changer, mais célébrois la Fête selon le vieux style. Ainsi l'Électeur arriva le 22me d'Avril 1688 et la nouveauté à voire une telle personne, les peines que le Prince me fit prendre à me parer de mes pierreries, distrahit trop mon esprit de mon devoir et de ma dévotion, que je ne m'apperçus ouvertement, que je n'étois point aussi fixée, ny si ferme que je devrois l'être contre les vanités de ce monde! Néantmoins le chagrin que j'en sentis me fut d'une grande consolation à voire que mon coeur avoit en aversion ces tentations dont le diable se servoit pour le détourner de Dieu. Cependant le Seigneur par sa grâce

me rendit bientôt le calme et cette tranquilité d'esprit, qui seule nous peut rendre heureux. Dans.ce temps-cy je reçeus une telle relation de la grossesse de la Reine, que cela me donna juste raison à soubçonner qu'il y avoit quelque tromperie. Je ne sçay ce qui en arrivera, mais je mets tousjours ma confiance en Dieu; c'est sa cause, et il prendra soin de son Église. La fausse couche de ma soeur, qui lui arriva sans être causée par aucun accident étranger, étoit une autre affliction pour moy, et laisse voire une perspective très mélancolique pour le bien de l'Église, que le Seigneur m'a entièrement dénié des enfants et ne permet pas que ma soeur en aye qui vivent. Mais néantmoins je mets ma confiance en Dieu, la volonté duquel doit être faite. Un autre chagrin m'accable encore à présent, qui est le plus grand de touts, sçavoir l'indisposition du Prince; mais dans celuy-cy comme dans le reste je me repose entièrement sur la bonté de mon Dieu; et ainsi je quittay Loo le 6me de May, pour aller à la Haye, où par la bonté divine j'arrivay le 7me sans aucun accident, et le Prince le 8me. Là je trouvay combien le diable étoit empressé auprès de moy, essayant toutes les voyes possibles pour me détourner de mon Dieu, et en effect il eut tant de pouvoir (je l'avouë à ma honte) qu'il me remplit l'esprit de mille choses qui ne me détournèrent que trop de mon Dieu, et me rendirent son service moins agréable. Le Prince avec

bien de la peine se laissa enfin persuader à prendre quelques remèdes pour sa toux qui, par la bénédiction de Dieu, luy ont fait beaucoup de bien. Mais de quelles paroles me dois-je servir, ou comment pourrois-je assez louer le Seigneur, pour avoir découvert une conspiration contre la vie du Prince, mais par qui elle a été tramée, c'est ce que nous ignorons jusques-icy. C'est assez pour nous de croire qu'il y avoit tels desseins, par lesquels nous devons apprendre d'avoir grand soin de nous-mêmes, mais surtout à rendre les grâces dues à Dieu, qui seul en peut empêcher les effects.

Le 31me de May le Prince et moy quitâmes la Haye pour Honslardyck [25]). Je recouvrois à cet endroit toutes ces bonnes inclinations, qui n'avoient été que trop effacées de mon esprit, et, Dieu en soit loué, je me trouvay si fortifiée par sa grâce, que je ne sauray assez le remercier pour tant de miséricorde. Aussi en avois-je grand besoin dans ce temps-là, le Roy commençant plus à se découvrir qu'il ne l'avoit fait encore, en envoyant 7 Évêques dans la Tour. Le peuple pensa que c'étoit beaucoup hazardé avant qu'il sçut s'il auroit un fils ou non. Mais ce fils venant après cela si subitement, donna lieu à soubçonner un mauvais jeu. Car c'étoit le 8me de Juin, v. style, que les Évêques furent mis à la Tour, et le 10me la Reine accoucha d'un fils. Ce qui fut de beaucoup trop tôt, puisqu'il s'en falloit presqu'un

mois à son compte, bien qu'elle le commençât de la minute qu'elle vit le Roy, lorsqu'il fut la quérir de Bath. Cette circonstance, avec l'absence de ma soeur, marquoit quelque chose d'étrange. Mais je suis si fort persuadée que, s'il y a quelque tromperie, Dieu ne souffrira pas qu'elle demeure longtemps cachée, que je n'en suis pas fort en peine, et je rends grâces à Dieu, pour le Prince et moy, qu'aucun de nous ne soit en peine pour notre propre intérêt; notre unique soucy est pour l'Église de Dieu, mais pour ce qui la regarde nous mettons notre confiance en luy.

Quant à ma soeur, elle a commise une faute irréparrable par son éloignement; mais la chose est faite, et cecy découvrira quels sont, ou quels ne sont pas véritables membres de l'Église de Christ. Et j'espère, bien que les péchez de la Nation en général, et les miens en particulier soient grandes, que toutefois le Seigneur dans sa colère se souviendra de sa miséricorde, et bien qu'il veuille faire écumer toutes nos impuretés dans la fournaise de l'adversité, il ne veut pourtant point nous consumer entièrement. Quoique les Papistes intentoient sans doute l'emprisonnement des Évêques dans la Tour comme le premier pas à la ruine de l'Église Anglicane, cependant Dieu, par sa grâce, a fait échouer leur malice, et, par le relâchement et la justification des Évêques, a fait voire que c'est sa Providence particulière qui

a conduite toute l'affaire, puisque cela n'a servi qu'à la faire mieux comprendre, et j'espère que cela même contribuera beaucoup à l'union d'esprit de tous les Protestants en amour. Ce temps-cy est très affreux pour moy, et si ce n'étoit que je ne fusse persuadée que rien ne se peut faire que par la sage Providence de Dieu, je seray la plus misérable de toutes les créatures. Dès que j'appris que la Reine étoit accouchée d'un fils, j'ordonnois incontinent qu'on priât publiquement pour l'enfant, espérant encore, pour l'avantage du Roy, que c'étoit véritablement son fils, étant persuadée que malgré cela le Seigneur pourroit avoir soin de son Église. Cependant le Docteur Stanley s'opposa beaucoup contre cette prierre, mais le Prince m'ayant dit que j'avois raison je persistay à vouloir que cela ce fit, en quoy je voy à présent avoir été trop précipitente; mais je croyois qu'en l'obmettant, cela sembleroit provenir d'aversion de ma part contre le pauvre enfant innocent, et c'étoit pour cette raison que je ne voulus point démordre de mon sentiment. Mais je ne croy pas que le Prince eut tort d'envoyer Mr. Zulestein [26]) faire compliment sur ce sujet, car il ne put faire moins sans faire d'avantage qu'il en étoit prêt pour lors. Mais on entendit chaque jour des choses si étranges, qu'il fut impossible de s'empêcher d'avoir des soubçons très forts. Cela me rendit fort chagrine, et, après en avoir consulté avec le Prince, nous résolû-

mes qu'on cesseroit de prier pour l'enfant; ainsi l'on cessa par degrés. Surquoy Mr. d'Abbeville me fit plusieurs plaintes, tant pour cela que parce que la compagnie refusa de paroître à la fête donnée pour cette naissance, à quoy je ne luy répondis que d'une façon très ambigue, ce qui le confondit et le fâcha extrêmement. Enfin on conseilla au Prince de faire prier de rechef pour l'enfant. J'avouë que c'étoit bien contre mon sentiment, d'être coupable de quelque dissimulation envers Dieu. Cependant le Prince me convainquit, craignant que le Roy pourroit m'écrire là-dessus d'une manière si positive, que je ne sçaurois luy donner le biais, ainsi que je l'avois faite à son envoyé. Je considéray donc que, si une fois je le donnay sous ma main que je le croyois fils du Roy, nous devions le soutenir l'un et l'autre, et que de laisser voire au Roy notre défiance pour le présent seroit notre ruine. Sur quoy j'accorday que l'on fit la prière pour quelque temps, et justement autant pour me sauver d'un mensonge, lorsque je manday au Roy qu'on prioit pour l'enfant.

Mais cecy arriva malheureusement sur le retour de Mr. Zulestein, en sorte que plusieurs sont portés à croire, qu'il nous avoit apporté des raisons satisfaisantes pour cela. Mais hélas! bien loin de cela, il m'apporte plus de confirmation du soubçon que nous avions cy-devant. Les considérations de tout cecy, et de penser que mon Père soit coupable d'un crime

si horrible, et que humainement parlant il n'y ait point d'autre voye pour sauver l'Église et l'État que celuy que mon Époux aille le déthroner par la force, sont des réflexions les plus affligeantes, et ne seroient pas même supportables sans l'assistence de Dieu, et une confiance ferme et inébranlable en luy, sa grâce s'étendant par dessus tout ce qu'il a fait.

C'est cela qui me soutient uniquement, mais je ne parle avec liberté à qui que ce soit qu'au Prince, qui a vu mes larmes et a pitié de moy. Enfin je reçeu une lettre du Roy, ainsi que je m'y attendois, et j'y fis réponse selon que je m'y étois préparée; ma réponse est datée le 17me d'Août.

Le 19me le Prince et moy quittâmes l'un et l'autre Honslardyck pour Loo, où nous arrivâmes par la grâce de Dieu, le 20me. Je fis chaque jour des tristes réflexions sur tous ces événements, mais Dieu est ma consolation, et je puis dire véritablement avec David: Je m'asseure en Dieu, je ne craindray rien; que me fera la chair? Et quoyque je ne sache point à présent ce qui m'en arrivera et au Prince, ny où, ny en quelle situation nous puissions être dans quelques mois d'icy, et que l'aspect des affaires soit si triste que je ne sçay ce que je dois espérer, ny ce que je dois désirer, par mes prières néantmoins loué soit Dieu, je mets toute ma confiance en luy; et bien que je perde toute la tranquilité de ma vie,

il n'importe, si le grand nom de Dieu soit glorifié seulement, son Église véritable préservée, et nos âmes sauvées au jour de notre Seigneur Jésus.

Je ne persistay non seulement dans mes bonnes résolutions à Loo, mais y étant éloignée de l'embarras des visites, j'avois beaucoup de temps à moy que, par la grâce de Dieu, j'employois bien, car mes yeux furent en meilleur état qu'elles n'avaient étés depuis plusieurs années (Dieu en soit loué), en sorte que je fus capable de m'en servir; je composay une prière convenable au temps, pour m'en servir constamment. Lorsque le premier Dimanche du mois de Septembre approcha, le Docteur Stanley me demanda si je souhaittois qu'on différât le Sacrament? Mais Dieu mit dans mon coeur de considérer l'incertitude de la présence du Prince icy en Octobre, et si pour lors je serai établie dans quelqu'endroit où je pourrois ainsi servir mon Dieu; outre cela je considéray encore que les temps des difficultés et peines étoient les plus propres à la dévotion; ainsi je luy dis que je ne voulois point de renvoy ny delay, et loué soit mon Dieu, j'en trouvais un grand avantage.

En attendant le Prince reçeut une lettre de l'Électeur de Brandenbourg, par laquelle il le pria de venir à sa rencontre à Minden. Pour cette fin le Prince partit d'icy le matin de ce Dimanche où je reçeu le Sacrement le plus consolant, qui fut le 5me de Septembre. Quoique le Prince étoit résolu à n'employer

que 8. ou 9. jours pour ce voyage, je ne pus pourtant m'empêcher de n'être extrêmement affligée à me séparer de luy. J'avois l'esprit remplie de mille choses. Plusieurs personnes m'avoient donné des avis, même peu de jours avant le départ du Prince, que l'Ambassadeur de France avoit fait équipper 15 hommes pareil à la Garde du Corps, et outre cela j'avois reçeu quelques lettres fâcheuses du Roy et de la Reine; je vis qu'ils commencèrent à se défier des préparatifs que l'on foissoit de ce côté-cy, et j'appris que les François se préparoient pour la guerre.

Je ne sçavois comment supporter l'entreprise dont le Prince étoit occupé, bien qu'en même temps je ne pouvois penser non plus qu'il eut tort à le faire. Mais je considéray le danger où il se trouveroit luy-même et tous les autres, et n'étoit-ce l'espérance et la confiance que j'ay en Dieu comme Chrétienne, je ne sçay ce que je deviendray. Mais grâces à Dieu c'est en luy que je met ma confiance.

Je n'ouvre mon coeur à personne, et me contrains à paroître, aux yeux de tout le monde hormis le Prince, aussi joyeuse et contente qu'il m'est possible. Après que le Prince eut vu l'Électeur de Brandenbourg, le Duc de Zelle et le Landgrave de Hessen, il retourna à Loo le 13 de Sept., Dieu merci en parfaite santé, bien qu'il eut fait assez pour la déranger. Cependant le Seigneur fut si grâcieux de le ramener sain et sauf et extrêmement obligeant envers moy.

La 16me il alla à la Haye, où il fut appellé à cause du bruit que l'Ambassadeur de France et Mr. d'Abbeville y faisoient de l'augmentation des forces sur mer et sur terre. Le 23me j'allois de Loo à Dieren, pour y attendre le Prince, qui y arriva le 25me. Monsr. d'Abbeville m'apporta en même temps des lettres du Roy et de la Reine avec bien des compliments, mais je m'apperçeu qu'il étoit effrayé des préparatifs de guerre. Le 27me le Prince partit pour le camp de Nimwegen, pour faire la revuë de quelques trouppes. Le 29me il revint à Dieren et alla le 30me à la Haye. Tout le temps que j'ay été à la campagne je me trouvay, grâces à Dieu, dans une aussi grande tranquilité d'esprit, que je le pouvois désirer. Je me trouvois fort sevrée du monde et aussi résignée qu'il convient à un Chrétien; je me trouvois les sentiments plus Célestes, et tout cela me donna cette tranquilité qu'il est impossible de rencontrer dans le monde. Ce qui étoit bien au delà de ce que je pouvois espérer dans un temps où le Prince faisoit les préparatifs d'une guerre, où sa personne (qui m'est mille fois plus chère que la mienne propre) sera si exposée au danger, et cela encore contre mon propre père. J'ay donc grande raison de considérer cette tranquilité d'âme, comme une grâce éminente de Dieu, auquel en soit toute la gloire.

Mais cette situation d'esprit étoit trop heureuse pour pouvoir durer longtemps. Le Prince m'appella

à la Haye, où j'arrivay le 6me d'Octobre, Dieu merci, sans aucun accident ny malheur, et trouvay le Prince en bonne santé, hormis sa toux qui l'incommodoit, mais non pas tant qu'il ne put préparer toutes choses pour son expédition; laquelle, selon qu'elle se conduisoit, sembloit être dirigée par la Providence de Dieu même, tant toutes les conjonctures et évènements marquoient quelque chose de plus que d'humain.

Le 25me le Prince étant résolu de partir le lendemain (car jusques-là son voyage avoit été différé par les vents contraires et les tempêtes, qui cependant ne causèrent, Dieu merci, que peu de dommage, et pendant ce temps l'appréhension du danger présent avoit causée quelque changement en Angleterre) il me dit qu'en quelque difficulté que je pourrois me trouver, je devrois demander conseil au Prince de Waldeck, au Pensionaire Fagel et Mr. Dyckvelt, auxquels je pourrois me fier en toutes choses. Il me dit encore, qu'en cas qu'il plut à Dieu, que je ne devois plus le revoire (paroles qui me percèrent le coeur et me causèrent un tel frisson, qu'à l'heure que j'écris cecy est à peine passé), si cela arrive, dit-il, il sera nécessaire de vous remarier. Si la première parolle me frappa si cruellement, celle-cy me surprit et me saisit si fort, et me mit dans un état comme si l'on m'avoit fendu le coeur.

Il n'est pas besoin, continua-t-il, que je vous dise

que ce ne doit pas être à un Papiste. Il ne put lui-même prononcer ces paroles sans répandre des larmes, et pendant tout cet entretien il me témoigna autant de tendresse que je pus désirer, tellement que de ma vie je ne l'oublieray. Mais j'étois si étonnée à cette proposition que je fus longtemps avant que de pouvoir répondre. Il me protesta qu'uniquement les soucis qu'il avoit pour la Religion, le faisoit parler ainsi. Je ne me souviens point de tout ce que je dis. Le trouble où j'étois me fit répondre confusément, mais je l'asseuray, que je n'avois jamais aimé que luy et ne sçaurois jamais en aîmer d'autre. Outre cela ayant été mariée depuis tant d'années sans qu'il eut plu à Dieu de me bénir d'un enfant, je croyois cela suffisant pour m'empêcher à ne j'amais penser à ce qu'il me proposoit. Je luy dis, que je souhaittois de Dieu, qu'il ne me laissât point luy survivre; si pourtant je devois le faire, n'ayant pas plu à Dieu de me donner un enfant de luy, je ne souhaitteray point d'en avoir d'un Ange. Oh mon Dieu! si j'ay péché dans cette passion, comme je crains de l'avoir fait, pardonne moy, je t'en supplie. Mais loué soit ton saint nom de n'avoir cependant murmurée contre toy.

J'avouë qu'en cecy je me suis trop considérée moy-même, et c'est ce qui me fait souhaitter de ne point survivre à un si bon et cher époux, ny d'en avoir jamais d'autre en cas que je le survécusse.

Car assurément, je n'en pourrois jamais avoir de pareil. Nous parlâmes encore de plusieurs autres choses; je luy demanday pardon de toutes mes fautes, et il me répondit avec tant de tendresse que, s'il eut été possible, cela auroit augmenté encore mon amour pour luy. Le 26me il me mena dîner avec luy à Honslardyck; après le dîner je l'accompagnay au bord de la rivière, où il devait passer pour se rendre au Briel. C'est là où je le vis pour la dernière fois, et Dieu seul sçait si nous nous reverrons jamais. Cette pensée est fort terrible, et me priva pour quelque temps de mes sens. Car je demeuray sans mouvement dans mon carosse, et n'avois point le pouvoir de dire qu'on le fit aller, tant et aussi longtemps que je pus voire le Prince. Je revins le soir à la Haye, troublée et dans une affliction qui n'est pas exprimable, et sans le soutien du Seigneur c'étoit fait de moy. Mais loué soit ton grand nom, oh mon Dieu, que je n'aye pourtant jamais murmurée de l'oeconomie de ta Providence, et je te supplie à vouloir m'en préserver de même à l'avenir, comme de tous péchés volontaires.

Le jour après le départ du Prince, qui fut le 27me, on célébra un jour de jeûne général dans tous le paÿs des États-Généraux, et cela avec tant de zèle, que les Juïffs même l'observèrent, et l'envoyé d'Espagne, Mr. Coloma, fit dire des Messes pour l'heureux succès de cette entreprise. Seulement l'Am-

bassadeur de France et Mr. d'Abbeville n'en souhaittèrent point autant. Le 29me le Prince s'embarqua au Briel, le 30me il mit à la voile avec toute la flotte. Mais il plut à Dieu de permettre qu'une tempête s'éleva, et, bien qu'elle ne dura que peu d'heures, la flotte en fut mise en désordre et plusieurs cheveaux périrent, ayant été parfaitement étouffés faute d'air. Le 31me, à cinq heures du matin, le vent tourna tout à fait à l'ouest et souffla avec tant de véhémence, que, de crainte pour l'équipage, ils furent obligés de rentrer au port, ce que le Prince fit cet après midy, et par la grâce de Dieu sans aucun domage. Plusieurs des vaisseaux se dispersèrent, mais enfin ils entrèrent touts en bon état sans aucune autre perte que celle des cheveaux. En sorte que cette tempête, que nos ennemis commençoient à regarder comme une espèce de victoire, a seulement été pour nous apprendre à mettre uniquement notre confiance en Dieu, et non pas sur le bras charnel, et j'espère qu'elle sera un moyen de porter plusieurs à des pensées et réflexions plus sérieuses. Quant à mon égard, je rend grâces à Dieu, je n'ay point murmurée. Le Prince témoigna dans toutes ses lettres beaucoup de résignation à la volonté divine et attendoit le temps du Seigneur à Helvoetsluis, préparant toutes choses pour le premier bon vent.

L'inquiétude de mon esprit pendant la tempête,

où je ne pouvois avoir des nouvelles du Prince, n'est pas exprimable; tout ce que j'en puis dire icy, c'est que j'éprouvay comme une chose bien dure et bien désagréable d'aimer si bien, lorsque la personne aimée est absente.

Cependant je louë mon Dieu, que je puis dire avec le Psalmiste: Quand j'avois beaucoup de pensées au dedans de moy, tes consolations ont récréé mon âme.

Le Samedi le Prince sortit; il avoit rencontré le paquet-boot Anglois avec ces nouvelles, que les leumières étoient ôtées et les marques sur les sables. Et celle des conférences des Évêques et les articles au Roy, et les prières qui étoient ordonnées à faire.

Icy, dans ma maison et famille, je célèbre chaque Mercredy comme une fête, où l'on fait un sermon, et tous les matins l'on fait des prières convenant au temps; Mr. Chambrun [27]) les fait avec la famille en François; en toutes les Églises l'on fait la prière les après-midi, lorsqu'il n'y a point de prêche, et en général chacun paroit occupé de sentiments de Religion. En même temps le Prince eut soin, de son côté, que partout où il se trouvoit, l'on fit des prières régulièrement deux fois par jour dans les trois langues, ce que Mr. Ménard [28]) fit matin et soir pour chacune en particulier dans sa maison.

Le Prince m'asseura qu'il étoit aussi impatient à me voire que je le pourrois être à son égard, et

me promit par toutes ses lettres, qu'il ne mettroit point à la voile avant qu'il ne m'eut vuë encore.

Le 7me de Novembre, étant le premier Dimanche du courant, je reçeus le St. Sacrament. Le diable se témoigna pour lors fort occupé autour de moy, pour m'empêcher d'approcher de la Table de Dieu. Il me remplit la tête d'une infinité de pensées, et une certaine stupidité, qui s'étoit emparée de mon esprit, y contribua beaucoup encore, en sorte que cela me rendit incapable à la méditation et à la prière, selon que mon devoir le requéroit. Le Docteur Drélincourt [29]) croyoit que cela provenoit de mon sang, que je trouvay échauffé et en désordre. Je me trouvay aussi fort incommodée par des douleurs aux reins, qu'il jugea venir de la gravelle, tellement qu'il m'ordonna quelques remèdes pour cela. Mais d'abord on me saigna à cause du manquement de sommeil, et les troubles et les inquiétudes où j'avois été le rendirent bien nécessaire. On me tira donc le 8me huit onces de sang. Le 9me je pris quelque chose pour la gravelle, ainsi que je l'ay dit dessus, mais je fus fort inquiète ce jour-là, craignant de ne point voire le Prince, le vent étant très favorable, sachant bien qu'il ne devroit point le négliger pour l'amour de moy. Cependant ce soir je reçeu une lettre, par laquelle il me pria de venir au Briel le jour suivant. Cela me causa trop de joye, car elle occupa si fort mes pensées, que je n'avois point toute la dévotion

et attention requise au sermon que j'entendis ce jour-là.

Le 10me j'allois au Briel, où le Prince eut la bonté de venir quoyque seulement pour un couple d'heures, sa présence étant très nécessaire à Helvoetsluys. Le chemin étoit si mauvais, qu'il eut bien de la peine à le passer avec un chariot.

Cette seconde séparation m'étoit plus sensible encore que la première, et lorsqu'il me quitta, c'étoit comme si l'on m'eut arraché le coeur. Je ne pus point verser autant de larmes que la première fois, ce qui étoit tant pis. Je demeuray sans mouvement dans la chambre où il me laissa; tout ce que je pus faire, c'étoit de le recommender à Dieu. Après avoir été environ une heure et demy enfermée ainsi seule, j'ouvris enfin la porte de la chambre, et ayant appris qu'il y avoit un sermon en ville, je m'y rendis, comme à l'endroit qui me convint le plus dans la situation où je me trouvay.

Le matin suivant, qui était le 11me, je fus forcée à m'arrêter encore pour attendre le flux. A 10 heures on ordonna des prières publiques, le Prince devant mettre à la voile ce jour-là. J'y assistay et lorsqu'elle fut finie, je montay à la tour pour voire la flotte; mais bien qu'il y avoit 315 degrés de hauteur, on ne put voire toute fois que les mâts.

A une heure le Prince s'embarqua à Helvoetsluys avec un vent aussi favorable qu'on le pouvoit désirer.

Il passa les bas-fonds ce jour, et j'arrivay à la Haye cette nuit, après avoir été 3 heures sur l'eau et parmi une terrible foule à Maeslandsluys, où le Prince est extrèmement aimé du peuple.

Le 12me les vaisseaux étoient touts hors de la vuë, grâces à Dieu, avec un vent favorable, un temps fort beau et les voeux ardents pour un heureux succès.

Quelques jours après le départ Monsr. d'Abbeville envoya chez mon secrétaire pour me faire sçavoir, qu'il avoit quelque chose à me communiquer de la part du Roy. Sur quoy, ayant consulté Monsr. Dyckvield, j'envoyay d'Alone[30]) chez luy pour m'excuser de ne pouvoir le voire, parce que à cause du départ du Prince je ne voyois aucune compagnie; mais je le priois à me faire sçavoir ce qui plaisoit au Roy, par quelque message ou par écrit. Il choisit le dernier, et m'envoya un papier que S. M. avoit ordonné de faire imprimer touchant le prétendu Prince de Galles. Après l'avoir lu, je luy fis dire par d'Alone, que je n'étois point étonnée que le Roy se donnât de la peine pour éclaircir les doutes sur ce sujet, mais que cependant je n'en étois point juge convenable, comme je croyois que le Parlement seul l'étoit. C'est en substance ce que je répondis, car je pensois qu'en gardant le silence, cela auroit ressemblé à une conviction.

Le 19me j'appris par des lettres de Londre, que

le Prince avois pris terre à Dartmouth et Torbay, mais je n'eus point de lettres de luy-même.

Le 20me Madame Bentinck [31]) mourut après une longue maladie et, bien qu'elle en eut souffert beaucoup quant à son corps, cependant le Seigneur fit grande miséricorde à son âme, en ce qu'elle eut autant de temps à se préparer pour un autre monde. Elle supporta toute sa maladie avec beaucoup de patience, mais sentoit beaucoup de peine à quitter son mary et 5 petits enfants, et bien qu'elle eut menée une vie innocente, toutefois elle se lamentait fort de ses péchés, et du moins une semaine avant sa mort je ne m'approchay jamais d'elle, qu'elle ne me dit être très sensible d'avoir tant offensée Dieu par son manque de résignation, puisqu'elle ne pouvoit l'être tant qu'elle le devroit sur l'article de quitter un aussi bon mary et 5 pauvres enfants, dont l'aîné n'avoit pas plus de neuf ans. Elle me les recommanda le jour avant son décès, et je luy promis tout ce que je pourrois. J'étois auprès d'elle lorsqu'elle expira, et bien qu'elle souffrit pour quelque temps, néantmoins elle mourut si doucement comme si elle s'étoit endormie seulement. Elle étoit bien aise qu'on dit des prières auprès d'elle tant qu'elle eut ses sens, et lorsque la parolle luy manqua, elle marqua par signes, qu'elle connoissoit chacun et entendoit ce qu'on luy disoit. Je ne doute point que Dieu n'aye reçeu son âme, et j'espère que sa

mort fera tant d'effect sur ceux qui y ont été présents, que nous puissions apprendre à nombrer nos jours et appliquer nos coeurs à la sapience.

Pendant l'absence du Prince, tout le monde me témoigna une amitié extraordinaire, particulièrement les États Gén. auxquels le Prince m'avoit recommendée; ils me prièrent de prendre soin de ma personne, craignant la malice du parti Papiste; mais, Dieu mercy, je surmontay la crainte qu'il m'avoit inspiré, et à laquelle je ne suis que trop susceptible naturellement, par ma confiance en Dieu. Cependant de crainte de tempter la Providence je pris plus de soin de moy que cy-devant.

Je passois mon temps en dévotions publiques et privées. Tous les matins j'assistay aux prières Françoises qui se faisoient dans la maison. A midy aux Common Prayers, et à 5 heures du soir, j'allois à l'église pour assister au prières, ou pour entendre un sermon. A 7 heures et demy de recheff aux Common Prayers. J'en usay ainsi constamment, Dieu par sa grâce me donnant la santé à le pouvoir faire. Chaque Mercredy étoit une fête particulière dans ma maison, où j'avois alors un sermon Anglois sur ce propos. Mais mon ennemi le Diable trouva moyen de susciter des scrupules et craintes dans mon esprit, en me faisant appréhender que, par toutes ces dévotions publiques, je m'attiray des louanges des hommes, et que cela relèveroit ma vanité. Je craig-

nois aussi allors que si je m'en abstenay et demeuray chez moy, je ne donneray point ce bon exemple ny encouragement à la dévotion, auquel j'étois obligée dans l'état où il avoit plu à Dieu de me mettre, tellement que des deux côtés je vis quelque chose à craindre. Néantmoins, grâces à Dieu, je résolus de faire mon devoir, sans me mettre en peine du reste.

Après le départ du Prince, je fus un mois entier sans voire compagnie, n'étant point en état de voire personne avant que je ne fusse assurée qu'il eut pris terre, ce qu'il avoit fait longtemps avant que je reçeus des lettres de luy-même. Cependant ceux de Londre en ayant apportés la certitude, je résolus enfin de donner aux dames 4 jours dans la semaine, qui étoient: Lundy, Mardy, Jeudy et Vendredy, mais je ne jouay point aux cartes.

Quoyque je fusse longtemps sans avoir des lettres du Prince, ce qui m'étoit bien désagréable, j'avois cependant, grâces à Dieu, la consolation d'apprendre de tout le monde, amis et ennemis, le bon succès de l'affaire, et bien que selon toute raison humaine je dus être dans une terrible inquiétude, néantmoins j'étois, par l'assistence de Dieu, dans une espèce de tranquilité qui me surprit moy-même, et me fit croire qui c'étoit une marque de stupidité. Mais loué soit Dieu, d'autant plus que je m'examine, plus j'aye de raison de bénir mon créateur pour ses bontés

infinies envers moy, en me faisant porter ainsi que je le fais, une charge trop pesante pour la chair et le sang; c'est la confiance que j'avois en la bonté de Dieu qui me la rendit si facile. J'avoue cependant, que les dernières parolles, que le Prince m'avoit dit touchant mon mariage et sa mort, tenoient si fort dans mon esprit, que je ne pus jamais les en déraciner; je m'imaginay, qu'elles avoient été proférées comme prophétiques en quelque façon, ce qui me fit souffrir plus que je ne sçauray l'exprimer. Enfin j'eus des lettres du Prince, qui me confirmèrent ses succès merveilleux. On y reconnoissoit en tout et ouvertement la main de Dieu, et je commençay à en espérer une bonne fin.

Quand je reçus la nouvelle, que le Roy avoit fait partir d'abord la Reine avec son fils supposé et qu'en après il l'avoit suivi luy-même, je fus avertie en même temps, qu'un apoticaire de Paris avoit formé un dessein sur la vie du Prince. Bien que je ne mette point en doute que plusieurs pareils desseins seront tramés par des personnes impies, cependant il m'effraya. J'en avertis le Prince et me confiois au Seigneur.

Le 30me de Décembre arriva la nouvelle que le Roy avoit été arrêté. Le Prince me manda en même temps que je devois me préparer pour passer en Angleterre. Je ne saurois penser sans chagrin, de quitter ce cher païs, où j'ay eu tant de bonheur

spirituel et temporel. Je crains de pécher en y attachant trop mon coeur. C'est pourquoy je prie Dieu à me vouloir donner toute la résignation d'esprit et de volonté que je dois avoir. Et ainsi en attendant d'apprendre ce que fait le Roy, et craignant d'être envoyée hors de ce païs pour jamais (bien que je languis à voire le Prince), je finis dans ces attentes diverses l'année 1688, qui a été une année de plusieurs étranges événements dans ce monde, et de bontés particulières et de bénédictions spirituelles de Dieu envers mon âme, pour lesquelles je glorifiray son nom tant que je vivray.

Août le 15/5 KENSINGTON.

Luc ch. 2. v. 13. Ta prière est exaucée et ta femme Élisabeth enfantera un fils. Ce sont là les parolles de l'Ange à Zacharie. Parolles joyeuses en effet, et dont l'accomplissement l'est encore bien d'avantage. Pourquoy es-tu si troublée, oh mon âme? ne sçais-tu pas que le Seigneur fait tout ce qui Lui plait au ciel et sur la terre? et ne considères-tu pas, que le Seigneur est juste en tout ce qu'il fait? et puisque ce n'est point sa volonté de te bénir d'un enfant, tu dois t'y soumettre. Bien que j'aye été mariée environ 13 ans, je sçay que le Seigneur peut encore m'en donner un, ou plusieurs, s'il le trouve

à propos; en attendant je dois avoir patience, je dois même considérer qu'humainement parlant il n'y a point d'apparence, que je soye ainsi bénie après une si longue stérilité, et je dois être contente, puisque l'homme ne voit point ce que le Seigneur voit. Il sçait pourquoi il m'a si longtemps refusée cette bénédiction, et il sçait pourquoi il continue ce refus, et j'ay souvent loué son saint nom pour cela-même, considérant que si le bon Dieu m'eut donné des enfants, je n'aurois jamais pu supporter, ainsi que je l'ay fait, tout ce que le Seigneur envoya sur moy, lorsque mon époux entréprit de passer en Angleterre, quand il alla l'année dernière en Irlande et à présent en Flandre. Qu'aurois-je fait si j'avois eu des enfants? Car de sçavoir mon époux en danger avec l'incertitude de mon propre état, étoit une situation bien triste, mais, pour ce qui regardoit ma personne, je le portois avec la consolation, que le pire que la malice des hommes me put faire n'importoit guère, puisque, avec l'assistence de Dieu, cela ne pourroit point endommager mon âme, et que cela ne toucheroit que moi-même. Si j'avois eu des enfants, j'aurois été en peine pour eux. C'est pourquoi je regardois le manque d'enfants comme une marque que le Seigneur vouloit que je fusse d'autant plus détachée de ce monde, et d'être plus prête à le quitter quand il Luy plairoit de m'appeller à soy. Pourquoy donc, oh mon âme! permets-tu d'être de nouveau troublée pour cela? Apprends à te

résigner plus à la volonté de Dieu, et pourquoi est-ce que je m'imagine d'avoir quelque résignation, puisque je la pratique si peu? Hélas, que cela est dit aisément, mais non pas fait de même! J'en manque encore dans une autre affaire, et je crains qu'il en est de même chez mon époux, car je vois par ses lettres qu'il commence à s'impatienter de ne rien faire. J'avouë que je suis portée à m'en inquiéter de même, et quel est mon principal but en cela? Quoy, c'est son honneur, sa réputation dans le monde, hélas! et voilà le péché. Nous devons attendre après le Seigneur, il veut avoir toute la gloire, et ne veut point nourrir notre vanité, si elle est la fin que nous nous proposons. Je louë mon Dieu, que cela n'est point mon seul but; ce que je souhaite principalement est de voir mon époux en état à pouvoir réformer le siècle en établissant l'Église, et d'avancer par ces moyens le Royaume de Christ et glorifier ainsi le nom de Dieu! Mais parmi cela la fragilité humaine veut se mêler, et est cause qu'on prenne trop de plaisir même dans les meilleures choses. Oh mon Dieu! je te supplie, pardonne à mon époux et à moy, rends-nous aussi sensibles que nous devons l'être de nos fautes sur ce sujet, et fais nous la grâce que nous nous soumettions à toy en toutes choses, et donne nous patience pour attendre ton temps et de supporter les traverses que tu jugeras à propos de nous envoyer. Rends-nous

véritablement reconnoissants pour tout le bien que nous avons receus, confessant, que c'est bien au delà de ce que nous pouvions espérer, et que tout le mal que peut nous survenir, est moins que ce que nous méritons.

Méditation de la Reine Marie le 13/3 *de Mars* 1690, *sur ce qu'on avoit pris des lettres, par lesquelles nous sommes asseurés qu'il y avoit un party formé pour mon père, et la considération de plusieurs partis qui se trouvent à présent dans la nation.*

Quand je vois le cours des affaires d'à présent, mon époux allant de rechef hazarder sa vie, et cela peut-être en personne contre mon père, quand je sçay qu'il y a icy un party formé en faveur du dernier, et que je suis asseurée qu'il y en a un autre qui souhaite une république, et que j'ay raison de craindre que ma soeur en forme un troisième, tout cela n'est-il pas assez d'effrayer une personne plus hardie que moy. Néanmoins, quoyque je soye quelquefois effrayée, je mets pourtant ma confiance en toy, oh mon Dieu, et ne veus point craindre ce que la chair pourroit me faire.

Je sçay que les intentions de mon époux sont toutes pour la gloire de Dieu, et je ne sçay pas moins que toy, oh Seigneur, assistes ceux qui ne recherchent point le leur mais le tien. J'ay l'expérience de ta bonté et je ne me défieray jamais de ta miséricorde. C'en est un effect déjà que nous ayons arrêtées ces lettres hier. Oh, je te supplie, continuë de nous assister, car nous ne nous confions point sur notre arc, et nous sçavons que notre gloire ne sçauroit nous aider mais ta droite et ton bras qui n'est point racourci, mais est tendu encore (à ce que j'espère) pour protéger ton propre peuple, et ceux qui mettent leur confiance sous l'ombre de tes aîles. Oh Seigneur, exauce moy, je t'en supplie, exauce ta servante indigne, qui ne demande rien que patience et résignation, courage et force à porter tout ce que tu veux imposer, avec cette soumission qui est deue à ta volonté, et bien que tu veuïlles me frapper, toutefois je veux me confier en toy, et je n'abandonneray jamais l'espérance que tu protégeras ton Église, quoy qu'il puisse arriver de moy, et j'espère que tu continueras à te servir de mon époux comme d'un instrument à faire du bien à ton peuple.

Néanmoins ta volonté et non la mienne soit faite en toutes choses.

Août le 25/15 1691. KENSINGTON.

Étant résoluë de retourner à cette heure à Whitehall pour m'y établir jusques à ce que le Roy vienne, il faut que j'expose icy mes circonstances présentes, que, grâces à Dieu, je me porte mieux aujourd'hui que je n'ay fait avant que mon indisposition me prit; que je suis fort en peine pour mon époux, que quelque chose ne lui puisse arriver à l'occasion du changement de place où il se trouve. Ce qui en doit être je sçay que cela est fait déjà, ce qui me cause beaucoup d'inquiétude jusques à ce que j'en aye avis. J'ignore ce qui peut m'arriver à moy-même, mais la vie étant incertaine, je me prépare à la mort. Je bénis Dieu que l'unique cause, qui me rende la mort fâcheuse, est que quelques uns en pourroient souffrir; mais je sçay que le Roy est trop juste pour le souffrir. Je le prie de brûler cecy et mes autres papiers, et de conserver de la bonté pour ma mémoire, comme d'une personne qui a été tousjours entièrement à lui.

KENSINGTON, le 7/25 Févr. 1691.

Oh mon âme! je ne dois point souffrir que cette mélancolie gagne tant sur moy. Il y a 2 mois à présent que je partis avec mon époux, et retournay icy,

après l'avoir accompagné 20 lieues. Le jour suivant fut, comme c'est aujourd'huy, un jour de préparation pour le Sacrement et, me trouvant de rechef icy, cela renouvelle dans mon esprit cette triste séparation, et me remet bien d'autres choses dans mes pensées. Combien de fois ay-je vu mon époux dans ce même cabinet, combien ay-je prié Dieu et médité dans cet endroit, étant ravie de joye, lorsque ce cabinet fut achevé, que j'avois une commodité pour servir encore mon Dieu sans distraction. Car j'avois éprouvée l'été passé l'embaras que les affaires causoient, et je me plaignois souvent que le temps de servir mon Dieu me manquoit, que je me promis bien à me recompenser au retour du Roy; mais pour lors ce cabinet ne fut point encore achevé; je m'en promis une grande consolation, mais ce fut pour peu de durée. Le Roy partit pour la Hollande; à son retour je me proposay de nouveau d'en faire un grand usage. Cependant le temps du séjour du Roy icy fut si court, qu'à peine pus-je songer à moy-même. Mais hélas! je n'employois point ainsi que j'aurois deu ce temps, et le cabinet peut me reprocher à ma honte le peu d'usage que j'en fis. Toutes ces choses se renouvellent à présent dans mon esprit, et outre la différence des dispositions où je me trouvois allors, et dans lesquelles je suis à présent, lorsque je fus icy dernièrement pour me préparer pour la table du Seigneur, j'étois effrayée de toutes les choses qui

me furent dites, en sorte que je brûlay toutes mes méditations que j'avois conservées tant d'années pour y voire les différentes dispositions de mon âme, et m'appercevoir par elles de mon accroissement dans la grâce et connoissance de notre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ. Elles m'avoient souvent été très utiles, et je m'en séparois à regret. Combien folle étoit ma crainte, ainsi qu'il paroit à cette heure. Je pensois pour lors qu'il n'y avoit point de dommage, puisque cela me détachoit seulement du monde. Je rend grâces à Dieu, d'avoir appris par là à me mieux connoître moy-même. Je voy qu'aisément je puis être effrayée, et que la frayeur ne fait point d'autre effect sur mon esprit que de me préparer au pire de ce qui pourroit arriver, et de me faire ressouvenir de ce que je suis dans ce monde, sçavoir un étranger et pélerin, et que je dois être prête à le quitter au moindre avertissement. Tant que cette frayeur n'a point d'autre effect, je n'y vois point de mal. Je bénis mon Dieu, que jamais je me sois méfiée de sa bonté ny de sa puissance, mais je craignois la méchanceté de la Nation et c'est ce que j'ay encore à appréhender et ce qui me fait craindre à présent d'apprendre l'issuë de ce que l'on a entrepris en Irlande, qu'Athlone ne sera point prise, et les conséquences qui en dependent où je ne veux point penser seulement. Cela me fait craindre pour le succès, tant de la flotte entière que pour l'escadre

du capit. Bocks; ayant appris hier au soir que les François sont prêts de sortir, cela me fait trembler pour mon époux, sa chère personne étant mon principal soucy. Je n'aime point à penser à toutes ces choses, et je louë mon Dieu, de ce que je me tienne dans l'attente avec aussi peu de frayeur et espérance qu'il est possible. Mais depuis ces deux jours ma crainte s'augmente, et à tout moment je dois m'attendre d'apprendre quelque chose de nouveau, et toute mon occupation est à présent à m'y préparer, et de considérer, que, quoyque ce puisse être, il vient de la part de Dieu, auquel nous en devons rendre la gloire ou nous soumettre avec humilité. Oh mon Dieu! fais moy la grâce de porter, ainsi que je le dois, quoy que ce soit qu'il te plaise d'ordonner. Il t'a plu souvent de m'envoyer dans ta miséricorde des méchantes nouvelles lorsque j'étois le plus en état de les recevoir, sçavoir quand je m'approchay de ta Ste Table, et que mon coeur est plus libre du monde, et mon esprit plus attaché sur toy, et lorsque je vay pour recevoir ces otages de ton amour qui nous remplit de plus de grâces de toute espèce. Je ne sçay si c'est ta volonté d'en user encore de même avec moy, mais permets moy, en attendant, que je te supplie de vouloir combattre pour ceux qui combattent pour nous, puisque c'est tout un ou la même chose pour toy, de nous délivrer par un grand ou par un petit nombre. Oh! montre

ta puissance et délivre le petit nombre de ceux qui sont devant Dunckerque, et donne leur la victoire par ta volonté; dirige Monsr. Russel en ce qu'il doit faire, donne luy, et à tous ceux qui sont avec luy, sagesse et valeur, et tel succès qui puisse être le plus glorieux à ton St. Nom. Regarde avec un oeil de compassion ceux qui sont en Irlande, et, si c'est ta volonté, mets fin à cette malheureuse guerre. Bénis pour cette fin les efforts de notre général, Mr. de Ginkle, et les autres qui sont employés à cet oeuvre; donne leur à touts tout ce que tu vois dont ils ont besoin pour une affaire aussi grande et importante, mais surtout bénis mon époux; je te supplie en toute humilité que son âme soit liée dans le faisceau des vivants; préserve sa personne de tout danger et dommage. Oh mon Dieu! si c'est ta volonté achève l'oeuvre que tu a commencée par luy, qu'il soit entre tes mains l'instrument pour rendre la paix à ton Zion, et relever les murailles de ton Jérusalem. Oh mon Dieu! ne regarde point nos péchés, mais fais le pour l'honneur de ton grand nom, et, par ta miséricorde, prends garde à ton oint; pardonne moy, ta servante indigne, si j'ay été trop particulière; je finis le tout avec cette résignation parfaite que mon Sauveur a enseignée et mis luy-même en pratique. Non ma volonté mais ta volonté soit faite en toutes choses.

KENSINGTON, le 28/18 Juillet 1691.

Quelles grâces dois-je rendre, oh mon âme! à ton Seigneur pour toutes ses bontés? elles sont en effect nouvelles chaque matin, et je puis bien dire: C'est ta miséricorde, oh Seigneur! que nous ne sommes point consumés, parce que ta compassion ne manque jamais. Mais qu'est ce que nous sommes, ton pauvre peuple pécheur de ce païs? quel est mon époux? et que suis-je? que nous recevions tant de grâces? Oh mon Dieu! à toi en soit toute la gloire. C'est ta cause; et c'est pour la gloire de ton grand nom, que tu as fait toutes ces grandes choses. Car si tu voulois nous traiter selon nos péchés, nous serions misérables au dernier point. Oh! fais nous vraiment sensibles, ainsi que nous devons l'être, de notre grande indignité et de ta bonté infinie; et que cette bonté divine nous puisse touts attirer à toy, qu'elle nous apprenne à nous humilier véritablement devant toy, et que tout ce pauvre peuple en Irlande, aussi bien que nous autres icy, étant délivrés de nos ennemis, puisse te servir à l'avenir en sainteté et justice tous les jours de notre vie.

Lettre du Roy Guillaume III d'Angleterre à l'Électrice d'Hannovre.

à Hamptoncourt, ce 14/24 d'Avril 1689.

Ma Cousine!

J'ay reçeu avec bien de la joye l'obligente lettre que vous m'avez écrite par le B. Schütz [32]), et vous suis très obligé de la part que vous prennez en ce qui me concerne; je souhaite que je puisse trouver présentement des occasions par lesquelles je puisse vous témoigner ma véritable reconnoissence; vous êtes si intéressée en ce qui peut concerner le bien de ces royaumes, puisque selon les apparences un de vos fils y règnera un jour, que je puis faire compte, que j'ay tousjours des bons alliés à toute la maison de Lunebourg, qui m'ont de tout temps donnés des marques de leur amitié, dont j'auray un souvenir particulier toute ma vie, priant me continuer tousjours la vôtre et d'être persuadée de la continuation avec laquelle je suis,

Ma Cousine,

Votre affectionné Cousin,

W. R.

Lettre de la Reine Marie à Mad^me l'Électrice d'Hannovre.

à HAMPTONCOURT, ce 23 de May—3 de Juin 1689.

Ma Cousine!

Je vous suis fort obligée pour les bons souhaits que vous me faites dans votre lettre, et j'espère que je n'auray pas beaucoup de peine à vous persuader que tout ce qui me vient de vous, m'est fort agréable. Quoique je n'aye pas l'honneur de vous connoître, je ne laisse pas d'avoir une estime pour vous que j'ose nommer amitié, et comme on est suspect à croire facilement ce qu'on souhaite, je me flatte que le sang a eu ce même effect sur vous, que sur moy, et cela me tiendra lieu de mérite.

Madame l'Électrice de Brandenbourg [33]), à ce que je voy, a parlé de moy d'une manière qui me seroit désavantageuse si je devois être vuë après cela. Mais comme je suis un peu éloignée de cette espérance, j'en suis bien aise. Ce ne m'est pas une petite joye de sçavoir qu'elle étoit contente de son voyage à la Haye; l'espérance que j'avois de la revoire me fit quitter ce lieux avec encore plus de regret. Vous voulez bien que je passe sous silence le commencement de votre lettre; elle étoit bien obli-

geante pour moy, mais mon malheur est tel, qu'il vaut mieux que je passe beaucoup de choses sous silence dont les autres peuvent parler. Je ne doute pas de la justice de vos sentiments, et j'espère que les miens sont raisonables, ayant beaucoup à souffrir pour les malheurs d'un père. Mais cela ne m'empêche pas de me réjouïr du bien public, et la satisfaction que j'ay d'avoir un mary qui a fait son devoir, et de n'y avoir pas manqué moy-même, est assez grande pour me donner beaucoup de repos d'esprit. Je voy qu'il est difficile de finir, et je crains, Madame, de vous ennuyer, c'est pourquoi il faut achever cette lettre, vous priant de me croire,

Ma Cousine,

Votre affectionnée Cousine,

MARIE R.

Lettre de la Reine Marie à la même.

DE KENSINGTON, ce 12/2 de Juin 1690.

Ma Cousine!

Quoique je me serve à présent du retour du Sr. Schütz pour vous écrire, j'espère que vous me ferez la justice de croire que je n'auray pas négligée plus

longtemps à répondre à votre obligeante lettre du 7/17 du mois passé. Si ce que j'ay dit a été de quelque consolation, je vous asseure que j'en ay autant besoin moy-même; le Roy étant sur son départ, je ne peus point me vanter d'aucune force d'esprit, mais je vois qu'on s'accoutume aux afflictions, car j'en ay eu depuis si longtemps, qu'elles ne me sont plus nouvelles. Celle-cy pourtant me paroit encore plus grande. Vous jugerez bien que si j'ay toute la raison du monde d'être en peine pour un mary, et (j'ose dire) pour un tel mary, je suis pourtant encore fille, et ne sçais quel souhait je dois faire pour un père. Vous avez voulu entrer dans mes sentiments, ce qui me donne le courage de vous en écrire à présent. Il me semble aussi que nous sommes assez proches, pour prendre cette liberté. Cependant, je vous dois demander pardon de vous venir ainsi importuner de mes tristes pensées. Dieu seul me peut soulager, et j'ay l'expérience de sa bonté paternelle en d'autres rencontres, ce qui me donne de l'espérance pour le présent. Encore une fois, je vous demande pardon, vous l'imputerez à l'excès de ma douleur présente et à la confiance que j'ay en votre amitié. J'espère que je trouveray la mienne, étant avec toute la sincérité imaginable,

Ma Cousine,

Votre très affectionnée Cousine,

MARIE R.

Lettre de la Reine Marie à la même.

DE WHITEHALL, le 24/14 Août 1690.

Ma Cousine!

J'ay présentement deux de vos lettres et ne sçauroy assez vous remercier de la manière obligeante dont vous entrez dans mes sentiments. Mais il a plu au bon Dieu de me soutenir par sa grâce et de tourner les choses d'une manière que toute ma vie ne suffira pas à luy en rendre grâces. La conservation et la victoire d'un mary d'un côté, et la préservation de la personne d'un père de l'autre, la manière dont tout cela s'est fait, étoit plus que je n'osois espérer, si, comme vous remarquez très bien, ce sont des témoignages de sa protection divine qui donne courage dans toutes les traverses de la vie. Il est vray, que les choses icy ne vont pas tout à fait si bien; les animosités personnelles, que les gens ont l'un contre l'autre, sont bien désagréables, et les partis différents sont trop difficiles à ménager pour moy. J'ay eu le malheur asseurément de me rencontrer dans un temps très facheux, et en suis bien lassé. Le retour du Roy, que j'espère bientôt, me délivrera de tout embarras, et me remettra dans mon train ordinaire. Les dernières lettres d'Irlande nous ap-

prennent, que les François avoient quittés Limmerick; cela m'a soulagé de beaucoup d'inquiétudes que j'avois sur le coeur, craignant un autre combat, et hâtera asseurément son retour. Quand il viendra, je ne pourray pas m'empêcher de luy dire la part que vous prennez dans toute cette affaire; c'est ce qui m'obligera d'être toute ma vie à vous, et de chercher des occasions à vous témoigner combien véritablement je suis, et seray tousjours,

Ma Cousine,

Votre trés affectionnée Cousine,

Marie R.

Lettre de la Reine Marie à la même.

de Whitehall, ce 23/13 d'Octobre 1691.

Ma Cousine!

Je suis dans la dernière colère contre moy-même de voire que j'ay deux de vos lettres auxquelles je n'ay point encore répondu, et surtout puisque je trouve par une des deux, que ce n'est pas la première foi que j'ay été en peine de ma négligence; mais vous avez tant de considération pour moy, que je veux espérer encore une fois que vous l'excuserez. J'avouë,

quand le Roy n'est pas icy je suis si accablée d'affaires à quoi je ne suis si nullement propre, et les inquiétudes que j'ay pour luy, pendant qu'il est exexposé à tous les accidents qui peuvent arriver à la guerre, que souvent je m'oublie et ne fais pas ce que je devrois à l'égard de mes meilleures amies. Je me flatte tousjours que vous êtes de ce nombre, et me contenteray de le sçavoir ainsi. Je prens votre dernière lettre pour une preuve, puisque vous me témoignez prendre tant de part dans l'heureux succès de nos armes en Irlande. Cela me fait croire que vous ne serez pas fâchée de sçavoir, que cette guerre est comme finie, présentement, par la réduction de Limmerick, d'ont jay reçeu la nouvelle hier, et qu'il est asseurément une continuation de la bénédiction de Dieu que nous n'avons mérité. Celle d'avoir préservé le Roy cet été, n'en est pas une à quoy je suis le moins sensible, et qui me récompense en mon particulier de ne luy avoir point donné des victoires, ce qui luy a peut-être été réservé pour quelque autre temps. Tout ce que je viens de dire, vous persuadera de la vérité de ce que Mad[me] l'Électrice vous a dit de moy, quoyque je n'aye pas eu ce dessein; mais j'adjouteray à présent, puisque j'ay commencé insensiblement sur son sujet, que le Roy me seroit peu obligé si ma tendresse pour luy n'étoit pas plus grande que mon ambition. Je n'en ay jamais eu assez, pour m'incommoder

de cette passion, mais ce n'est pas un petit chagrin que les malheurs d'un père. Soyez si juste envers moi, je vous prie, que de croire que tous les bonheurs du monde ne peuvent apporter du remède à une chose qui, véritablement, me touche de si près. Mais il me semble qu'il y a des maux inévitables qu'il faut suporter avec patience, quand on ne voit point de remède, et j'ay tousjours sçeu que la gloire de Dieu et le bien public devoient être préférés à toute autre considération et qu'en ce monde il faut que chacun porte sa croix. La mienne n'est pas légère, mais il faut se soumettre à la volonté de Dieu. Si je vous ay incommodée d'une trop longue lettre sur ce sujet, il faut vous en prendre à vous-même, étant difficile de se taire et plus encore de parler sur une affaire de cette nature; mais je me flatte que vous avez assez d'amitié pour moy, de donner le meilleur sens à mes paroles, de me plaindre d'un malheur qui n'est pas causé par ma faute, et sur tout de me croire tousjours véritablement,

Ma Cousine,

Votre très affectionnée Cousine,

MARIE R.

Lettre du Roy Guillaume au Prince de Nassau, Gouverneur de la Frise[34]).

à Kensington, ce 3 Janvier 1694/5.

Mon Cousin!

Je suis si persuadé de la grande part que vous prenez en tout ce qui me regarde, que je ne sçaurois me dispenser de vous apprendre l'extrême affliction dont il a plu à Dieu me visiter par la mort de la Reine, ma très chère épouse, qui mourut le 28 du mois passé. Tous ceux qui ont connu ses excellentes qualités, doivent reconnoître la grandeur de cette perte et en estre sensiblement touchez; et asseurément il y a très peu de personnes à qui ses grandes vertus n'ayent estés connues, puisqu'elles luy avoient attiré l'estime et la vénération de toutes sortes de gens. Vous jugerez donc bien que ma douleur doit estre excessive, et certainement, elle seroit plus grande que je ne pourrois supporter, si je ne faisois réflection à l'entière soumission que nous devons avoir pour les décrets de la divine Providence, dont j'espère que le secours me soutiendra dans une si grande calamité. Au reste j'embrasse

volontiers cette occasion pour vous réitérer les assurances que je vous ay données de ma sincère amitié, et combien véritablement je suis,

Mon Cousin,

Votre affectionné Cousin,

WILLIAM R.

Au Prince de Nassau, Gouverneur de Frise.

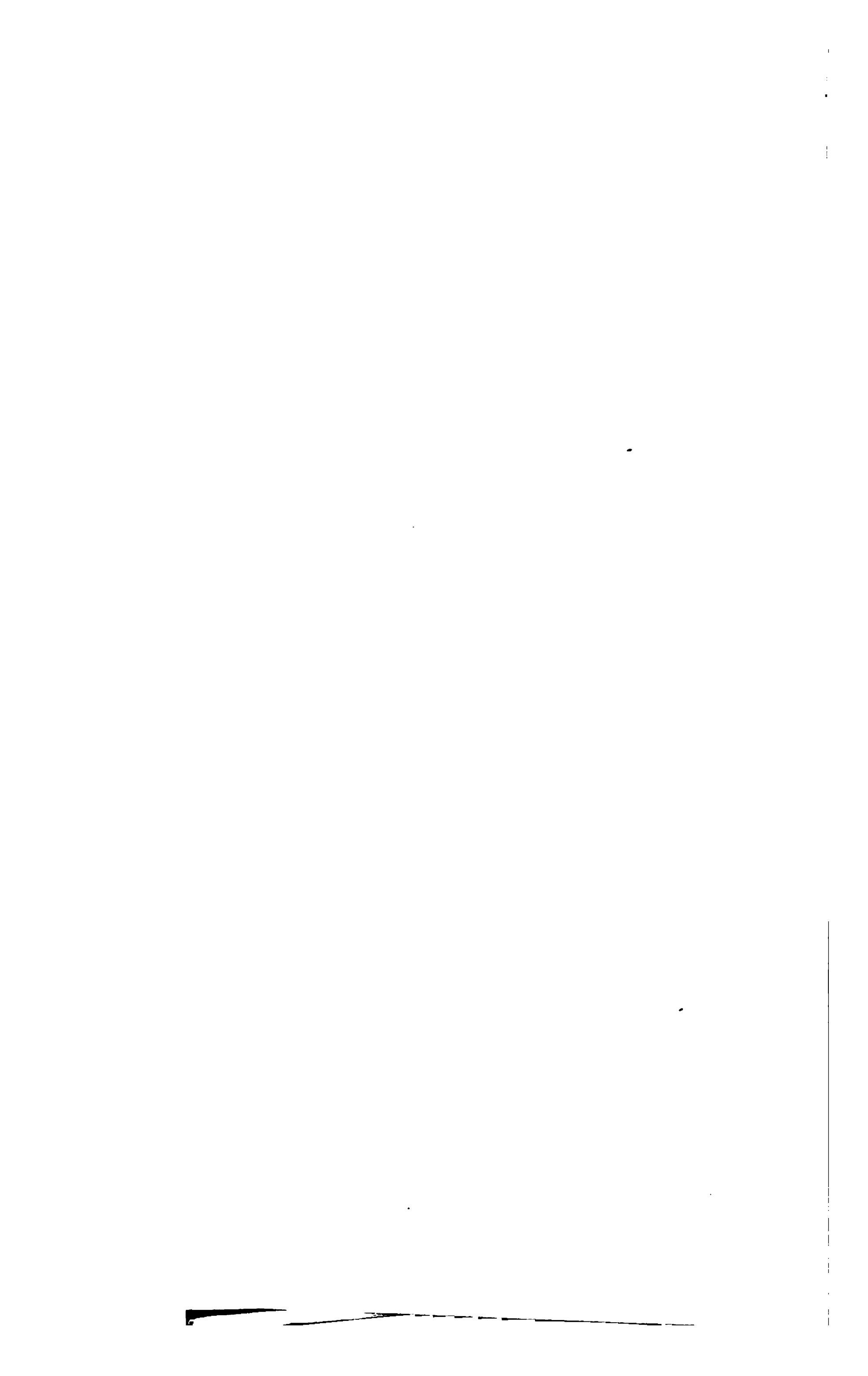
LETTRES DE LA REINE MARIE

A Mlle LA BARONNE DE WASSENAER D'OBDAM,

CONSERVÉES AUX ARCHIVES DES

BARONS DE HEECKEREN DE WASSENAER,

AU CHATEAU DE TWICKEL.



Dans le Yacht ce 19 de Févr. 1689.

Ayant trouvé dans mon escritoire le papier que vous me demandiez hier, je n'ay pas voulu manquer, Madamoiselle, de vous l'envoyer, ayant une si bonne occasion par Monsr. vostre frère; je ne doute point qu'on ne m'accuse d'opiniastreté de rester icy avec un vent contraire, mais si on sçavoit çe que j'ay soufert hier, on ne s'estonera pas si j'aime mieux attendre le vent icy que de retourner, car en vérité c'est un si grand chagrin pour moi de quitter un païs où j'ay esté si heureux, et aussi je suis si attendrie de toutes les larmes, que j'ay veu répandre hier que je ne sçaurois vous le dire; cependant je fais bien de la différence entre les personnes, et je vous prie de me faire la justice de croire qu'en particulier j'ay esté extrêmement touchée des marques d'amitié que vous m'avez témoigné, ce que je n'oublierai jamais, mais quelque éloignée que je puisse être, je chercherai tousjours des occasions pour vous marquer ma reconnoissance.

Marie R.

DE HAMPTONCOURT, ce 15/5 de Mars (1689 ?).

Vostre lettre du 22 Févr. a esté bien longtemps en chemin, autrement vous auriez eu réponse plus tost; mais je veus bien advouer, Madamoiselle, que la difficulté que j'ay trouvé à y répondre m'a aussi retenue quelques jours. Je ne sais de quelle manière m'exprimer. Je trouve un très grand plaisir d'estre regrêtée parmy des personnes que j'estime et dans un païs que j'estime comme le mien où je suis née, qu'une longue habitude et onze ans de bonheur me font considérer comme si j'y fusse venue au monde, à la Haye; mais d'autre costé je me trouve si touchée par vostre lettre et par ce mesme regret, qui me fait tant de plaisir, que quelques fois je souhaite que j'eusse moins d'amis, puisque j'en suis si éloignée; mais si cela vous peut faire plaisir vous devez estre assurée que je n'oublieray jamais ny la Hollande ny ceux qui y sont, et quel bonheur que je puysse avoir icy (par la grâce de Dieu), je ne laisseray pas de regretter un païs qui m'est si cher. Je suis présentement à la campagne, à un lieu qui a esté fort négligé, il est à environ quatre lieues de Londres et l'air y est fort bon; mais comme il y manque beaucoup des commodités de Dieren (quoique la maison a quatre ou cinq cent chambres) il y manque aussi une aussi bonne voisine que Mad. de Rosendalle [35]). Je vous prie de lui dire, que son parent avoit déjà sa grâce avant

mon arrivée; qu'elle ne croye pourtant pas que je l'aye oublié. J'en ay parlé aussitost que je suis venue; si quelqu'un me soubçonne de n'avoir pas la mémoire bonne, je vous prie de m'en vouloir justifier, mais je n'ay pas encore eu le temps de parler au Roy pour vostre dame réfugiée, dont il faut pourtant advouer qui j'ay oublié le nom. Je veus dire celle que vous voudriez loger dans l'appartement de M. Menard [28]). Je vous prie de dire aussi à Mlle d'Aujane [36]), que c'est la multitude d'affaires que le Roy a sur le bras qui m'empêche, jusques à présent, de lui parler de ce qu'elle m'avoit proposée, mais que je ne manqueray pas de le faire. J'ay si fort à coeur tout ce qui est en Hollande, que je n'oublieray rien, du moins je feray mon mieux pour cela. Vous ne serez pas fâchée si je vous donne ainsi de telles commissions. Je vous prieray donc de dire à M. de Duvenvorde [37]) que son fils aîné a esté un des premiers que j'ay veu, mesme avant que de mettre pied à terre; celui de Mad. de la Lec [38]) est creu beaucoup, une de ses nièces, la Comtesse de Derby, est ma première dame d'honneur, qui parle fort bon flamand, ainsi que j'ay le plaisir d'en parler souvent. Mais je crois que je feray ma lettre trop longue. Cependant il ne faut pas finir sans me ressouvenir de Mad. d'Obdam, qui, je m'imagine, sera bien proche de son terme à présent et à qui je souhaite un heureux accouchement. Je ne dis rien des pauvres réfugiées. Vous en aurez soin,

comme j'espère que M. des Marets [39]) a eu de faire donner le banc aux dames de sa société. Je parleray moins des autres François. Dieu veuille défendre ce encore cher païs, c'est une prière que je feray tousjours avec autant d'ardeur que vous en faites pour ma prospérité. Je vous en suis fort obligée et vous conjure de croire, que, comme j'ay distinguée vos larmes, je cognois aussi vostre asme et ne perdray jamais d'occasion de vous témoigner mon estime et mon amitié.

MARIE R.

Quand je seray un peu plus en ordre, j'escriray moins confusément. J'appréhende que vous aurez de la peine à lire ma lettre.

à Mad^lle d'Obdam.

DE HAMPTONCOURT, ce 10/20 d'Aoust 1689.

Je ne sçay quel compliment M. d'Ablancour [23]) fera de ma part ou ce qu'il pensera de moy, ayant manqué à ce que j'avois promis, c'estoit de vous escrire, mais, les couches de ma soeur survenant, j'ay eu beaucoup à faire, les premiers quinze jours estant continuellement dans sa chambre ou celui de l'enfant, ou entourée de monde qui venoit sur cette ocasion,

de sorte que vous vous pleindrez de moi avec plus de justice que de manque de nouvelle, puisque vos lettres sont tousjours fort bien résumées, quoiqu'elles ne seroyent pas remplies de tout ce qui se passe; je me suis exactement informée de Pieter, et je vous puis assurer qu'il a pensé me faire pleurer de songer en quel triste estat il avait laissé la Haye. J'aime si fort ce lieu que je prends part encore en tout ce qui le regarde; ne croyez pas que c'est les arbres et murailles que j'aime, vous-mesme avez beaucoup de part en ce qui me touche, et je ne peus pas aprendre que vous pleurez encore mon départ sans en estre fort fâchée de vous donner cette occasion de tristesse, mais si c'est une consolation que de sçavoir que souventes fois je souhaite de pouvoir moi-mesme pleurer sur ce sujet, je vous le dis à présent en confiance, n'osant pas advouer ici à quel point j'aimeray la Hollande toute ma vie; et plus je me trouve tracassée icy et accablée de monde, plus je regrette ce temps heureux que j'ay passé avec tant de tranquilité dans vostre païs; et ce qui m'afflige c'est le peu d'apparence que je voie d'estre encore si heureuse. Quand vous voyez Mad. de Rosendale songez un peu ensemble à moi, et à cette heure, que Mad. de Stirum [40]) est à la Haye, remettez en vostre mémoire ce temps heureux quand nous estions à Loo ou Dieren [41]) à travailler et que vous estiez lectrice, toutes les promenades dans le voisinage qui nous divertissoyent alors et que je regrette

présentement plus que vous ne sauriez croire, mais il n'y a point de remède, et je me perds dans ces pensées, ce qui m'obligera de changer de sujet; vous me donnez assez de nouvelle matière dans vostre lettre du 19 de Juilliet, mais mon malheur veut qu'on m'interrompe tousjours. C'est un des malheurs de ce lieu de n'avoir point de temps à soy, ce qui m'oblige de finir, vous assurant que l'estime que j'ay pour vous ne finira jamais.

MARIE R.

Ce cera M. de Geldermalsem [42]) qui vous rendra cette lettre; il vous informera de tout.

à Madamoiselle, Madamoiselle d'Obdam.

DE KENSINGTON, ce 30/20 de May 1690.

Je n'ay pas le temps de vous dire beaucoup, ny de répondre à vos deux lettres autrement que de vous dire, en deux mots, que j'ay parlé au Roy qui seul peut donner la pension de 700, et il veut bien que Mad. de la Bavoire [43]) et sa fille l'ayent aussitost que l'autre est mort, vous n'avez donc qu'à faire savoir à M. de Zulichem qui est le mourant ou mort et il aura soin aussitost de la dame. Dans un jour ou deux

j'espère d'avoir le temps de vous escrire plus au long; en attendant je vous remercie de vos nouvelles et vous prie, Madamoiselle, d'estre bien persuadée que mon amitié pour vous durera tousjours.

MARIE R.

Je vous prie de remercier, de ma part, Mad. de la Lec pour le joly équipage de thé; je l'aurois fait moi-mesme si je n'avois pas senti, qu'elle n'escrit pas volontiers.

à Mad^lle d'Obdam.

DE WHITEHALL, ce 22/12 d'Aoust 1690.

Je viens d'escrire à Mad. de Rosendalle cette lettre, que je vous prie de lui faire tenir, et c'est un sujet si triste que j'en suis toute pénétrée; si je l'avois escrite hier, cela m'auroit jeté dans une mélancolie insuportable; alors j'estois dans mille inquétudes n'ayant point eu de lettre du Roy de plusieurs jours et estant dans des attentes continuës d'apprendre la nouvelle de quelqu'action; jugez combien cela devroit m'estre sensible, mais grâces à Dieu, hier au soir, en me couchant, j'ay receu des lettres et de bonnes nouvelles, puisque par le départ des

François de Limmerik je crois qu'il n'y a plus rien à craindre, mais que je reverray le Roy bien tost icy. Vous voyez comme au lieu de répondre à vos lettres je vous entretiens de toute autre chose, mais je n'ay pas le temps à présent de relire. Cependant je ne veus pas perdre le peu que j'ay à vous dire, comme bien je suis fâchée que je fais si rarement. Je vous assure, et vous le croirez facilement à présent, que je n'en ay pas eu le temps; mais ne croyez pas que pour avoir la teste remplie d'affaires qui ne me conviennent pas, je songe moins à la Hollande. C'est ce qui m'a donné beaucoup d'occupation, et le malheur par mer m'a esté si sensible que je ne saurois jamais l'oublier. Je suis aussi bonne Hollandoise que jamais et le seray tousjours, et j'aime toutes mes amies que j'ay laissé là autant ou plus que jamais; je suis seulement fâchée de ce que n'ay pas des occasions à le témoigner. En particulier pour vous je souhaite tousjours, mais jusques icy en vain, d'avoir quelque chose de mon pouvoir pour vous montrer mon estime et faire voir combien véritablement je suis votre amie et le seray tousjours.

MARIE R.

à Madamoiselle, Madamoiselle d'Obdam.

---

de Kensington, ce 15/5 de Décembre 1690.

Après un si long silence dans un temps que vous pourriez avec justice attendre plus souvent de mes nouvelles, il faut vous dire en peu de mots mes empêchements, afin de me justifier de ce qui a l'apparence d'une négligence dont je ne seray jamais coupable envers mes amies. Mais il faut que vous sachiez que durant l'absence du Roy je n'ay pas eu le temps d'avoir soin des bâtiments, qui se font à Hamptoncourt, et quelques petites choses que je fais faire icy, ce qui m'a tant occupée, avec les couches de ma soeur, à laquelle il falloit tenir compagnie, que quelque envie que j'aye eu de vous escrire, je n'ay jamais pu trouver le temps qu'aujourd'hui. Antoine avoit ordre de vous dire à peu près ces mesmes choses mais, ne vous ayant pas trouvé à la Haye, je ne sçay s'il s'est acquitté à quelqu'un de cette commission; vous me ferez cependant la justice de croire que je ne songe pas moins à mes amies quoique je n'escrive pas. Les pensées sont tousjours libres quand les mains ne le sont pas, et quelque peu de temps qu'on a à soy, on y peut tousjours songer. Je n'aime par de parler du départ du Roy, parce que je ne suis pas du voyage, mais j'espère que le temps viendra que les choses pourront estre en tel estat que je

le puisse accompagner. Quelle satisfaction sera-ce pour moi, quelle joye, de revoir un païs qui m'est si cher et des personnes avec lesquelles j'ay vécu si longtemps avec tant de douceur et contentement, mais ce temps est encore trop éloigné pour en parler. Je ne manqueray pas, quand le Roy ira, de luy recommander l'affaire des dames refugiées, et me souhaiteray du voyage de tout mon coeur. En attendant que ce temps si désiré viendra, je vous prie d'estre assurée tousjours de la continuation de mon amitié.

Marie R.

J'espère que M. de la Lec vous aura dit, Madamoiselle, que c'estoit sa faute et non pas la mienne que je ne vous escrivis point par lui. Je vous prie de dire à Mad. de la Lec, que je me réjouis avec elle du plaisir qu'elle a de revoir son fils après une si longue absence et lui souhaite tousjours beaucoup de contentement en toute chose.

à Mad^lle d'Obdam.

DE KENSINGTON, ce 22 de Juillet—1 d'Aoust 1691.

Si vous saviez combien je suis fâchée contre moi-mesme, ou plustost contre tous les empêchements que j'ay eus quand j'ay voulu vous escrire, vous me plaindriez de n'avoir pas plus de temps en ma disposition, et vous me fairiez justice, voyant que ce n'est pas ma faute que je ne vous ay pas escrite de si long temps. J'advouë que souvent ce ne sont pas les affaires qui m'empêchent, mais on a de certaines inquiétudes dont il m'est impossible d'estre la maîtresse; quoique vous n'avez point de mary pour vous en donner, cependant vous avez tant de tendresse pour vos amies qu'il ne sera pas difficile de vous persuader, que quand on est fort en peine pour ceux qu'on aime, il n'est pas fort facile à faire ce qu'on veut. Je l'estois extrêmement, et quoiqu'on me mande que les ennemis se tiennent si bien sur leur garde qu'on ne sçauroit les attaquer, cependant je ne suis pas hors de crainte si long temps que les armées sont si près l'une de l'autre. Mais comme je suis venue icy pour respirer un peu de bon air, j'ay aussi plus de loisir, et m'en veus servir pour escrire à mes amies.

Mais je voys que j'ay fort mal fait d'attendre si long temps à répondre à la question, que vous m'avez faite dans une de vos lettres, touchant la dis-

tribution des dix mille livres, mais j'ay creu l'avoir mise en si bonnes mains qu'il n'estoit pas besoign d'y songer d'avantage, et n'aurois jamais pensé au mémoire que vous m'avez envoyé. Cependant je devrois avoir réponse plustost, quoique je n'ay autre chose à dire là-dessus que de vous assurer que je suis entièrement satisfaite, et crois que cela ne peut estre mieux. Je vous prie donc, Madamoiselle, de vouloir continuer. Je suis sensible que cela vous doit donner de la peine mais je crois aussi que vous avez assez de charité pour ne la pas regretter. Je suis extrêmement fâchée contre moi-mesme de paroistre si négligente de n'avoir pas répondu dès la première fois que vous me l'avez demandé, mais je vous ay déjà dit ce qui m'a empêchée. Je crois que Mad. Dursley [44]) est de retour déjà depuis longtemps; si elle ne dissimule beaucoup, elle aime bien la Hollande, et j'estois fort fâchée de n'avoir pas eu le temps de l'entretenir d'avantage sur un sujet qui m'est si agréable. Je vous suis bien obligée de la part que vous prenez dans les bons succès d'Irlande; il faut avouer que Dieu a bien plus fait que nous ne méritons. On me dit que Mad. d'Ameronge [45]) est à la Haye. Si Mad. de Ginckle [46]) et elle sçavoyent combien M. de Ginckle est aimé où il est, je crois que cela leur feroit beaucoup de plaisir. Je n'ay jamais doutée de sa bonne conduite, non plus que de sa bonne volonté, mais c'est une bénédiction de Dieu

quand le succès y répond comme il a fait dans ces rencontres. Je vous prie, quand vous verrez ces deux dames, de leur faire mes compliments et de les assurer que je seray bien aise de témoigner à toute la famille de M. de Ginckle, combien je suis sensible au bon service qu'il a rendu.

Et pour vous-mesme, Madamoiselle, je vous prie de continuer à escrire; je le feray aussi souvent que je le pourray, et quand je n'ay pas le temps ne me comptez pas moins dans le nombre de vos véritables amies.

Marie R.

A
Madamoiselle, Madamoiselle d'Obdam,
à la Haye.

---

de Kensington, ce 29 Déc. 1691—8 Janv. 1692.

Vous me reprochez mon silence d'une manière si modeste, qu'à moins d'estre accusée par ma propre conscience je ne vous entendrois pas. Par deux de vos lettres que j'ay, du 16 Nov. et 22 Déc., je voys que je vous avois seulement fait dire l'intention que j'avois de vous escrire, sans l'avoir faite. En vérité je suis honteuse de ma paresse, à quoy autrement peut on l'attribuer quand on n'a point d'affaires? Je

veux bien l'advouer qu'en matière d'escriture je le suis beaucoup, mais je m'en corrigeray. On m'a dit que vous travaillez, qu'il n'y a point de patron assez beau pour vous plaire. Voilà un grand changement; ne changez pas ainsi envers vos amies, je vous prie. Du temps que j'estois à Dieren, vous ne touchiez point de éguille. Ce qui me fait songer à cela présentement, c'est que je viens de travailler moi-mesme, où j'ay laissée Mad. de Nienhuys [47]) encore pour venir vous escrire. Il est difficile de vous dire des nouvelles d'icy, en récompense de ceux que vous me mandez, et quoiqu'il y a des extravagantes icy, je n'en sache pas qui surpasseront les celles qui sont allées à Bruxelles. M. de Ginckle est revenu aussi plein d'embonpoint que s'il n'eust point fait de campagne, et je vous prie de dire à Mad. sa femme, que ce n'est pas ma faute qu'il n'est pas déjà avec elle. J'en ay déjà sollicité le Roy de le dépêcher, comme elle le désire. Enfin je ne sais plus rien à vous dire si ce n'est que Mad. de Sgravenmoer [48]) supporte l'absence de son mari avec une patience chrétienne, dont vous ne vous étonnerez pas. Mad. Landsdown [49]) n'est pas encore accouchée, cella soit dit sans conséquence. Je l'ay veu encore aujourd'hui, c'est ce qui m'en fait souvenir. Quoique le nouvel an est passé en Hollande, il ne faut pas que j'oublie de souhaiter qu'elle soit fort heureuse à Madlle d'Obdam. Je vous assure que si mes souhaits y pouvoyent contribuer vous

le seriez autant que personne au monde. Vous ne devez pas douter de la sincérité de mes souhaits, sachant combien je suis de vos amies et je le seray tousjours.

MARIE R.

A Madamoiselle d'Obdam.

DE KENSINGTON, ce 11/1 de Mars 1692.

Je crois qu'il y a quelque fatalité qui m'empêche tousjours de vous escrire. J'ay cent fois la plume à la main pour cela et suis autant de fois empêchée, et quoiqu'à présent j'ay une assez juste raison de ne pas faire ma lettre fort longue, j'ay pourtant voulu vous escrire de peur que quand le Roy sera parti j'aurois d'autres affaires, qui me donneroyent moins de loisir. Vous aimez tant vos amies qu'il vous sera facile à juger que, le départ du Roy estant si proche, je n'ay pas l'esprit ni le coeur fort libre. Il est vray que cela m'arrive si souvent que je devrois en quelque sorte y estre accoustumée, mais il y a des malheurs à quoi on ne s'y accoustume jamais. Je n'espère pas que cette lettre vous doit causer aucune frayeur; je sais bien que, si ma dernière l'a fait, ce fust bien malgré moy. Je n'ay jamais autre intention que de vous témoigner mon amitié de toutes les

manières, et je crois pour cet effect je dois vous plaindre la mort ou la vie de Mad^lle van der Lane; si elle fut morte plustost, elle vous auroit espargnée ce que la désolation de Wassergeest [50]) vous coustera, ou si elle eut vécu plus longtemps, elle auroit dumoins différé vostre affliction et vous auroit donné le loisir de travailler. Mais à parler plus sérieusement, c'est dommage qu'un si joli bien soit gasté; pourtant je crois qu'en le remettant, vous travaillerez plus pour votre santé qu'avec une éguille, à quoi je vous assure que je prends beaucoup d'intérest, estant autant votre amie que je le puis et seray tousjours, quoique je ne suis pas si régulière à escrire que je le devrois.

MARIE R.

A
Madamoiselle, Madamoiselle d'Obdam.

DE HAMPTONCOURT, ce 12/2 de May (1692).

Ayant trois de vos lettres sur les mains, je ne sais pas quelle réparation je dois faire, si ce n'est en vous écrivant une lettre d'une longueur prodigieuse, mais je retrancheray les excuses, ordinairement elles ne sont autre chose, mais présentement il est vray que je n'ay pas eu le temps de dire un seul mot; mais aujourd'hui que j'ay beaucoup de loisir, je

vous répondray dans l'ordre nécessaire, et commanceray par vostre lettre du 3 de Mars, qui est d'une si ancienne date que j'en ay honte, mais passons cela et venons à la lettre que je trouve si remplie de bon souhaits et de bonnes prières que si je voulois prendre le mesme sérieux je serois embarrassée d'y répondre. Je vous y remercieray donc en deux mots de tout mon coeur, et vous prie d'estre assurée que je ne trouve rien de plus agréable que les bons souhaits d'une personne pour laquelle j'ay autant d'estime que pour vous. Vostre seconde lettre, du 5 d'Avril, est d'un stile si mélancolique que cela m'obligera de changer le mien. Ces pauvres réfugiés me font si grande pitié. Cependant le Roy ne trouvant pas à propos de loger quelqu'une, je n'ay pas voulu moy-mesme vous dire cette méchante nouvelle la première, mais j'en ay donné la commission à M. Schulemborgh [51]). Je tâcheray pourtant de procurer quelque chose. La grande misère me fait peine, mais je ne vois point de remède. Nous avons icy un terrible nombre de pauvres Irlandois qui bientost seront dans la mesme nécessité. Je viens de recevoir une lettre de Madlle du Moulin [52]) sur laquelle il vous faut consulter, mais c'est une longue affaire. Je vous informeray par d'Alone [30]). J'admire vostre exactitude à me faire sçavoir l'estat de ces pauvres gens; le peu de moyens m'afflige.

J'ay voulu vous escrire par M. de Voorschoten [53]);

il est venu deux fois pour ma lettre, mais je n'avois pas le temps. Je vois que Madame sa mère n'a pas perdu l'habitude d'augmenter la famille. Je ne sais comment Mad. de Ginckel supporte l'absence de son mari, puisqu'elle dure si longtemps; il est présentement bien loign d'icy. Je vois que les hommes ont la qualité de redire ce qu'on leur dit, et que c'est à tort qu'on en accuse seulement les femmes, puisque M. de Ginckel vous a mandé ce que je lui disois sur vostre sujet. Il est vray que vos lettres me sont fort agréables, Madamoiselle, et je vous prie d'y continuer et de les faire aussi longues qu'il est possible. Une gazetière comme vous me fera beaucoup de plaisir, et comme j'aime le païs où vous estes et que je l'aimeray tousjours avec beaucoup de raison, vous ne sauriez douter que je ne seray fort aise d'en apprendre des nouvelles. Un de mes plus grands plaisirs est le souvenir de ce temps heureux quand j'y estois. A cette pensée il me vient tant de choses dans l'esprit qu'il m'est impossible de dire davantage. Je finiray donc, vous priant de faire en sorte que cette lettre vienne jusqu'à Rosendal, où je m'imagine que cette dame est présentement. Entre nous je diray que je me souhaite dans le voisinage. Adieu, soyez assurée que l'absence ne changera rien à l'estime que j'ay pour vous.

Marie R.

A Mad[lle] d'Obdam.

De Whitehall, ce 1 Juillet—21 Juin 1692.

C'est tousjours ma fortune d'avoir des bonnes inclinations, mais de ne les pas mettre en pratique. J'ay deux fois eu la main pour escrire à Mad^{lle} d'Obdam et tousjours j'ay quelque empêchement, si bien que je me trouve à présent avec trois de vos lettres. La première est d'une si vieille date que j'en suis tout à fait honteuse. Je vois que vous aviez alors à la Haye un jeune marié qui ne sçavoit pas de quel costé se tourner. On me mande que Mad. de la Lec est fort satisfaite du mariage de son fils [54]); ce mariage là s'est fait par amour, comme je crois, et j'espère que cette passion durera. Me semble qu'il y a tousjours plus d'apparence quand les personnes se connoissent si bien, et je voudrois, pour l'amour des deux mères, que cela puisse estre à leur contentement. Je vous suis bien obligée de la part que vous prenez à ma santé, et au succès que nous avons eu sur mer [55]). Ce dernier est assurément de grande conséquence, et en Hollande je compte qu'ils ont part à l'advantage public, qui en reviendra, comme ils ont eu au péril, et vous croirez facilement que je ne les compte pas comme les autres aliés. Je vous assure que je prends autant de part en ce qui vous touche si comme je faisois quand j'estois parmy vous, et l'absence n'effacera point de ma mé-

moire ce que je dois à ce cher païs qui a esté si longtemps le mien, et que je compteray tousjours comme l'estant encore.

Soyez si juste, Madamoiselle, de croire que je retiens tousjours la mesme affection pour mes amies en particulier que pour le païs en général, entre lesquelles je vous mets une des premières, et vous me trouverez tousjours une amie sincère.

MARIE R.

A

Madamoiselle, Madamoiselle d'Obdam.

DE KENSINGTON, ce 30/20 de Décembre 1692.

Comme c'est le dernier jour de l'an en Hollande, je le veus finir mieux que je ne l'avois commencé. Ayant receu par la dernière poste vostre lettre du 23, je ne veus pas remettre à y répondre, selon ma coustume, et j'espère que c'est une bonne marque, quand on se corrige de ses fautes. Je vous puis assurer encore qui j'eusse esté fort aise de vous avoir veu avec Mad. de Rosendale. Je le seray encore quand cela peut estre, et quoique je me flatte tousjours de pouvoir revoir la Hollande un de ces jours, si Dieu me conserve la vie assez longtemps, cepen-

dant il ne peut estre si tost que vous auriez beaucoup d'occasions à pouvoir voir l'Angleterre. Le Roy est allé à la chasse; s'il revient avant que ma lettre est partie, je m'informeray si c'estoit à dessin qu'on a fait un mystère du départ des autres; pour moi je ne le crois pas, mais que le voyage estoit tout à fait à l'improvu, du moins je n'en sçavois rien, mais estois fort aise de voir une voisine pour laquelle j'avois tousjours eu beaucoup d'estime. Je vous remercy des bons souhaits que vous me faites pour l'année prochaine. Je vous souhaite à mon tour, toute sorte de satisfaction spirituelle et temporelle. Si mon amitié peut en quelque sorte contribuer au dernier, vous en pouvez estre assurée pour tousjours.

MARIE R.

A

Madamoiselle, Madamoiselle d'Obdam.

DE WHITEHALL, ce 13/3 de Juillet 1693.

Comme Montigny [56]) doit partir demain de bonne heure, je n'ay pas le temps de répondre à vos lettres, ce que je feray par la première poste après, mais je n'ay pas voulu le laisser aller sans vous escrire deux

mots pour lui donner occasion de vous voir avant que de revenir. Je m'imagine que vous lui pouvez faire plus de questions qu'à un autre, jugeant par moy-mesme, qui, l'ayant connu si petit garçon, crois qu'on le peut tousjours traiter comme cela. Je seray fort aise, quand il revient, de sçavoir de vos nouvelles et d'apprendre en quel estat est la Haye et tous ceux qui y sont. Vous pourrez estre assurée que je m'intéresse en vous d'une manière particulière et que vous me trouverez tousjoure une de vos plus sincères amies.

Marie R.

A Madamoiselle d'Obdam.

---

de Kensington, ce 17/7 de Novembre 1693.

Je commence un peu à respirer après un mois de vent contraire. Le bon Dieu m'a enfin renvoyé le Roy en bonne santé. Je vous crois plus capable qu'une autre de juger de la satisfaction qu'on a de revoir ses amis après mille dangers et autant de délays fâcheux, causés par le vent. Dans le premier abord la foule est grande, on ne peut pas si tost se remettre; mais à présent, estant remise de tout cela et me trouvant en liberté, je ne veus pas remettre à un autre jour de vous escrire. J'ay apris

par vos lettres, et plus particulièrement par Mad. de Nienhuis, que vous avez esté si mal d'une fièvre cet esté. Je suis bien aise que cela est passé présentement, aussi les rhumes violents qu'on a eu en ce païs commencent à diminuer. Il n'y a personne qui ne les a eu, et moi entre autre, mais, Dieu merci, il est passé. Il n'est jamais trop tard de vous remercier des bons souhaits que vous me faites sur toutes les occasions, particulièrement sur la conservation du Roy; c'est une nouvelle raison, après tant d'autres que nous avons, de louer Dieu; c'est ce qu'on doit aussi, en quelque façon, aux prières de tant de bonnes âmes. Continuez, je vous prie, les vostres; on en a tousjours besoign, et je prieray Dieu de vous récompenser.

Jean Kettle, que nous sommes accoustumé d'appeler Jean van Albransweert [56]), m'a aussi apporté une lettre de vostre part. Je l'avois chargé d'aller chez vous, croiant que vous ne seriez pas fâchée de lui faire des questions, à quoi il peut fort bien répondre, estant un homme qui sert fort bien, prend garde à tout et je crois fort sage, et comme je suis fort contente de tous mes domestiques Hollandois, je me fais un plaisir fort grand de les interroger aussi quand ils reviennent du païs, où j'ay si heureusement passé les meilleures années de ma vie. Mons. Menard a esté icy hier qui m'a dit, que les dames de la société de la Haye voudroient bien vous prier d'estre leur directrice [57]). Pour

moi je trouve qu'elles ont raison, et je crois assurément que leurs affaires n'yroient que mieux; vostre authorité les empêcheroit d'avoir des disputes, qui arrivent quelques-fois parmi tant de personnes de nostre sexe, mais je luy ay dit, que je ne sçavois pas comment on pourroit vous demander de vous donner tant de peine. Je crois que vous en avez déjà suffisamment dans la distribution que vous faites des dix mille livres, sans vous en donner d'avantage. Cependant j'ay voulu vous escrire ce qui m'en a esté dit, et c'est à présent tout ce que j'ay à dire, seulement que je prétends estre plus exact à l'avenir à vous escrire que je n'ay esté par le passé, mais il ne faut pas s'en vanter par avance, vous le voyrez. Soyez tousjours assurée que, si j'escris ou non, je suis tousjours avec beaucoup de sincérité vostre amie.

M. R.

A Madamoiselle d'Obdam.

DE KENSINGTON, ce 11/1 de Décembre 1693.

Je vois bien qu'il faut prendre garde à ce qu'on dit, puisqu'on peut faire du mal sans y penser. En parlant de ce que je vous avois escrit, dans ma dernière, à l'égard de la société, on le leur a escrit,

et par la dernière poste j'ay veu deux lettres, l'une de Madlle de Saumaise [58]) et l'autre d'une Mad. de Manil (on quelque nom semblable), qui dit, que de 17 qu'elle sont dans la société, 12 n'ont rien seu de la demande qu'on m'a faite d'une directrice. Je vois mesme par ces lettres, qu'elles soupçonnent que cela vient de quelques unes d'entre elles qui ont envy de l'estre. Elles disent que pour vous elles seroient bien aise, mais pour l'autre elles ne se soucient pas beaucoup; ce qu'il y a entre eux, je ne peus pas juger, mais je vois bien par là que ceux, à qui j'en avois parlé par manière de discours, se sont un peu mépris et ont donné une alarme qui peut causer quelque mécontentement entre ces bonnes personnes. C'est pourquoi je vous le mande, afin que, selon que vous le trouverez nécessaire, vous aurez la charité de les mettre bien ensemble, comme vous le trouverez à propos (sans faire mention de moi). Je ne voudrois pas m'attribuer un pouvoir sur elles que je n'ay pas. Mais je seray tousjours fort aise qu'elles fussent satisfaites. C'est pourquoi je vous ay mandé ce que M. Menard m'avoit dit, et sans doute il a cru bien faire, mais il semble qu'il y a quelque jalousie. Il vous sera facile de voir sur les lieux, et je ne doute point que vous voulez bien vous donner un peu de peine (puisque ce que vous faites déjà ne vous rebute pas) et voir de quelle manière elles puissent estre contentes. Mais par ce que j'ay veu, il semble que je n'avois

pas tort de croire que celles de notre sexe ne s'accordent pas facilement ensemble; vous en avez meilleure opinion, à ce que je vois par vostre lettre du premier de ce mois. J'espère aussi que vous continuez à vous bien porter. Pour moi j'ay encore eu une espèce de rhume ou du moins une défluxion sur une oreille qui a esté extrêmement enflée, aussi bien que la gorge par dedans, ce qui m'a obligée de demeurer huit jours dans ma chambre; mais, grâces à Dieu, j'en suis tout à fait remise présentement. Pour m'en consoler on dit que beaucoup de gens s'en plaignent, mais je ne suis pas d'assez méchant naturel pour trouver du soulagement dans la souffrance d'autruy. Il est plus agréable de prendre part dans le bonheur de ses amies. Je seray tousjours fort aise, si je pouvois contribuer au vostre. Du moins vous pouvez estre assurée de ma bonne volonté et que je ne perdray point d'occasion à vous la témoigner.

Marie R.

Madamoiselle,
Madamoiselle la Baronne de Wassenaer d'Obdam,
à la Haye.

Escrite à la Reine le 1 *Décembre* 1693 (*en responce à sa lettre du* 17 *de Novembre*). *Nota: je l'ay changée selon la jointe copie et envoyée ainsi.*

Madame,

Que ne m'est-il permis de faire voir à vostre Mté combien je suis sensible à la grâce, qu'elle m'a faite, de m'escrire avec une bonté si particulière, me faisant mesme connaistre que le retour de ma santé ne luy a pas esté indifférent. J'en ay le coeur rempli d'une reconnoissance éternelle; que ne puis-je accorder le profond respect que je dois à vostre Mté avec ce que je souhaiterai de luy représenter de la tendre vénération que j'aurai toute ma vie pour sa sacrée personne. Mes prières ne cesseront jamais pour sa santé et prospérité.

Que j'envie, Madame, l'estat heureux de ces domestiques Hollandais, dont vostre Mté paroit si satisfaite; elle m'a permis d'estre de ce nombre, sans oser pourtant me compter dans ce glorieux estat de voir vostre Mté, mais, hélas Madame, ma patrie en pleurera à jamais avec moy de l'en voir privé. Il a plu aussi à vostre Mté de me mander que Mons. Menard [28]) luy avoit dit, que les dames de la société de la Haye voudroient bien que je fusse leur directrice. Permettez

moy, Madame, qu'après l'avoir assuré de mon obéïssance très submise à tout ce qui luy plaira de m'ordonner, de représenter à vostre Mté que je crois que ces dames ont plus en vue, que je sache, la disette dans laquelle elles se trouvent à présent, par la cherté du pain et de tout ce qui se mange, qu'aucune autre raison. *Je doute mesme qu'elles soient d'accord pour me désirer.* Il n'y a que le bon plaisir de vostre Mté et l'espérance du soulagement que je pourray leur procurer, qui pourroit les disposer d'avoir quelque considération pour moy. Si l'immortalité n'estoit comme attachée aux personnes à qui je distribuë par l'ordre de vostre Mté, je prendrois la liberté de proposer à votre Mté de prendre de cette somme, trois ou quatre cent francs par an, qui, durant cette disette, leur ayderoyent tousjours un peu, n'ayant, pour nourrir dix-neuf personnes, que les mille francs, dont vostre Mté les gratifie, et près de quatre cent francs pour la pension des trois demoiselles qui sont entrées les dernières dans ladite société. Il plait à vostre Mté d'adjouster qu'il seroit rare que tant de personnes du sexe se pourroient accorder ensemble. Je l'advouë, Madame, et considérant en mesme temps mon peu de capacité, j'aurai sans doute trop bonne opinion de moy pour oser entreprendre une chose si difficile. Je dois pourtant rendre à ces dames cette justice, que les différents, qu'elles pourroient avoir ensemble, ne font pas de bruit. Peut-estre aussi leur

en pourroit-on attribuer davantage si, par l'ordre de vostre Mté, j'entrois dans une connoissance plus particulière de leurs affaires; protestant cependant à vostre Mté, qu'outre la gloire que je trouverai à luy obéïr, ce ne me sera nulle peine, n'en ayant point aussi à l'esgard de la distribution des dix mille francs, que vostre Mté a procuré aux dames refugiées, celle qu'il luy a plu me donner pour m'assister m'en déchargeant beaucoup, de plus voyant que les personnes à qui on donne, quoyque leur portion ne soit pas grande, en paroissent satisfaites, donnant sans cesse des bénédictions à vostre Mté, laquelle, par cette occasion, m'a tiré de l'opprobre qu'il y a de n'estre du tout bonne à rien dans ce monde. J'espuise la bonté de vostre Mté par ma longueur. J'en demande très humblement pardon et demeure d'une humilité extrême,

Madame,

etc.

Mémoire de ce que j'ay représenté aux dames de la société de la Haye, ce 18 *de Décembre* 1693.

Quoyque je ne puisse douter qu'une compagnie si raisonnable n'aye désia témoignée aux dames, parentes de Madame de Châteauxneuf [59]), le désir qu'elles ont

de recevoir dans la société une dame qui, outre sa qualité, s'est si fort distinguée par les souffrances qu'elle a soutenu depuis huit ans dans les prisons et couvents, pour estre fidèle à Dieu et édiffier son esglise, j'ay cru que je devois contribuer à vous la faire recevoir plus agréablement encore en payant la pension, et vous assurer mesme, comme on a peut-estre désia fait, que ses proches s'estant chargés de la loger, la venuë ne causera aucun embarras dans les autres départements.

Je dois, ensuite, dire à cette assemblée, qu'on m'a donné connoissance qu'elle avoit mis l'alarme sur ce qu'on avoit parlé de moy pour estre leur directrice et que douze d'entre vous, mesdames, vous estiez distinguées pour déclarer que vous n'aviez pas souhaité de directrice. Je veus bien advouer à ces dames, que leur précaution a estée un peu précipitée. et peu nécessaire, puisque, quoyque la Reine en eut parlé, je me suis défendue de cest employ depuis plusieurs années, ne me sentant nullement capable de pouvoir rendre service à cette compagnie. Cependant ce procédé ayant fait voir qu'il se trouve des partis comme formés dans cette assemblée, elle me permettra de luy dire que cela ne luy est pas du tout avantageux, et quoique j'appréhende (ayant veu la prévention qui paroit avoir esté prise contre moy par plus des deux tiers de la compagnie), que ce que je pourrais représenter sur ce sujet sera de peu

de fruit, je me vois pourtant dans la nécessité de vous dire, qu'asseurément cette manière d'agir ne respond nullement à l'attente qu'on auroit des personnes qui avoient témoigné tant de zèle, abandonnant leur patrie et leurs biens pour la Religion, qui devoient, ce me semble, considérer qu'ayant esté assemblées dans cette maison, où la charité de sa M[té] Britannique les fait subsister, elles devoient en avoir aussi les vuës pour les autres et se distinguer en supportant les foyblesses les unes des autres par un esprit de douceur et de patience. Je crois que nous conviendrons toutes que personne n'est parfait dans ce monde, mais que nous devons travailler à le devenir et forcer mesme par bonté et civilité les personnes, dont nous croyons avoir sujet de nous plaindre, à nous vouloir du bien, afin qu'il ne paroisse plus aucune apparence de parti dans une assemblée qui doit servir d'exemple par son union. Je ne prétend pas entrer en aucun détail avec vous, Mesdames, espérant que vous ne m'y nécessiterez pas, et que l'esprit de paix, règnant dans vos coeurs, se fera connoistre dans toutes vos actions, les unes envers les autres, ce qui vous attirera la bénédiction de Dieu et l'approbation des hommes. Je le prie de vous faire la grâce d'entrer dans des sentiments si justes.

Je prends le silence pour un aveu général.

DE KENSINGTON, ce 12/2 d'Avril 1694.

Je m'espargneray à moi-mesme et à vous la peine de faire des excuses sur mon long silence, puisque Mad. de Nienhuys vous verra si tost qu'elle pourra bien me justifier en quelque façon. En attendant je vous diray que j'ay eu un accès de fièvre un Dimanche, que je ne crois pas avoir esté causé par rhume, parceque tout le monde a eu des fièvres tierces ou double-tierces, et je me suis estimée fort heureuse de n'en avoir pas eu d'avantage, car le Mardi après je n'eus qu'un peu de froid, et depuis, grâces à Dieu, je me porte bien. Je vous fais ces détails puisque vous vous intéressez dans ma santé, dont je vous suis fort obligée. Je crois que je deviens vieille, et les infirmités viennent avec l'âge ou avec le chagrin et les inquiétudes qu'on a si régulièrement tous les estés; mais quoique ce soit, c'est la volonté de Dieu et il faut se soumettre. Je ne m'estonne pas que la Comtesse de Loon [60]) supporte si bien toutes ses pertes, puisqu'elle a tant de consolateurs. Je laisseray bien cet office charitable aux princes Suédois et tous les Comtes de Benthem; mais j'aimerois mieux que le Comte de Nassau fust dans une tempeste sur mer; avec l'aide de Dieu il échapperoit mieux que de quelque affaire sur terre. Je suis bien aise d'apprendre que Mad. d'Obdam se porte mieux, c'est un triste accident qu'elle a et le seul mal que je

craigne au monde; les autres maladies sont sans douleur ou les douleurs sont sans malpropreté, et ordinairement celle-là est insupportable de toute manière. Pour ce que vous me proposez de nommer les dames pour la maison de la Haye, quoique cela m'attireroit beaucoup de sollicitations et quelquefois mesme des gens qu'on ne pourroit pas bien refuser, ce qui ne seroit ny commode pour moi ny peut-estre pas à l'avantage de cette société, je suis de vostre advis que cela empêcheroit beaucoup les divisions qui s'y forment pour la pluralité des voix, et je seray fort aise que cela peut estre accommodé de quelqu'autre manière. Si elles fussent prises ou nommées par vous avec quelque personne pour vous assister dans ce choix, comme M. de Mares [39]) ou quelqu'autre, je crois que la chose yroit mieux. Songez-y, je vous prie, et mandez-moi ce que vous pensez là-dessus; car il seroit impossible à moi de les nommer sans savoir plus particulièrement leurs circonstances, qui diffèrent peut-estre autant que leurs visages. Je n'ay pas le temps présentement de vous dire d'avantage que de vous assurer de la continuation de mon estime, qui est trop bien fondée pour jamais changer.

Marie R.

A Mad^lle d'Obdam.

---

de Kensington, ce 28/18 d'Avril 1694.

Je commenceray cette lettre comme les enfants, qui se louënt elles-mesmes (ben ick nu niet soet), je vous dire de répondre aujourd'huy à la lettre que j'ay receu avant-hier. Cela m'arrive si peu souvent de faire comme je voudrois, que je ne peus pas m'empêcher de me plaire moi-mesme, trouvant un moment de temps pour escrire aujourd'hui que, peut-estre, je n'auray pas le jour de poste. Je ne diray rien sur les mariages dont vous me parlez. Ce qui est fait est fait, et il sera fort bien si les partis mesmes ne le souhaitent pas défait. Je ne peus pas pourtant m'empêcher de dire, que M. de Heeckeren [61]) a attendu bien longtemps et est allé bien loign chercher une femme; du moins elle ne se plaindra pas de froid quand il gèlera en Gueldre. Je crois que vous proposez le moyen le plus sûr de mettre dans la maison de la Haye ceux qui seront les plus propres. Vous estes le meilleur juge de ceux qui vous peuvent aider, et si quelqu'un icy m'en recommande, je vous les renverray en leur disant que je ne dois point prendre d'autre recommandation; cela vous donnera un peu de peine, mais vous fairez tant de bien que cela vous payera, sachant que c'est un plaisir pour vous d'aider ceux qui en ont besoin. M. de Gatigny [62]) m'en a parlé avant son dé-

part, mais il ne faut pas vous escrire tout ce qu'on dit de vous. Vous sçavez que j'ay tousjours cru que vous jugez fort bien de toute chose, particulièrement où il y entre de l'amitié. Vous me plaindrez donc assurément quand le Roy partira, et croirez que c'est la seule chose au monde, à quoy on ne s'accoustume pas. Cependant il la faut supporter si longtemps qu'il plaira à Dieu, qui sait, bien mieux que nous, ce qui est pour nostre bien.

Adieu, faites moi la justice de croire que je ne changeray jamais de sentiment à vostre égard.

Marie R.

A Madamoiselle d'Obdam.

---

de Whitehall, cette 21/11 de Septembre 1694.

Ayant apris par les dernières lettres la perte que vous venez de faire de Madame d'Obdam [63]), je n'ay pas voulu attendre plus longtemps, Madamoiselle, de vous témoigner la part que je prends en tout ce qui vous touche; c'est une grande perte, je croys, pour ses enfants, mais il me semble que c'est un bonheur pour elle que Dieu l'a délivrée de tant de misères. Je ne doute pas qu'elle est morte comme on le pourroit souhaiter; elle estoit si bonne chrétienne

et cette longue maladie lui a donné apparemment tout le temps qu'il a fallu pour la détacher du monde, quoique je crois cela plus difficile à ceux qui ont tant d'enfants, qui sont comme autant de liens qui les attachent à la terre (ce qui doit rendre la mort plus facile à ceux qui n'en ont point). Je prie Dieu de nous préparer tous comme il faut, cependant vous me trouverez tousjours preste à vous témoigner mon amitié en toutes occasions.

MARIE R.

A Madamoiselle d'Obdam.

[illegible]

[illegible]

[illegible]

de vous [illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

aparament [illegible]

se retirer [illegible]

plus difficile [illegible]

qui sont [illegible]

a la terre [illegible]

facille a cette [illegible]

de nous preparer [illegible]

vous me trouverez [illegible]

mon amitie [illegible]



A Mademoiselle de [illegible]ame,

ANNOTATIONS.

ANNOTATIONS.

1. L'Électrice d'Hanovre (p. 1). — Sophie, petite-fille de Jacques I (fille de sa fille Elisabeth, reine de Bohème) et mère de Georges I. Elle avoit épousé Erneste-Auguste de Brunswic-Lunebourg (l'auteur de la lettre imprimée à la page 55) et n'eut que plus tard droit au titre d'Électrice qui lui est donné déjà ici.

2. Lord Craven (p. 1). — William Craven, distingué comme officier militaire au service étranger, fut reçu chevalier en revenant dans sa patrie le 4 Mars 1626; plus tard on lui accorda le titre de Baron, ensuite de Vicomte et puis de Earl. Il mourut non marié le 9 Avril 1697 à l'âge de 88 ans et 10 mois.

3. Bentinck (p. 2). — Guillaume Bentinck, autrement dit Hans Willem Bentinck, fils cadet de Bernard

Baron Bentinck, Seigneur de Diepenheim en Overyssel, naquit à Schoonheten dans cette province le 3 Mars 1651. Il devint page au service de Guillaume III, Prince d'Orange, soigna ce Prince avec le plus grand dévouement pendant qu'il était malade de la petite vérole, et gagna l'entière confiance de son maître qui l'envoya en Angleterre pour arranger son mariage avec la Princesse Marie, fille de Jacques, Duc de York. Lorsque celui-ci, en 1685, succéda au trône d'Angleterre sous le nom de Jacques II et eut à combattre les troubles causés par le Duc de Monmouth, Guillaume Bentinck alla de la part de son maître assurer le secours de celui-ci à Jacques II; trois ans plus-tard Guillaume III le chargea d'obtenir le consentement de la ville d'Amsterdam à l'expédition du Prince en Angleterre, dans le but de se placer sur le trône de ce pays afin d'éviter les dangers qui menaçaient la cause protestante; il s'acquitta de cette charge à l'entière satisfaction du Prince. Il se distingua à la bataille de la Boyne, et, lorsque Guillaume III fut devenu Roi d'Angleterre, celui-ci témoigna sa reconnaissance à Bentinck en le créant, le 9 Avril 1689, Pair d'Angleterre avec les titres de Comte de Portland, Vicomte de Woodstock et Baron de Cirencester, et en lui conférant l'ordre de la Jarretière, le 11 Février 1696. Bentinck encore devint membre du Conseil-Privé, Écuyer etc. et accompagna le Roi pendant tous ses voyages. Le Roi l'envoya comme Ambassa-

deur à la cour de Louis XIV, où il parut avec une magnificence telle qu'on ne l'avait pas vue auparavant. Le but de cette ambassade était de prier ce Monarque d'éloigner le Roi Jacques II de la cour de France, mais le résultat ne fut pas favorable et Bentinck dut retourner en Angleterre sans avoir atteint son but. Il perdit alors, pendant quelque temps, la faveur du Roi, mais se retrouva pourtant au lit de mort de son maître, qui mourut dans ses bras le 19 Mars 1702. Bentinck avoit épousé en premières noces Anne Villiers, fille de Sir Edward Villiers et soeur du premier Comte de Jersey, et plus tard Sara Marthe, fille de Sir William Temple et veuve de Lord Berkeley; il laissa une nombreuse famille et mourut le 4 Novembre 1709. Il fut enterré à côté du Roi son maître dans la chapelle de Henri III dans la Westminster Abbey.

4. Abbeville (p. 4). — Albeville, d'après Burnet, était „un Irlandois, nommé White, qui avoit longtems servi d'Espion aux Espagnols. Ils lui avoient très-mal païé son salaire; mais au défaut d'espèces sonnantes, ils lui avoient donné le titre de Marquis." Il fut chargé par Jacques II de diverses missions auprès du Prince d'Orange et de son épouse, la Princesse Marie.

5. Dijkveld ou Dijkvield (p. 29). — Everhard van Weede, Seigneur de Dijkveld.

6. Lady Huntington (p. 32). — Élisabeth, fille de Sir John Lewis of Ledstone, épouse de Theophilus, septième Earl de Huntingdon. Il fut Jacobite fervent et, pour cette cause, exclu de l' „act of indemnity" de 1690.

7. Bently (p. 33). — Personnage inconnu.

8. Monsieur How (p. 33, 35). — Probablement Jack How, vice-chambellan de la Princesse Anne, cousin du Marquis de Winchester.

9. Rochester (p. 34). — Laurens Hyde, Earl de Rochester, oncle maternel de la Reine Marie.

10. Roger (p. 35). — Il est question ici de Robert Spencer, Earl de Sunderland. (Voir la note à la page 44.)

11. Sidney (p. 35). — Henry Sidney, plus tard Earl de Romney, frère du fameux Algernon Sidney. M. Blencow a publié ses „Diary and letters."

12. Capell (p. 36, 40). — Sir Henry Capel, plus-tard Baron de Tewksbury.

13. Mr. H. Bellasis (p. 36). — Sir Henry Belasyse, colonel d'un régiment au service du Roi Guillaume.

14. Russel (p. 40). — Edward Russell, dans la suite Earl d'Orford.

15. Mad. Mazarin (p. 42). — Hortense Mancini, duchesse de Mazarin, nièce du célèbre Cardinal de ce nom.

16. Mad. Roberts (p. 42). — Probablement un pseudonyme. Je crois qu'il s'agit ici de Mad. Churchill, plus tard duchesse de Marlborough.

17. Mad. Turenne (p. 42). — Femme de chambre de la Reine. (Voir à la page 54.)

18. Premuniens (p. 43). — Premunire; terme de droit anglois.

19. Schelton (p. 55). — Le colonel Bevil Skelton, ambassadeur du Roi Jacques II auprès des États-Généraux, rappelé en 1688 et nommé lieutenant de la Tower.

La lettre semble être postérieure à la date qu'elle porte ici.

Duchesse de York (p. 57). — Lady Anne Hyde, fille aînée d'Édouard Earl de Clarendon, Lord-chancellier d'Angleterre, épousa le 3 Décembre 1660 Jacques Duc de York, plus tard le Roi Jacques II. Elle eut deux filles: Marie, Princesse d'Orange, plus tard la Reine Marie II, épouse de Guillaume III, et Anne, épouse du Prince George de Danemarc, plus tard la Reine Anne. La Duchesse de York mourut le 31 Mars 1671.

20. Morgan (p. 58). — Jésuite Anglais, alors en mission à la Haye. (Voir Burnet.)

21. Stanley (p. 60). — Le révérend Dr. William Stanley, chapelain de la Reine Marie. Sa lettre à l'archévêque de Canterbury, dont il est question ici, est datée du 24 Janvier—1 Février 1687/8 et imprimée dans „Rochester, Correspondence", II. p. 486.

22. Verace (p. 65). — Les raisons qui l'ont porté à quitter le service du Prince d'Orange ont été notées, sous sa dictée, par François de Jaucourt, Marquis d'Ausson, dans ses „Mémoires" qui sont conservés inédits dans la bibliothèque de l'Université de Leyde. Elles sont imprimées dans les notes à l'ouvrage de C. Droste: „Overblyfsels van geheuchgenis", p. 467 et suivante, par M. le Professeur R. Fruin.

23. d'Ablancourt (p. 68). — Nicolas Fremont d'Ablancourt, diplomate et auteur, qui s'était établi à la Haye après la révocation de l'Édit de Nantes.

24. Lord Coote (p. 69). — Charles, Vicomte Coote, fils aîné de l'Earl de Mountrath, auquel il succéda dans la suite.

25. Honslardijk (p. 72). — Propriété appartenant au Prince d'Orange, située entre Loosduinen et Naaldwijk, à environ 8—10 lieues de la Haye.

26. Zuylenstein (p. 74). — Guillaume Frédéric Comte de Nassau, Seigneur de Zuylenstein, fils de Frédéric de Nassau (fils naturel du Prince Frédéric Henri, sa mère est inconnue) et de Henriette Kille-

grew, accompagna le Roi Guillaume en Angleterre; il était lieutenant-général et fut créé Pair avec le titre de Comte de Rochefort, Vicomte de Tunbridge et Baron d'Enfield, le 10 Mai 1695. Il avait épousé Jane Wroth et mourut le 12 Juillet 1708.

Prince de Waldeck (p. 80). — Georges Frédéric, Maréchal-Général de l'armée des Provinces-Unies, perdit contre le Maréchal de Luxembourg la bataille de Fleurus en 1690. Il fut Seigneur de Culenbourg, Pallandt, Witten et Werden.

27. Chambrun (p. 84). — La copie porte „Chafubum". Il s'agit ici de Jacques Pineton de Chambrun, ministre protestant, réfugié d'Orange, établi à la Haye. En 1687 il dédia ses „Larmes" à la Princesse Marie.

28. Ménard (p. 84, 117, 141). — Jean Mesnard, autrefois pasteur à Charenton, depuis réfugié et, en 1686, Chapelain du Prince d'Orange.

29. Drélincourt (p. 85). — Charles Drélincourt, né à Paris le 1 Février 1633, hautement estimé comme médecin par Guillaume III et son épouse et aimé de tout le monde par son honnêteté, son amabilité et sa charité. — Il mourut à Leiden le 31 Mai 1697.

30. d'Alone (p. 87, 131). — Abel Tassin d'Allone, secrétaire de la Princesse Marie. Voir les notes à l'ouvrage cité de Droste.

31. Madame Bentinck (p. 88). — Première épouse de Hans Willem Bentinck, premier Comte de Portland. Anne, fille de Sir Édouard Villiers et soeur de Édouard 1er Comte de Jersey. Constantin Huygens dit dans son Journal: La femme de Bentinck étoit déjà dangereusement malade quand son mari partit avec le Prince; le délai à Hellvoetsluys lui donna l'occasion d'aller encore la voir pour la dernière fois; avant d'arriver à Londres il reçut déjà la nouvelle de sa mort.

Sa soeur, Elizabeth Villiers, était dans ce temps dame d'honneur de la Princesse d'Orange chez laquelle sa mère, Lady Villiers, avoit été gouvernante.

32. Le Baron Schütz (p. 103). — Probablement le même diplomate qui, plus tard, représenta à la Haye, auprès de Guillaume III, l'Électeur d'Hannovre.

33. l'Électrice de Brandenbourg (p. 104). Sophie Charlotte, fille de l'Électrice Sophie (voir la note 1.) et épouse de Frédéric III, Électeur de Brandebourg, connu, depuis 1701, comme Frédéric I Roi de Prusse.

34. Prince de Nassau (p. 111). — Henri Casimir II, grand-père du Prince Stadhouder Guillaume IV d'Orange-Nassau. En 1737 il épousa la Princesse Anne, fille aînée de Georges II.

35. Madame de Rosendalle (p. 116). — Jeanne Marguerite d'Arnhem, épouse de son cousin

germain Jean, Seigneur de Rozendaal en Gueldre.

36. Mlle d'Anjane (p. 117). — Je crois qu'il faut lire, ou dumoins qu'on a voulu indiquer, Charlotte de Dangeau. (Voir: Berg, „De Refugiés", page 47 en note.)

37. M. van Duvenvoorde (p. 117). — Jacques, Baron de Wassenaer, Seigneur de Duvenvoorde. Son fils aîné, Arent, épousa une fille du Comte de Bentinck-Portland.

38. Madame de la Lec (p. 117). — Madame de la Lek, épouse de Maurice Louis de Nassau, Seigneur de la Lek. Elle appartenait à la famille van Beieren-Schagen. Son fils, dont il est question ici, est Maurice Louis, qui devint plus tard lieutenant-général de la cavalerie. — La Comtesse de Derby était fille d'Amélie de Nassau, soeur du Seigneur de la Lek, qui était veuve alors de Thomas Butler, Earl d'Ossory.

39. M. des Marets (p. 118, 147). — Daniel des Marets, intendant des maisons de campagne de Son Altesse le Prince d'Orange, et, plus tard, directeur de la bibliothèque de S. M. Guillaume III.

40. Madame de Stirum (p. 119). — Élisabeth Philippine van den Boetselaer, épouse de Herman Otton de Stirum. Pendant de longues années elle a rempli les fonctions de seconde dame d'honneur de la Princesse Marie.

41. Loo (p. 119). — Château de plaisance du Roi en Gueldre, appartenant autrefois à la famille Bentinck.

Dieren (p. 119). — Château appartenant au Prince d'Orange, situé entre Arnhem et Zutphen, brûlé par les Français vers la fin du 18e siècle et plus tard vendu à la dernière Comtesse de Wassenaer, qui le rebâtit; il est à présent en possession du Baron de Heeckeren-Wassenaer.

42. M. de Geldermalsem (p. 120). — Adrien van Borselen, Seigneur de Geldermalsem, page ou groom de Guillaume III.

43. Madame de la Bavoire (p. 120). — Probablement il s'agit ici de Mad. de la Baroire, veuve d'un réfugié Français. (Voir „Journael van Const. Huygens de jongere", 26 Mai 1690, I. p. 273).

44. Madame Dursley (p. 126). — L'épouse du Comte Dursley, depuis le 14 Décembre 1689 envoyé-extra-ordinaire du Roi Guillaume auprès des États-Généraux.

45. Mad. d'Amerongen (p. 126). — D'après le texte je conclus qu'il s'agit ici de la mère de M. de Ginkle, l'épouse de Godard Adrien van Reede, Seigneur d'Amerongen.

46. M. de Ginkle (p. 126). — Godard, Baron de Reede Ginkel ou Ginkle, fils unique de Godard Adrien, Baron de Reede, Seigneur d'Amerongen, épousa en 1666 Ursule Philippote, Baronne de Raesfeld, héri-

tière de Middachten. Il suivit le Prince d'Orange Guillaume III en Angleterre, se distingua comme général en Irlande aux combats d'Athlone, Aghrim, Ballymore, Limmerick et Galway, et fut créé, en 1691, Comte d'Athlone, Vicomte d'Aghrim et Feldmaréchal. Plus tard il se distingua encore à Neerwinden, Namur, Dinant et Nimègue.

En 1697 il restaura le château de Middachten où il fit construire un escalier, décoré de trophées de guerre, des noms et attributs des victoires auxquelles il prit part, et qui pourrait servir de monument à la mémoire de cet illustre général. Ce château devint plus tard la propriété et résidence des Comtes d'Aldenbourg-Bentinck par le mariage du Comte Jean Charles de Bentinck avec Jacqueline Hélène de Reede-Ginckle, fille aîné du 5ième Comte d'Athlone, après que cette famille se fut éteinte.

Ginckle mourut subitement en 1703 à l'assemblée de l'ordre teutonique à Utrecht et fut enterré à sa Seigneurie d'Amerongen, actuellement en possession du Comte Godard d'Aldenbourg-Bentinck.

47. Mad. de Nienhuys (p. 128). — Éléonore Sophie Bentinck, soeur du Comte de Portland, épouse de Robert van Ittersum à Nyenhuis.

48. Mad. de Sgravemoer (p. 128). — Gertrude Pieterson, épouse d'Adam van der Duyn, Seigneur de 's Gravenmoer, un des généraux de Guillaume III.

49. M a d. d e L a n d s d o w n (p. 128). — Isabelle de Nassau, fille du fameux Comte de Nassau-Ouwerkerk, épouse du Baron Landsdown.

50. W a s s e r g e e s t (p. 130). — Maison de campagne entre Leide et Harlem. Mlle van der Lane m'est inconnue et je ne sais pas ce qu'elle avait fait à Wassergeest. Probablement elle avait été locataire de la campagne de Mlle d'Obdam.

51. S c h u l e n b o r g h (p. 131). — W. van Schuylenborch, secrétaire et greffier et membre du Conseil et de la trésorerie de Son Altesse.

52. Mlle d u M o u l i n (p. 131). — Marie Dumoulin, dame réfugiée, qui vers cette époque succéda à Mlle de Venours comme directrice de la „Société des Dames Françoises" à Harlem.

53. M. d e V o o r s c h o t e n (p. 131). — Le même personnage qui est cité, dans la note 37, comme fils aîné de M. de Duvenvoorde.

54. M a r i a g e (p. 133). — Maurice Louis, Comte de Nassau-la Lek, épousa sa cousine germaine Élisabeth Wilhelmine de Nassau-Odijck.

55. S u c c è s s u r m e r (p. 133). — La victoire gagnée près du Cap La Hogue.

56. M o n t i g n y (p. 135). — D'abord page, puis gentilhomme de la Princesse d'Orange. J e a n K e t t l e (p. 137) m'est resté inconnu; le texte indique qu'il appartenait à la valetaille de la Princesse.

57. Société de la Haye (p. 137). — Société des Dames Françaises. (Voir L. Ph. C. van den Bergh, „Haagsche Bijzonderheden", IIe partie.)

58. Mlle de Saumaise (p. 139). — Élisabeth Bénigne, fille cadette du célèbre Salmasius, réfugiée à la Haye. L'autre dame, dont la Reine ne se rappelle pas le nom, est probablement Mlle de Grosmenil, citée par Van den Bergh dans l'ouvrage ci-dessus.

59. Mad. de Châteaux-neuf (p. 143). — Personnage inconnu, non cité dans Haag „La France protestante."

60. Comtesse de Loon (p. 146). — Évidemment une dame Allemande, qui m'est restée inconnue.

61. M. de Heeckeren (p. 148). — Faute de généalogie je n'ai pu reconnaître de quel membre de cette famille il est question ici.

62. M. de Gatigny (p. 148). — Jacques de Gastigny, grandveneur du Prince d'Orange, protecteur des réfugiés pour lesquels il a fondé un hospice à Londres.

63. Mad. d'Obdam (p. 149). — Adrienne Sophie van Raesfeld, épouse de Jacques van Wassenaer Obdam. Elle mourut le 30 Août 1694.